1907.

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 939
Sala Grande
Scansia 9 Palchetto 1
N.° d'ord. 9 1/4

Polit. IX 6

I

# LES ÉCRIVAINS

## DE

# L'HISTOIRE AUGUSTE.

*Se vend à Paris,*

A L'IMPRIMERIE BIBLIOGRAPHIQUE, rue Git-le-Cœur, n.° 7.

Chez BARROIS, l'aîné et fils, Libraires, rue rue de Savoye, n.° 13.

Et chez DELAUNAY, Libraire, Palais du Tribunat, 2.e Galerie de Bois, n.° 243.

5689/4

# LES ÉCRIVAINS

DE

# L'HISTOIRE AUGUSTE,

Traduits en français par GUILLAUME DE MOULINES, Résident du Duc de Brunswick à Berlin, Membre de l'Académie Royale de cette ville, etc.

NOUVELLE ÉDITION.

Revue et augmentée d'une notice sur la Vie et les Ouvrages du Traducteur.

TOME SECOND.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE BIBLIOGRAPHIQUE,
*Rue Git-le-Cœur.*

1806.

# VIE DE L'EMPEREUR CLODE ALBIN,

## PAR JULES CAPITOLIN.

A la mort de Pertinax, dont Albin fut l'auteur, on vit dans le même temps nommer Empereurs, à Rome, par le Sénat, Julien; en Illyrie, par l'armée, Septime Sévère; en Orient, Pescennius Niger, et dans la Gaule, Clode Albin. Hérodien dit, à la vérité, qu'Albin étoit le César de Septime Sévère; mais que chacun, indigné de voir son rival régner, et les Gaulois ou les Germains, qui s'étoient aussi donné un Chef, se révoltant, il s'éleva de tous côtés des troubles. Clode Albin étoit d'une famille noble, et cependant d'Adrumète en Afrique; c'est pourquoi il s'appliquoit le sort favorable prédit à Sévère, comme nous l'avons dit dans la Vie de Pescennius, parce qu'il ne vouloit pas que ce fût lui que dési-

gnât le *Pessimus Albus*, renfermé dans le même vers, qui faisoit l'éloge de Sévère et celui de Niger. Avant que de parler de sa vie et de sa mort, disons un mot de ce qui contribua à son illustration.

Commode, en lui nommant un successeur, lui adressa en même-temps une lettre, par laquelle il le créoit César et dont voici la teneur.

« *L'Empereur Commode à Clode Albin.*
» Je vous ai écrit en son temps, pour
» vous nommer publiquement un succes-
» seur et vous notifier votre avancement;
» mais je vous fais cette lettre particulière
» et amicale écrite toute entière de ma
» main, comme vous le voyez, pour vous
» autoriser, si la nécessité le demande,
» à vous présenter aux troupes et à pren-
» dre la qualité de César. J'apprends que
» Septime Sévère et Nonius Murcus tien-
» nent aux soldats de mauvais propos sur
» mon compte, dans la vue de s'élever au
» souverain pouvoir. Vous aurez outre
» cela la liberté d'accorder jusqu'à trois
» pièces d'or de solde; j'ai de plus envoyé à
» ce sujet à mes Intendans de province, des

» lettres scellées de mon sceau d'Amazo-
» nie ; vous les recevrez, et lorsque le
» besoin l'exigera, vous les montrerez aux
» Trésoriers, afin qu'il vous obéissent,
» lorsque vous voudrez disposer du tré-
» sor. Et pour que vous ayez un orne-
» ment qui tienne en quelque sorte à la
» Majesté Impériale, je vous permets de
» porter en ma présence la robe écarlate ;
» lorsque vous serez ici, vous aurez celle
» de pourpre, mais sans or, parce que
» c'est ainsi que mon bisaïeul Verus, qui
» est mort dans son enfance, a reçu des
» marques de dignité d'Adrien qui l'avoit
» adopté ».

Après avoir lu ces lettres, Albin ne voulut pas exécuter ce qu'elles lui prescrivoient ; il craignit de partager le sort de Commode, qui, se rendant odieux par une conduite déshonorante et nuisible à la République, ne tarderoit pas à être massacré. On a à ce sujet le discours qu'il fit lorsqu'il reçut l'Empire, du consentement même de Sévère, selon quelques-uns. « Camarades, c'est malgré moi que
» je me vois élevé jusqu'au trône ; et ce

» qui le prouve, c'est que j'ai refusé le » titre de César que Commode m'avoit » donné; mais je dois me soumettre à » votre volonté et à celle de Sévère; » parce que je crois que la République » ne peut qu'être bien gouvernée sous un » Prince excellent et brave ». On ne sauroit disconvenir, ce que rapporte aussi Marius Maximus, que l'intention de Sévère ne fût, en cas qu'il lui arrivât quelque malheur, que Pescennius Niger et Albin lui succédassent. Mais dans la suite l'attachement qu'il prit pour ses fils à mesure qu'ils grandissoient, et la jalousie qu'il eut de voir l'affection qu'on portoit à Albin, changèrent ses sentimens, et les sollicitations de son épouse l'incitèrent à faire la guerre à ces deux rivaux et à les abattre. Enfin Sévère avoit désigné Consul, Albin; ce qu'il n'auroit pas fait, lui qui étoit si attentif dans le choix des Magistrats, s'il ne l'eût pas cru bon sujet.

Mais reprenons le fil de son histoire. Albin étoit, comme je l'ai déjà dit, d'Adrumète, d'une maison distinguée dans

le pays, et qui descendoit des familles romaines des Posthumius et des Albins Cejonius. Cette dernière très-noble encore aujourd'hui, à laquelle vous donnez, Auguste Constantin, un nouveau lustre et dont vous augmenterez l'éclat, avoit déjà été fort élevée par Gallien et les Gordiens. Albin naquit cependant dans une maison peu opulente, de parens respectables, qui ne lui laissèrent qu'un médiocre patrimoine. Il fut le premier fruit du mariage de Cejonius Posthumius et d'Aurélie Messaline : on le nomma Albinus, parce qu'au moment où il naquit, on trouva qu'il étoit très-blanc, contre l'ordinaire des enfans, qui en naissant sont hauts en couleur. Ceci paroît par une lettre du père écrite à Ælius Bassien, vraisemblablement son parent, et qui alors étoit Proconsul de l'Afrique.

« *Cejonius Posthumius, à Ælius Bassia-*
» *nus.* Il m'est né un fils le vingt-cinq de
» novembre, si blanc partout le corps,
» qu'il effaçoit le lange dans lequel on
» l'avoit mis ; c'est pourquoi je l'ai fait
« entrer dans la famille des Albins, qui

» nous est commune à tous deux, en » lui donnant le nom d'Albinus. Con- » servez-vous, continuez à nous aimer » et à servir la République comme vous » faites ».

Albin passa donc sa première jeunesse en Afrique, où il ne fut que médiocrement instruit dans les lettres grecques et latines, parce qu'il montra de bonne heure du goût pour l'art militaire et l'indépendance.

On dit qu'étant à l'école, il chantoit souvent au milieu des enfans de son âge, *hors de sens je prends les armes, sans savoir trop pourquoi*, et qu'il répétoit comme un refrein, *hors de sens je prends les armes* (1). On dit qu'il y eut à sa naissance bien des présages qui lui annonçoient l'Empire; car il naquit alors un bœuf tout blanc avec des cornes du plus beau pourpre, ce qui est étonnant: on rapporte qu'étant déjà Tribun, il plaça ces cornes dans le temple d'Apollon de Cumes et qu'elles y restèrent longtemps; interrogeant l'Oracle sur la destinée qui l'atten-

(1) *Æneïd. L.* 2. *v.* 314.

doit, il lui fut répondu : *Ce Chevalier fixera le sort de la République au milieu des plus grands troubles ; il renversera les Africains et le Gaulois rebelle* (1). Il est connu qu'Albin subjugua dans les Gaules plusieurs nations ; il soupçonnoit aussi que l'Oracle par ces mots : *Renversera les Africains*, faisoit allusion à Sévère qui étoit d'Afrique. Voici un second présage de l'Empire qui l'attendoit. C'est un usage particulier à la famille des Césars, de laver les enfans dans des écailles de tortues ; Albin étant né, un pêcheur porta en présent à son père une très-grande tortue. Cejonius Posthumius, qui étoit un homme instruit, accepta avec plaisir l'augure et le présent, ordonna qu'on en eût soin, et le destina aux petits bains chauds que l'on faisoit prendre à l'enfant, dans l'espérance que cela contribueroit à son élévation. Comme il est rare de voir des aigles dans l'endroit où Albin naquit, le septième jour après sa naissance, à l'heure du festin d'usage et au moment où l'on

(1) *Æneid. L.* 6. *v.* 858.

imposoit les noms à l'enfant, sept petits aigles furent apportés de leur nid, et mis comme en badinant autour du berceau : le père ne rejeta point ce présage ; il ordonna qu'on nourrît ces animaux et qu'on en prît soin. Un autre présage encore, c'est que la coutume étant dans cette famille d'employer pour emmailloter les enfans des bandelettes roussâtres, et celles que la mère avoit préparées, étant peut-être fraîchement lavées et par cela même encore humides, il fut enveloppé dans celles de sa mère, qui étoient couleur de pourpre ; ce qui fit que la nourrice lui donna en badinant le nom de Porphyre. Tels furent, entr'autres, les signes de son élévation ; quiconque voudra les connoître tous, n'a qu'à lire Ælius Cordus (1), qui, sur les pronostics, a compilé toutes les frivolités.

(1) Ou Junius Cordus, ou simplement Cordus. Il vivoit du temps des Maximins et des Gordiens. Jules Capitolin le cite encore dans la Vie des Maximins et de Macrin, et toujours il en parle comme d'un Auteur qui avoit compilé grand nombre de bagatelles. V. *G. Vossius, de Hist. lat.*

Dès sa jeunesse Albin prit le parti des armes ; ses parens Lollius Serenus, Bæbius Metien et Cejonius Posthumianus le firent connoître aux Antonins. Il commanda comme Tribun la cavalerie Dalmate ; il fut aussi à la tête de la légion des Quartans et des Primans. Il retint dans le devoir les armées de la Bithynie pendant la révolte d'Avidius. De-là il fut envoyé par Commode dans les Gaules, où il se rendit célèbre aux yeux des Romains et des Barbares, par la défaite des Frisons (1), qui habitent au-delà du Rhin. Commode enchanté de ses succès, lui offrit alors la qualité de César, lui permit de faire une gratification et de porter la robe d'écarlate ; mais il ne profita d'aucune de ces graces, disant fort prudemment, que ce Prince cherchoit des gens qui périssent avec lui, ou qu'il pût faire mourir sous quelque prétexte. On

(1) Saumaise croit que le mot *Frisii* s'est glissé dans le texte par la maladresse de quelque copiste, et qu'il faut lire, *fusis fugatisque gentibus transrhenanis*, « après avoir battu et mis en fuite les nations qui habitent au-delà du Rhin ».

lui fit grace de la Questure ; après cette dispense il ne fut Edile que dix jours, parce qu'on l'envoya promptement à l'armée. Sa Préture, sous Commode, fut très-brillante ; car pendant les jeux qu'il donna, l'Empereur amusa aussi, à ce qu'on dit, le peuple par des combats dans la place et sur le théâtre. Albin fut nommé Consul par Sévère lorsque ce Prince vouloit se l'associer avec Pescennius.

Il parvint déjà âgé à l'Empire et plus âgé que Pescennius, comme Sévère le rapporte dans sa Vie ; mais Pescennius étant vaincu, Sévère, qui desiroit de conserver l'Empire à ses fils, et qui voyoit que le Sénat aimoit beaucoup Albin, parce qu'il étoit d'une ancienne famille, lui fit remettre, par des gens de marque qu'il affectionnoit, des lettres dans lesquelles il l'exhortoit, Pescennius Niger étant mort, à gouverner fidèlement avec lui la République. Cordus produit celle-ci : « *L'Empereur Sévère Auguste*, » *au César Claude Albin son frère aimé* » *et chéri, salut* : Après avoir vaincu Pes-

» cennius, nous avons écrit à Rome une » lettre, que le Sénat, qui vous aime » beaucoup, a reçu avec plaisir. Je vous » conjure de gouverner la République » avec autant d'affection que j'en ai pour » vous, mon cher frère et collègue; Bas- » sien et Geta vous saluent. Notre chère » Julie vous salue, vous et votre sœur. Nous » enverrons à votre fils Pescennius Prin- » cus (1) des présens dignes de vous et » de lui. Retenez les armées dans les in- » térêts de la République et dans les » nôtres, mon unique et cher ami ».

Sévère chargea de cette lettre des gens qui lui étoient dévoués, leur ordonnant de les remettre publiquement, mais de dire ensuite qu'ils avoient à entretenir secrètement le Prince sur plusieurs objets relatifs à la guerre, aux opérations de la campagne et aux affaires de la cour; qu'aussitôt qu'ils seroient seuls avec lui, feignant de s'expliquer sur leur commission, cinq des plus forts d'entr'eux le perceroient de poignards qu'ils auroient

(1) Princus ou Princus. Saumaise avoue qu'on ne sait ce que c'est que ces deux noms.

sous leurs robes. Les députés tentèrent fidèlement l'entreprise ; car étant arrivés chez Albin, après qu'il eut lu la lettre qu'ils lui remirent, ils insinuèrent qu'ils avoient encore à lui parler en secret ; ils demandèrent en conséquence à se retirer à l'écart, et sous prétexte que rien de leur commission ne transpirât, ils ne voulurent pas que qui que ce fût accompagnât Albin sous un fort long portique. Celui-ci se douta du piège, et, cédant aux soupçons, il les fit appliquer à la torture. D'abord ils nièrent avec force ; mais vaincus enfin par la douleur, ils avouèrent ce que Sévère leur avoit ordonné. Tout étant alors dévoilé et les embûches découvertes, Albin convaincu de ce qu'il soupçonnoit déjà, rassembla une grande armée et marcha contre Sévère et ses Généraux.

Il eut du dessous dans le premier combat qu'il leur livra. Sévère ayant ensuite obtenu du Sénat qu'Albin fut déclaré ennemi de la patrie, marcha en personne contre lui, l'attaqua vivement et courageusement dans les Gaules, mais avec

des succès différens. Enfin, inquiet sur son sort, il consulta les Augures qui répondirent, selon Marius Maximus, qu'Albin tomberoit, mais ni mort ni vif, au pouvoir de Sévère : ce qui arriva, car dans la dernière action, un grand nombre des gens d'Albin ayant été massacrés, d'autres dispersés, d'autres s'étant rendus, cet infortuné prit la fuite, se blessa, ou selon quelques-uns fut blessé par son esclave qui le conduisit mourant à Sévère ; par où fut confirmé ce qui lui avoit été prédit auparavant. Plusieurs pensent aussi que ce furent ses propres soldats qui le massacrèrent, espérant par sa mort d'obtenir les bonnes graces de Sévère. Albin ( si l'on en croit quelques personnes ) avoit un fils ; Marius Maximus lui en donne deux ; Sévère leur pardonna d'abord, mais dans la suite il les fit mettre à mort avec leur mère et jeter dans un fleuve. Il promena la tête d'Albin au haut d'une lance ; écrivit à Rome pour se moquer du Sénat de ce qu'il avoit aimé Albin, au point de combler d'honneur ses parens et son frère. On dit que le

corps de ce malheureux resta plusieurs jours devant la tente de Sévère jusqu'à ce qu'infect et déchiré par les chiens, il fut jeté dans l'eau.

On pense différemment sur les mœurs d'Albin. Sévère lui impute d'avoir été déshonnête, malicieux, méchant, grossier, avide, luxurieux. Mais il n'en a parlé ainsi que pendant la guerre qu'il eut à soutenir contre lui, ou depuis, c'est-à-dire, dans un temps où son jugement est de peu de poids, puisqu'il étoit son ennemi : d'ailleurs il lui avoit souvent écrit comme à un intime ami ; et plusieurs personnes estimoient Albin : Sévère lui-même voulut en faire son César, et jeta d'abord les yeux sur lui, lorsqu'il pensa à un successeur. Il existe des lettres de Marc-Aurèle qui rendent un témoignage fort avantageux aux mœurs et aux vertus d'Albin : il ne sera pas hors de propos d'en alléguer une que ce Prince adressoit aux Préfets sur ce sujet. « *Marc-*» *Aurèle Antonin à ses Préfets, salut.* Nous » avons donné deux cohortes d'auxiliaires » à conduire à Albin Cejonius, gendre de

» Plautille; il est à la vérité Africain, mais » il a peu des mœurs de son pays. C'est » un homme instruit par l'expérience, » d'une conduite sage et austère. Je crois » qu'il se rendra utile dans les armées, » je le connois assez du moins pour être » assuré qu'il n'y nuira pas. J'ai résolu » de lui donner une double portion de » vivres, un simple habit militaire, mais » je quadruple la paie qui convient à sa » place; exhortez-le à se bien distinguer » et il obtiendra les récompenses qu'il » méritera ».

On a encore une autre lettre écrite par Marc-Aurèle pendant la révolte d'Avidius Cassius, la voici : « On ne peut » que louer, dit-il, la fidélité et le » courage avec lequel Albin a retenu » les troupes qui passoient dans le parti » d'Avidius Cassius, et qui, sans lui, au- » roient toutes pris le parti de ce rebelle. » Voilà donc un homme digne du Consu- » lat, auquel je l'élèverai à la place de » Cassius Papirius, qu'on m'annonce être » à l'agonie. Cependant n'en parlez pas » encore, de peur que Papirius ou ses

» amis ne l'apprennent, et que nous ne » passions pour avoir fait un Consul du » vivant d'un autre ».

Ces lettres prouvent qu'Albin étoit un homme utile. Ce qui le prouve surtout c'est que, pour se concilier les habitans des villes, que Niger avoit ravagées, il leur envoya de quoi les réparer. Cordus, qui, dans son Histoire, a rassemblé de pareils traits, dit qu'il étoit goulu et qu'il mangeoit une quantité énorme de fruits. Par exemple, qu'il avaloit à jeun cinq cents grosses figues que les Grecs appellent Callistruthies (1), cent pêches de la Campanie, dix melons d'Hostie (2), vingt livres de raisins de La-

(2) Donat croit qu'il faut lire *passerarias* figues d'oiseaux, ce qui s'accorde encore avec l'expression grecque *Callistruthias* de καλλίστος, très-bon, très-excellent, et στρουθίον, oiseau, passereau; figues que les oiseaux mangent avec plaisir. V. *Grut. Thes. crit. T.* 6. On pourroit aussi, comme Turnèbe, dériver *Passarius* de *pando* dont il fait *expansus*, *magnus*; et j'ai suivi d'autant plus volontiers ce sens, que Jules Capitolin paroît vouloir donner une idée de la gloutonnerie plutôt que de la gourmandise d'Albin. V. *Turnèb. adv. L.* 13. *ch.* 1.

(2) Ces melons différoient des nôtres, c'étoient

vica (1), cent bec-figues et quatre cents huîtres. Cordus dit qu'il buvoit peu de vin; ce que Sévère nie, assurant qu'il s'ennivroit même lorsqu'il étoit en campagne. Jamais il ne soupa avec ses amis, soit à cause de son ivrognerie, comme dit Sévère, soit à cause de l'âpreté de son caractère. Détesté de son épouse, injuste envers ses domestiques, il traitoit avec cruauté le soldat; car souvent il fit mettre en croix de simples Centurions, sans qu'ils eussent mérité ce châtiment; très-souvent il les battoit de verges; il ne pardonnoit jamais aucune faute. Il étoit très-propre dans son habillement, sans goût dans les repas qu'il donnoit, n'y voulant que la quantité; il aimoit les femmes passionnément; il étoit si peu porté aux plaisirs contre nature, qu'il se déclara même l'ennemi de ceux qui avoient ce goût; il s'entendoit à l'agriculture au point qu'il écrivit des Géorgiques. Quel-

---

des espèces de melons d'eau. Pline dit qu'ils venoient de la Campanie. *L.* 19. *ch.* 5.

(3) On croit que c'est Colonna dans la campagne de Rome.

ques personnes lui attribuèrent les *Milesiennes*, ouvrage assez estimé quoique médiocrement écrit.

Il fut aimé du Sénat plus qu'aucun Prince, et cela en haine de Sévère que sa cruauté rendoit insupportable à ce corps. Aussi après sa mort, Sévère fit-il périr un grand nombre de Sénateurs qui avoient été dans le parti d'Albin ou qui avoient paru le favoriser; et dès qu'il l'eut fait périr près de Lyon, il enleva ses papiers pour voir qui étoient ceux qui lui écrivoient. Sévère ayant fait déclarer ennemis par le Sénat, tous ceux dont il avoit trouvé des lettres, n'en épargna aucun, les fit mourir, et confisqua leurs biens qu'on versa dans le trésor public. Voici une lettre de ce Prince au Sénat; elle prouve bien quelles étoient ses dispositions. « Rien ne pouvoit m'ar-
» river de plus agréable, P. C., que de
» voir que vous accordez votre suffrage
» à Albin plutôt qu'à Sévère. J'ai pro-
» curé des bleds à la République; j'ai
» conduit plusieurs guerres pour elle;
» j'ai pourvu le peuple romain d'une

» quantité presque incroyable d'huile. » En faisant mourir Pescennius Niger, » je vous ai délivré des malheurs de la » tyrannie. Certes vous m'avez digne- » ment témoigné votre gratitude ; un » Africain (1), un Africain d'Adrumète » qui se dit de l'ancienne famille des Ce- » jonius, vous l'avez élevé au point de le » reconnoître pour votre Empereur, tan- » dis que moi et mes enfans nous étions » encore en vie. Manquoit-il donc à un » si grave Sénat un Prince qui l'aimât et » qui en fût aimé ? Vous avez comblé » d'honneurs le frère d'Albin ; sans doute » vous attendiez de lui des Consulats, des » Prétures et toutes les dignités de la » magistrature. Vous ne me rendez pas » ce que vos ancêtres ont fait en faveur

(1) Il est un peu surprenant que Sévère, Africain lui-même, parle avec autant de mépris de cette nation. D'après cette remarque, Casaubon est tenté de croire, que cette lettre est peut-être moins de Sévère, que de Marius Maximus ou de tel autre Historien, qui se sera avisé de la prêter à ce Prince. On peut encore inférer de ce qui est dit ici d'Adrumète, que ses habitans n'étoient pas fort estimés dans ce temps.

» de Trajan, dans la révolte de Pison ;
» et il n'y a pas longtemps dans celle
» d'Avidius Cassius. Vous m'avez préféré
» un fourbe, habile à soutenir toutes
» sortes d'impostures, jusqu'à s'attribuer
» une origine illustre. Il a même fallu
» que Statilius Corfulenus parlât en plein
» Sénat des honneurs qu'il croyoit qu'on
« devoit rendre à Albin et à son frère ; il
» ne manquoit plus que de décerner le
» triomphe à cet illustre personnage
» comme à mon vainqueur. Je n'ai pas été
» peu sensible encore à vous voir le louer
» comme un homme de lettres, tandis
» que tout occupé de bagatelles, il vieil-
» lissoit au milieu des Milesiennes puni-
» ques de son cher Apulée, et de telles
» autres misères littéraires ».

Ceci montre avec quelle rigueur Sévère s'est vengé de la faction de Pescennius et d'Albin. Tous ces détails se trouvent dans la Vie de Sévère ; ceux qui voudront les connoître, n'ont qu'à lire, parmi les Auteurs latins, Marius Maximus, et parmi les grecs, Hérodien ; l'un et l'au-

tre sont exacts dans la plupart des choses qu'ils racontent.

Albin étoit d'une taille avantageuse, ses cheveux étoient crêpus et bouclés, il avoit le teint d'une blancheur admirable, ce qui, selon quelques-uns, lui fit donner le nom d'Albinus; sa voix étoit celle d'une femme et presque d'un Eunuque; facile à s'émouvoir, il s'appaisoit difficilement et étoit cruel dans sa colère; il ne se livroit à la débauche que par accès, car souvent il aimoit le vin et souvent aussi il s'en privoit. Il étoit si vaillant homme de guerre, qu'on le nommoit le Catilina de son siècle. Il ne sera pas hors de propos d'expliquer comment Albin mérita l'affection du Sénat. Tandis qu'il commandoit l'armée en Angleterre, par l'ordre de Commode, on lui donna la fausse nouvelle que ce Prince venoit d'être massacré; et, comme il en avoit obtenu le titre de César, il se présenta aux soldats et leur tint ce discours: « Si le Sénat du peuple romain gouver-» noit encore, comme autrefois, la Ré-

» publique, et que l'intérêt d'un si grand
» Empire n'eût pas été remis entre les
» mains d'un seul, les destins de la Ré-
» publique n'auroient jamais été confiés
» à des Vitellius, à des Néron, à des Do-
» mitien. Nous avons vu revêtues de l'au-
» torité consulaire nos familles des Cejo-
» nius, des Albins, des Posthumius, dont
» vos pères, qui eux-mêmes l'avoient
» appris des leurs, ont beaucoup profité:
» il est indubitable que c'est le Sénat qui
» a ajouté l'Afrique à l'Empire romain;
» qui a dompté la Gaule et les Espagnes,
» et donné des lois aux peuples de l'Orient:
» c'est lui encore qui a entrepris de sou-
» mettre les Parthes, et il en seroit venu
» à bout, si la fortune n'avoit pas placé
» au timon de l'état un chef aussi avare.
» César, qui n'étoit pas encore Dictateur,
» mais qui étoit certainement Sénateur,
» a soumis l'Angleterre. Commode ne se
» seroit-il pas rendu plus estimable s'il
» avoit respecté le Sénat? Jusqu'au règne
» de Néron ce corps a maintenu son au-
» torité, puisqu'il n'a pas craint de con-
» damner un Prince impur et méprisa-

» ble, et de prononcer contre celui qui » avoit le droit de vie et de mort. C'est » ce qui me porte, camarades, à refuser » le titre de César que Commode m'a » donné ; fassent les Dieux que d'autres » n'ambitionnent pas ce titre. C'est au » Sénat à commander et à distribuer les » provinces ; que ce soit lui qui nous » fasse Consuls ; et que dis-je le Sénat ! » que ce soit vous, que ce soient vos « pères, car vous tenez ici la place des » Sénateurs ».

On envoya ce discours à Rome, Commode étant encore en vie : ce Prince fut outré de colère contre Albin, et fit partir aussitôt Junius Sévère, un de ses favoris, pour le relever. Le Sénat, au contraire, parut si satisfait de cette harangue, qu'il prodigua les plus grands applaudissemens à Albin, quoiqu'absent, et pendant la vie de Commode et après sa mort ; quelques personnes conseillèrent même à Pertinax de se l'associer à l'Empire ; Albin ne détermina pas peu Julien au parti de tuer Pertinax. Mais pour montrer que ceci est vrai, j'insère

dans ces mémoires une lettre de Commode à ses Préfets, dans laquelle il fait connoître le dessein qu'il avoit de se débarrasser d'Albin. « *Aurèle Commode Sévère à ses Préfets, salut :* Je compte » que vous êtes instruits, et de la fausseté du bruit qui a couru que j'avois » été massacré par mes gens, et du discours de Clodius Albin au Sénat, par » lequel il se recommande beaucoup, et » autant que j'en puis juger, avec assez » de succès à la protection de ce corps ; » car soutenir que la République ne doit » pas être gouvernée par un seul homme, » mais que c'est le Sénat qui doit tout » faire, qu'est-ce, que demander l'Empire au Sénat ? veillez donc soigneusement sur cet homme ; vous n'ignorez » pas tout ce que le peuple et les soldats » et vous ont à craindre de lui ». Pertinax ayant trouvé ces lettres, les publia dans l'intention de rendre Albin odieux ; ce qui détermina celui-ci à conseiller à Julien le meurtre du nouvel Empereur.

# VIE DE L'EMPEREUR ANTONIN CARACALLUS,

## PAR ÆLIUS SPARTIEN.

Il paroît par les deux livres que Septimius Sévère nous a laissés, que de Geta et de Bassien, dont l'armée élut l'un, et le père l'autre, Geta fut déclaré ennemi, et Bassien parvint au trône. Nous ne dirons rien de sa famille, puisque nous en avons déjà parlé en détail dans la vie de Sévère. Il fut aimable dans son enfance, spirituel, caressant envers ses parens et envers leurs amis, agréable au peuple, aimé du Sénat, qualités qui eurent cela d'avantageux pour lui, qu'elles lui concilièrent la bienveillance. Il fit des progrès dans les lettres, s'attacha à ceux qui l'affectionnoient, se montra généreux et porté à la clémence; mais il ne fut tel que pendant la vie de ses parens. S'il voyoit des criminels condamnés aux

bêtes, ou il pleuroit, ou il détournoit les yeux; ce qui plaisoit infiniment au peuple. A l'âge de sept ans, ayant appris qu'un de ses camarades de récréation avoit été sévèrement châtié à cause de la religion judaïque, il refusa pendant long-temps de voir et son père et celui de l'enfant, aussi bien que ceux qui l'avoient battu. Il fit rendre leurs anciens priviléges aux habitans d'Antioche et de Byzance, contre lesquels Sévère étoit irrité de ce qu'ils avoient favorisé Niger. Il conçut de la haine contre Plautien, parce qu'il étoit cruel. Il distribuoit de son propre mouvement à ses clients ou à ses maîtres, les présents qu'il avoit reçus de ses parens à l'occasion de la fête des Saturnales.

Mais tout ceci se borna à son enfance. Sorti de cet âge, soit par les conseils de son père, soit par la souplesse de son caractère, soit parce qu'il s'imaginoit égaler un jour Alexandre, il fut plus réservé, plus grave, et mit quelque chose de si rude dans son air, que ceux qui l'avoient connu dans son enfance, le méconnois-

soient alors tout-à-fait. Il ne parloit que d'Alexandre et de ses gestes. Il fit plusieurs fois ouvertement l'éloge de Tibère et de Sylla. Il fut plus fier que son père, et méprisa l'humilité de son frère. Lorsque Sévère fut mort, il se rendit au camp prétorien et se plaignit aux soldats de ce que son frère lui dressoit des embuches, et par-là il réussit à le faire massacrer dans le palais, ordonnant aussitôt que son corps fût brûlé. Il répandit dans le camp, que son frère lui avoit préparé du poison, qu'il avoit manqué de respect à sa mère, et rendit publiquement grace à ceux qui l'avoient assassiné. Bassien augmenta aussi la paye de ceux dont il avoit éprouvé la fidélité. Les soldats qui étoient à Albe, témoignèrent du mécontentement de la mort de Geta; tous disoient qu'ils avoient prêté serment aux deux fils de Sévère, et qu'ils devoient leur être fidèles à tous les deux; aussi fermèrent-ils les portes de la ville et en refusèrent-ils longtemps l'entrée à Bassien, qui n'y fut admis qu'après les avoir adoucis, non seulement par les plaintes qu'il fit

de Geta et par les crimes qu'il imputa à ce Prince, mais encore par les énormes largesses qu'il accorda (comme c'est l'usage) aux troupes : de là il se rendit à Rome. Il parut dans le Sénat en robe de Sénateur, sous laquelle il avoit une cuirasse. Il étoit accompagné de soldats armés, qu'il plaça sur deux lignes entre les bancs au milieu de l'assemblée. Prenant ensuite la parole, il se plaignit d'une manière confuse et embarrassée de prétendus piéges que son frère lui avoit dressés; et le tout pour charger le défunt et se disculper : le Sénat parut impatient en lui entendant dire, qu'il avoit laissé pleine liberté à son frère, qu'il l'avoit même arraché à des embuches, que cependant Geta avoit tenté de le perdre et n'avoit payé son attachement fraternel d'aucun retour.

Il rappela ensuite ceux qui avoient été bannis et relégués, puis retournant au camp des Prétoriens, il y passa la nuit. Le lendemain il fut au Capitole, combla de caresses ceux qu'il avoit résolu de faire mourir, et revint au palais s'ap-

puyant sur Papinien et sur Chilon. Ayant vu la mère de Geta et d'autres femmes pleurer la mort de son frère, il résolut leur perte, et il ne fut retenu que par la crainte que cette démarche n'augmentât ce qu'il y avoit déjà d'atroce dans l'assassinat de son frère. Il força Lætus, auquel il envoya du poison, à se donner la mort; cet homme, le premier de ceux qui avoient conseillé le trépas de Geta, fut aussi le premier qui périt. Bassien pleura souvent la mort de son frère; il ôta la vie à la plupart de ceux qui avoient trempé dans le meurtre de ce Prince, et honora toujours sa mémoire et sa statue. Il fit aussi mettre à mort Afer son cousin germain, auquel il avoit, la veille, envoyé des mets de sa table. Celui-ci s'étant précipité pour échapper aux meurtriers et réfugié, avec une jambe cassée, auprès de sa femme, les assassins l'arrachèrent avec insulte de cet asile et le massacrèrent. Bassien fit aussi mourir le petit-fils de Marc-Aurèle, Pompéien né de Lucille, fille de l'Empereur et de Pompéien, auquel elle avoit été donnée en mariage

après la mort de Verus; Caracallus l'avoit fait deux fois Consul, et lui avoit confié la conduite des guerres, qui dans ce temps furent très-sérieuses; il le fit tuer de manière qu'on pût croire qu'il avoit péri par les mains de brigands.

Papinien fut aussi mis à mort avec la hache, sous les yeux du Prince qui dit à l'exécuteur après l'assassinat: *je t'avois ordonné de le tuer avec l'épée* (1). Pétronius fut massacré devant le temple d'Antonin le Pieux, et au mépris de l'humanité, on traîna ces deux cadavres par les rues. Le fils de Papinien, qui trois jours auparavant avoit donné, en qualité de Questeur, des jeux somptueux, fut pareillement tué; dans le même temps périt un grand nombre de personnes qui avoient favorisé le parti de Geta. Les affranchis, qui avoient été attachés au service de ce Prince, subirent le même sort. Les assassinats se commettoient partout, jusques dans les bains. Quelques citoyens

(1) On voit que déjà dès ce temps-là il étoit moins déshonorant d'être mis à mort par l'épée. *Dion Cass. L. 77. p. 1290.*

furent même mis à mort, pendant qu'ils prenoient leur repas; de ce nombre fut Sammonicus Serenus (1), dont on a plusieurs doctes ouvrages. Chilon, qui étoit Consul et Préfet pour la seconde fois, se vit exposé au plus grand danger, pour celà seul qu'il avoit exhorté les Princes à la concorde. Cependant les soldats de la garnison l'ayant traîné un jour nuds pieds et dépouillé da sa robe de Sénateur, Caracallus appaisa la sédition (2). Ce Prince commit encore bien des meurtres dans la ville, faisant enlever et mettre à mort par les soldats, diverses personnes, comme s'il eût eu une sédition à venger. Helvius Pertinax, désigné Consul périt par la seule raison qu'il étoit fils

(1) G. J. Vossius le met au nombre des Historiens latins. V. *Macrob. Saturn. L.* 2. *ch.* 12. *L.* 3. *ch.* 9. 16. 17.

(2) Dion dit que Chilon, qu'il nomme Cilon, avoit été précepteur de Caracallus, qu'il fut saisi dans les bains n'ayant, comme il étoit d'usage, que des sabots à ses pieds ; et que si le Prince le sauva des mains des soldats, ce fut plus par honte et par crainte des suites que par tout autre motif. *L.* 77. *p.* 1290.

d'un Empereur. Caracallus ne discontinua pas de faire mourir, sous différens prétextes, ceux qui avoient été amis de son frère. Souvent il invectiva avec beaucoup de hauteur, soit contre le Sénat, soit contre le peuple, dans les édits qu'il publia, ou dans les harangues qu'il récita, donnant clairement à entendre qu'il remplaceroit Sylla.

Après celà il se rendit dans la Gaule, où, dès son arrivée, il condamna à mort le Proconsul de la Narbonnoise: mettant ensuite une plus grande confusion parmi ceux qui administroient les affaires de ce pays, il se fit haïr comme un tyran, quoiqu'il feignît quelquefois d'être bon, tout cruel qu'il étoit de son naturel. Après avoir commis bien des excès, et contre les particuliers et contre les droits des villes, il tomba dangereusement malade. Il fit paroître beaucoup de cruauté envers ceux qui eurent soin de lui. Il se prépara ensuite pour le voyage d'Orient; mais il abandonna ce projet et s'arrêta dans la Dace. Il détruisit beaucoup de barbares aux environs de la Rhétie, et

traitant les soldats comme Sylla traitoit les siens, il les anima et les combla de présens. Il défendit qu'on l'appelât Dieu, ce que n'avoit pas refusé Commode qui fut nommé Hercule, pour avoir tué un lion et quelques bêtes sauvages. Après avoir vaincu les Germains, il prit le nom de Germanique (1); et, soit sérieusement, soit en badinant, car c'étoit un fou et un extravagant, il assuroit que s'il avoit vaincu les Lucaniens, il auroit pris le nom de Lucanien (2). On con-

(1) Par une équivoque particulière à la langue latine, le surnom de Germanique signifiant, ou le vainqueur des Germains, ou le meurtrier de son frère, ce Prince, dit Casaubon, ne devoit pas ambitionner ce titre.

(2) On donnoit le nom de *Lucanica* à une sorte de boudin. Nous voyons, dans Ammien Marcellin, que de son temps il y avoit des gens qui tiroient vanité de dénominations ridicules, comme celles de *Lucanien*, ou mangeur de boudin. *Ammien Marcellin, L. 28. ch. 4.*

Nous verrons plus bas qu'Aurélien, après avoir vaincu les Carpes, refusa le nom de Carpique, pour éviter l'équivoque qu'il y avoit entre ce nom et celui d'une espèce de souliers qui étoit alors de mode.

damna dans le même temps ceux qui avoient lâché leur eau devant les statues ou les images du Prince et qui avoient ôté les couronnes de ces statues pour y en mettre d'autres. On condamna de même ceux qui portoient autour du cou des préservatifs contre la fièvre tierce et contre la fièvre quarte. Il traversa les Thraces accompagné du Préfet du Prétoire ; et passant de-là en Asie, il courut les risques de faire naufrage ; car l'antenne du navire se brisa, et il fut obligé de descendre dans la chaloupe avec ses gardes, d'où il fut reçu dans un trirème par le Préfet de la flotte, et arraché ainsi au péril. Il affronta souvent des sangliers et combattit aussi un lion ; ce qu'il écrivit avec jactance à ses amis, se vantant d'avoir approché de la valeur d'Hercule.

Après cela, marchant pour la guerre contre les Arméniens et les Parthes, il nomma un Général dont les mœurs convenoient aux siennes. De-là il se rendit à Alexandrie, il convoqua le peuple dans le Gymnase et le censura ; il ordonna aussi qu'on fît un choix de ceux qui

étoient propres à porter les armes ; et ceux qu'il choisit, il les fit mourir à l'exemple de Ptolémée Evergète (1) le huitième de ce nom. A un certain signal qu'il donna à ses troupes, elles égorgèrent leurs hôtes et firent un très-grand carnage dans Alexandrie. De-là il entra en Perse par les confins des Cadusiens (2) et de la Babylonie, en vint tumultuairement aux mains avec les Satrapes des Parthes et lâcha des bêtes féroces contre les ennemis. Sur des lettres qu'il adressa au Sénat, comme s'il eût triomphé, il reçut le nom de Parthique, car il avoit obtenu celui de Germanique du vivant de son père (3). Il méditoit une seconde

(1) Il est plus connu sous le nom de Physcon. Justin entre dans le détail des cruautés sans nombre que ce Prince commit. *L.* 28.

(2) Ils habitoient la partie septentrionale de la Médie Atropatène, aujourd'hui l'Aderbigian.

(3) Spartien paroît se contredire ici puisqu'il s'exprime plus haut, comme si Bassien ou Caracallus avoit reçu depuis la mort de son père le surnom de Germanique ; cette contradiction disparoîtra si l'on suppose deux avantages remportés dans des temps différens, par Bassien sur les Germains.

guerre contre les Parthes, et dans cette vue il hiverna à Edesse, d'où il se rendit à Cayrras pour le culte du Dieu Lunus (1), mais au jour de sa naissance, qui étoit le sixième d'Avril et précisément celui de la fête de Cybèle (2), s'étant retiré pour satisfaire à quelque besoin, il fut assassiné par les embuches que lui tendit le Préfet du Prétoire Macrin qui, après lui, s'empara de l'empire. Les complices de ce meurtre furent Nemesianus et son frère Apollinaire, et Rétien qui commandoit la seconde légion parthique et

(1) Qui n'étoit autre que la Lune, comme notre Auteur le dit plus bas. Casaubon croit que cette différence de dénomination vient de ce que le nom de cet astre étoit tantôt du genre masculin, tantôt du féminin dans les langues orientales.

(2) Ou de la mère des Dieux, cette fête commençoit le 12 avril. On promenoit par la ville sous un dais, la statue de la Déesse qui, à pareil jour, étoit arrivée de Pessinunte à Rome; elle étoit précédée des femmes les plus distinguées, qui jouoient de divers instrumens, des Magistrats et du reste des citoyens, qui se régaloient ensuite réciproquement pendant six jours consacrés à cete fête. V. *G. J. Voss. Etym. Megalesia. Tite-Live, L.* 28. 14. *et Cic. de Arusp. ch.* 12.

les cavaliers surnuméraires ; ceci ne se fit à l'inçu ni de Martius Agrippa, qui commandoit la flotte, ni de plusieurs autres officiers qu'avoit animés Martialis (1).

Caracallus étant descendu de cheval pour lâcher son eau, fut tué entre Carras et Edesse, au milieu de ses gardes complices de l'assassinat ; ce fut son écuyer qui en l'aidant à remonter lui enfonça un poignard dans le flanc et aussitôt tous s'écrièrent que c'étoit Martialis qui avoit fait le coup.

Puisque nous avons parlé du Dieu Lunus, il faut savoir que tous les doctes nous ont transmis, et que les habitans de Carras pensent aussi que quiconque est dans l'idée qu'il faut donner un nom de femme à la Lune, est constamment l'es-

(1) Dion l'appelle Jules Martialis, et dit que ce qui le porta à attenter à la vie de Caracallus, fut que ce Prince n'avoit pas voulu le nommer Centurion. Hérodien, au contraire, dit que Martialis étoit Centurion, et que ce fut pour se venger de la mort de son frère, que Caracallus avoit fait massacrer injustement, qu'il se porta à cette action. V. *Dion. L.* 78. *p.* 1313.

clave du sexe; que celui au contraire qui en a fait un Dieu, maîtrise les femmes et n'a rien à craindre de leurs embuches. De-là vient que les Grecs et les Egyptiens, quoiqu'ils donnent à cet astre un nom de femme, disent pourtant mystiquement que c'est un Dieu.

Je sais qu'on a dit, à l'occasion de la mort de Papinien, qu'on en ignoroit la cause, vu la variété des différens sentimens des auteurs; j'ai mieux aimé cependant la fixer d'après l'opinion publique, que de garder le silence sur le meurtre d'un si grand personnage. On dit que Papinien étoit intime ami de Sévère, et, selon quelques-uns, qu'il étoit même son allié par le second mariage qu'avoit contracté ce Prince; que ce fut à Papinien principalement, qu'il recommanda ses deux fils; qu'il avoit étudié avec lui sous Scévola, et qu'il l'avoit eu pour successeur dans l'advocature du fisc; que toutes ces raisons engagèrent Papinien à entretenir la concorde entre les deux frères; qu'il empêcha même que Bassien ne tuât Geta, qu'il soute-

noit lui tendre des embuches, et que ce fut la raison qui, faisant mettre Papinien au nombre des partisans de Geta, porta les soldats à la persuasion d'Antonin, à le massacrer. Plusieurs assurent que Bassien, après le meurtre de son frère, voulut que Papinien justifiât cette action devant le peuple et devant le Sénat, mais que le Jurisconsulte répondit: *Qu'il étoit plus aisé de commettre que d'excuser un parricide.* On raconte aussi qu'il refusa de dicter un discours destiné à invectiver contre le défunt Prince, ce qui auroit diminué en quelque sorte le crime de son meurtrier, et qu'il dit: *Que ce seroit un second parricide, que d'accuser un homme mort innocent.* Mais tout cela est discordant; car le Préfet ne composoit pas les harangues (1); et on

(1) C'étoit ordinairement la tâche des Questeurs, des Secrétaires ou Maîtres des requêtes, et, n'en déplaise à tout ce que dit Casaubon pour prouver que Caracallus a pu s'écarter de l'usage et employer de préférence Papinien, je crois qu'il n'est pas du tout ici question de cela; Spartien doute de l'histoire qu'on fait du refus de Papinien, d'un côté parce que

sait que Papinien fut tué en qualité de partisan de Geta. On dit qu'entraîné par les soldats au palais, pour y être mis à mort, Papinien fit une sorte de prophétie, en disant que celui qui lui succéderoit seroit un grand fou, s'il ne vengeoit pas le rang auquel la cruauté l'éleveroit. Ce qui arriva en effet; car Macrin tua Caracallus, comme nous venons de le dire. Les soldats nommèrent donc Empereur Macrin avec son fils, qui, à la place du nom de Diadumène qu'il portoit, reçut celui d'Antonin, parce que les Prétoriens souhaitoient fort un Antonin.

Bassien vécut quarante-trois ans; il en régna six. Il fut enterré publiquement. Il laissa un fils, qu'on appela dans la suite Antonin Héliogabale; tant le nom d'Antonin étoit cher et avoit, comme celui d'Auguste, gagné tous les cœurs. Les mœurs de Caracallus furent déréglées; il l'emporta en cruauté sur son

---

les Préfets ne composoient pas ces discours, et de l'autre, parce qu'il n'étoit nullement vraisemblable que Caracallus s'adressât à un homme aussi attaché à Geta que l'étoit Papinien.

père ; goulu, adonné au vin, détesté de ses parens et haï de toutes les troupes, excepté des Prétoriens, il n'y avoit aucun rapport entre les deux frères. Les édifices dont il orna Rome, furent les bains magnifiques qui portèrent son nom : la chambre, qui renfermoit les cuves, étoit, de l'aveu des architectes, d'une beauté inimitable, car on prétend que la voûte entière portoit sur une balustrade d'airain ou de cuivre, et qu'elle présentoit un espace si grand que d'habiles Mécaniciens en mettent en doute la possibilité. Il a laissé, sous le nom de son père, un portique qui en représentoit les gestes, les triomphes et les guerres. Il prit le nom de Caracallus, d'un vêtement inusité jusqu'alors qu'il donna au peuple et qui descend jusqu'aux talons ; de-là vient qu'encore aujourd'hui, surtout parmi le peuple, qui en fait grand usage, on appelle ce vêtement des casaques antoniniennes. Il embellit si fort la nouvelle voie qui conduit à ses bains, qu'il n'y a pas de plus belle rue à Rome.

Il transporta dans cette ville le culte

d'Isis, et lui érigea partout des temples somptueux. Il célébra aussi les mystères de cette Déesse avec plus de solemnité qu'on ne faisoit avant lui. Je suis surpris de voir qu'on dise qu'il introduisit le premier ce culte, puisque Antonin Commode l'affectionnoit déjà au point de porter l'Anubis, de se reposer en le portant; peut-être aussi n'a-t-on voulu qu'indiquer que Caracallus ajouta à la pompe de cette fête.

Son corps fut déposé dans le tombeau des Antonins comme dans le lieu qui lui avoit donné son nom.

Il importe de savoir comment il épousa Julie sa belle mère. Cette femme, qui étoit très-belle, paroissant un jour négligemment devant lui, et le corps en grande partie découvert, Antonin lui dit: *Ah que je voudrois, s'il étoit permis....* Elle lui répondit: *Il l'est si vous le souhaitez: ignorez-vous donc qu'un Empereur donne des lois et n'en reçoit pas?* Ces paroles enflammèrent la passion du Prince, au point qu'il consomma le crime, et célébra ainsi des noces qu'il

auroit le premier défendues, s'il avoit bien sçu ce que c'est que de donner des lois. Il épousa donc sa mère (car on ne sauroit l'appeler autrement), et joignit à l'inceste un parricide, puisqu'il se maria à celle dont il venoit d'égorger le fils. Il ne sera pas hors de propos de rapporter un trait lâché contre lui. Ayant pris les noms de Germanique, de Parthique, d'Arabique, d'Allemanique (car il avoit vaincu les Allemands), Helvius, fils de Pertinax, lui dit en badinant, *ajoutez-y le très-grand Getique*, et parce qu'il avoit tué son frère Geta, et parce qu'on appelle Getes les Goths, qu'il avoit, dans son voyage en Orient, attaqués et vaincus en divers combats.

Il y eut plusieurs pronostics du meurtre de Geta, comme nous le rapporterons dans la vie de ce Prince. Quoiqu'il soit mort le premier, nous avons préféré de parler d'abord de celui qui étoit né et qui avoit régné le premier. On dit que l'armée ayant salué Bassien Auguste, parce que Sévère étant pris de la goutte, ne paroissoit pas pouvoir commander,

celui-ci, après avoir tancé les soldats et les Tribus, forma le dessein de le mettre à mort, et qu'il l'auroit exécuté, si les Préfets, personnages estimables, ne s'y fussent opposés. D'autres croient au contraire que les Préfets le conseillèrent, mais que Sévère y répugna, de peur qu'on ne regardât cette sévérité comme un acte de barbarie, et que, les soldats étant les seuls auteurs du crime, le père en condamnant son fils à mort, ne passât pour avoir châtié d'un trop grand supplice, un jeune homme qui n'étoit coupable au fond, que d'imprudence. Cependant ce Caracallus, le plus cruel des Princes, ce parricide, cet incestueux, cet ennemi de son père, de sa mère et de son frère, Macrin qui l'avoit assassiné, fut obligé par crainte des soldats, et surtout des Prétoriens, de le mettre au rang des Dieux. Il a un temple, il a des Prêtres, il a une confrérie nommée des Antoniniens et a privé Faustine de ses autels et des honneurs divins : du moins l'a-t-il privée certainement du temple qu'Antonin le Pieux lui avoit

construit aux pieds du Taurus, et dans lequel fut placé ensuite le fils de ce Bassien, Héliogabale Antonin qui se le consacra à lui-même, ou à Jupiter Syrien, ou au Soleil (car cela est incertain).

# VIE DE L'EMPEREUR ANTONIN GETA,

## PAR ÆLIUS SPARTIEN.

AUGUSTE Constantin, je ne doute pas que plusieurs personnes, et Votre Majesté même, ne demandent pourquoi je donne la vie d'Antonin Geta, puisqu'il ne sauroit y avoir beaucoup à dire d'un Prince qui a été enlevé au monde avant de régner avec son frère. Je ne parlerai de sa vie ou de sa mort, qu'après avoir exposé pourquoi Sévère lui donna aussi le nom d'Antonin. Septime Sévère ayant consulté pour savoir qui seroit un jour son successeur, vit en songe que ce seroit Antonin: aussitôt il fut trouver les troupes et donna à Bassien, l'aîné de ses fils, les noms de Marc-Aurèle Antonin. Après cela, soit par un sentiment de tendresse paternelle, soit sur les représentations de Julie sa femme, qui étoit au fait du

songe, considérant qu'il avoit par cette démarche, exclu du trône son cadet Geta, il voulut qu'on l'appelât pareillement Antonin, et le nomma toujours ainsi dans ses lettres à ses amis, leur disant lorsqu'il étoit absent : *Saluez mes successeurs et mes fils Antonins.* Cependant la précaution de la mère et du père fut vaine : car le premier qu'on avoit nommé Antonin, fut le seul qui régna : ceci regarde le nom d'Antonin.

Quant à celui de Geta, il le tenoit ou de son oncle ou de son aïeul paternel. Marius Maximus parle fort au long de la vie et des mœurs de ce jeune Prince dans la première septenaire de son histoire de Sévère. Peut-être Geta fut-il aussi appelé Antonin, parce que Sévère souhaitoit que tous les Princes portassent dans la suite le nom d'Antonin, comme ils portent celui d'Auguste, tant il aimoit Marc-Aurèle, qu'il appeloit son père (1), et dont il imita toujours la phi-

(1) Je suis ici le sentiment de Saumaise et de Casaubon ; d'ailleurs Dion dit positivement que Sé-

losophie et le goût pour les lettres. D'autres prétendent que ce nom fut donné moins en l'honneur de Marc-Aurèle, qui ne l'eut que comme un surnom, qu'en l'honneur d'Antonin le Pieux ; et cela parce que ce Prince ayant tiré Sévère de la foule des aspirans aux charges du barreau pour le nommer avocat du fisc, lui avoit par là ouvert la carrière des honneurs : ajoutez que rien ne paroissoit de meilleur augure, que d'emprunter d'un Prince un nom que quatre Empereurs avoient déjà porté. On dit que Sévère qui étoit, ainsi que la plupart des Africains, fort au fait de l'art des Horoscopes, dit à l'ocasion de Geta : *il est étonnant, mon très-cher Juvenal, que mon fils Geta doive être divinisé, n'y ayant rien de royal dans sa constellation.* Juvenal étoit Préfet du Prétoire. Sévère ne se trompa pas ; car on assure que Bassien ayant fait périr son frère, et ouï qu'il pourroit adoucir l'impression que

---

vère se nommoit avec complaisance le fils de Marc-Aurèle et le frère de Commode. *Dion, L.* 75. *p.* 1262.

cet acte de tyrannie faisoit, en plaçant le défunt dans le ciel, dit : *Qu'il soit Dieu, pourvu qu'il ne vive pas.* Il lui accorda donc les honneurs de l'apothéose et effaça ainsi, tant bien que mal, la tache de parricide.

Geta naquit à Milan, quoique d'autres disent ailleurs, le 26 de Mars sous les Consuls Sévère et Vitellius, de Julie, que Sévère, homme privé, mais qui déjà occupoit un beau poste, avoit épousée, parce qu'il avoit appris, par la constellation de cette femme, qu'elle seroit épouse d'un Roi. Dès que Geta fut né, on annonça qu'une poule venoit de pondre dans la basse-cour un œuf couleur de pourpre : le jeune Bassien prenant cet œuf comme un enfant, le laissa tomber par terre et le cassa, sur quoi sa mère lui dit en badinant : *maudit parricide, tu as tué ton frère !* Sévère prit ce badinage plus au sérieux qu'aucun des assistans, qui reconnurent dans la suite que c'étoit une vraie prophétie. Il y eut aussi ce pronostic, c'est qu'à la même heure où Geta vint au monde, il naquit dans la

métairie d'un plébéïen nommé Antonin, un agneau dont la toison du front étoit de couleur pourpre. Cet homme, qui avoit ouï dire à un aruspice qu'Antonin succéderoit à Sévère, s'appliqua tout bas le présage et, dans la crainte qu'on ne le soupçonnât, tua son agneau; ce qui indiquoit, comme la suite le fit voir, qu'Antonin tueroit Geta.

Voici encore un pronostic bien remarquable de cet attentat. Sévère célébrant par un sacrifice le jour de la naissance du jeune Geta, le sacrificateur nommé Antonin, frappa la victime; ceci ne fut alors ni compris ni observé, mais l'événement l'expliqua.

Geta fut dans sa jeunesse d'un caractère rude, quoique sans méchanceté; sa figure étoit agréable; il étoit contredisant, mangeoit beaucoup et recherchoit les vins différemment préparés. Voici un trait remarquable de son enfance; Sévère ayant résolu de mettre à mort des gens de partis contraires, et disant à sa famille : *Je vous délivrerai de vos ennemis,* Bassien y souscrivit au point de dire

que, si l'on suivoit son avis, on feroit même périr les enfans de ces gens-là; Geta s'informa à combien le nombre de ces proscrits se montoit; le père le lui ayant dit, le jeune Prince demanda, *et ceux-ci ont-ils des parens, des allies? Beaucoup*, lui répondit-on: *En ce cas*, répliqua-t-il, *il y aura bien plus de personnes affligees que de réjouies de notre victoire*: et son avis auroit prévalu si le Préfet Plautien ou Juvenal, n'avoient pas insisté dans l'espérance de s'enrichir par les proscriptions, comme ils le firent.

A ceci se joignit l'extrême cruauté de Bassien, qui soutenoit et ne se lassoit pas de répéter, tantôt sérieusement, tantôt d'un ton plaisant, qu'il falloit tuer avec leurs enfans tous ceux qui étoient de partis contraires: à quoi Geta répondit: *Vous qui ne faites grace à personne, vous pourriez bien aussi tuer votre frère!* Ce mot, qui alors paroissoit ne signifier rien, passa dans la suite pour un présage.

Geta s'appliqua aux lettres, étudia les anciens, et profita des maximes de son père: son frère témoigna toujours de la

haine pour lui; sa mère le préféroit à Bassien: il avoit la voix belle, mais il bégayoit un peu: son goût pour les vêtemens recherchés fut si fort, que son père s'en affligeoit. S'il recevoit quelque présent de ceux qui lui faisoient leur cour, il l'appliquoit tout de suite à sa parure, et ne donnoit jamais rien à personne. Sévère couvert de gloire après la guerre des Parthes, associa Bassien à l'empire et conféra, selon quelques-uns, la qualité de César et le nom d'Antonin à Geta. Ce jeune Prince demandoit souvent aux Grammairiens, quels noms on donnoit aux cris des divers animaux, par exemple, les agneaux bêlent, les cochons grognent, les pigeons roucoulent, les ours grondent, les lions rugissent, les léopards mugissent, les éléphans murmurent, les grenouilles coassent, les chevaux hennissent, et il comparoit ces noms avec ce que les anciens en ont dit; il lisoit fréquemment les ouvrages que Serenus Sammonicus (1) a dédiés à Marc-

(1) Il étoit Médecin et composa divers ouvrages relatifs à l'histoire et aux belles-lettres. Nous ver-

Aurèle. Il avoit aussi la coutume d'ordonner à ses esclaves, qui étoient au fait, de faire paroître les mets dans les repas, et surtout dans les diners qu'il donnoit, selon l'ordre des lettres de l'alphabet, par exemple, le coq, la caille, le canard, le poulet, la perdrix, le paon, le porc, le poisson, le pâté et tous les autres plats, suivant la lettre qui leur étoit commune, comme le faisan, la farce, la figue, etc., ce qui, dans sa jeunesse, le faisoit passer pour badin.

A sa mort, une partie des soldats qui n'avoient pas été corrompus, témoignèrent beaucoup de mécontement de ce parricide, disant qu'ils avoient prêté serment aux deux fils, et qu'ils devoient le garder à tous deux; ils tinrent même les portes fermées pendant longtemps et n'admirent pas l'Empereur. Celui-ci ne put revenir à Rome, qu'après avoir chargé le défunt Prince de griefs et

---

rons plus bas dans la Vie du jeune Gordien, que le fils de Serenus légua à ce Prince une bibliothèque de plus de soixante mille volumes, qu'il avoit hérités de son père. V. *J. Voss. de H. Lat. L.* 2. *ch.* 2.

adouci l'esprit des troupes par d'énormes largesses. A la suite de cette révolution, on mit à mort Papinien, et nombre de personnes qui avoient exhorté ces frères à la paix ou favorisé le parti de Geta; de sorte que les uns furent massacrés publiquement, ceux-ci pendant qu'ils prenoient leurs repas, ceux-là dans les bains. Papinien fut mis à mort avec la hache, ce que Bassien désapprouva, disant qu'on auroit dû se servir de l'épée. Les choses furent poussées si loin, que les soldats de la garnison se révoltèrent, et Bassien ne vint que difficilement à bout de les calmer en tuant, disent les uns, selon les autres en exilant leur Tribun. Il craignit lui-même si fort pour sa personne, qu'il alla au Sénat avec une cuirasse sous sa robe, et rendit ainsi compte de sa conduite et de la mort de son frère. Ce fut dans ce même temps qu'Helvius Pertinax, que Bassien fit mourir dans la suite, et qui étoit fils du feu Empereur Pertinax, entendant Faustinus le Préteur qui proclamoit tout haut Bassien très-grand Sarmatique, très-grand Par-

thique, dit : *ajoutez très-grand Getique :* ce mot fit une si profonde impression sur Bassien, qu'il s'en vengea dans la suite par la mort de Pertinax ; mais Pertinax ne périt pas seul, et de tous côtés on vit, comme nous l'avons dit, des innocens injustement condamnés. Bassien soupçonnoit ce Pertinax de penser au trône, parce que d'un côté il étoit aimé de tout le monde, et que de l'autre il étoit fils de l'Empereur Pertinax, ce qui, pour un particulier, est toujours accompagné de danger.

Les obsèques de Geta furent plus belles, à ce qu'on dit, que ne devoient l'être les obsèques d'un Prince tué par son frère. Il fut porté dans le sépulcre de ses ancêtres, c'est-à-dire de Sévère ; ce monument est sur la voie Appienne en entrant à droite, bâti en espèce de septizone : Sévère l'avoit de son vivant embelli. Bassien voulut faire mourir la mère de Geta, qui s'affligeoit de la mort de ce Prince, ainsi que les femmes auxquelles il avoit vû répandre des larmes au retour du Sénat. Antonin Bassien poussoit la

barbarie si loin, qu'il caressoit principalement ceux qu'il avoit résolu de perdre, de sorte qu'on craignoit plus ses caresses que sa colère. Il paroissoit étrange à tout le monde, qu'il pleurât la mort de son frère, toutes les fois qu'il entendoit prononcer son nom, et qu'il voyoit ou son portrait ou sa statue. Bassien se ressembloit si peu et étoit si affamé de carnage, qu'il faisoit périr, selon que le hasard les lui présentoit, tantôt les amis, tantôt les ennemis de Geta; ce qui faisoit encore plus regretter ce Prince.

# VIE DE L'EMPEREUR

# OPILIUS MACRIN,

## PAR JULES CAPITOLIN.

L'HISTOIRE des Princes, soit des Tyrans, soit des Césars qui ont peu régné, est couverte de ténèbres, ou parce que les particularités de leur vie privée ne sont pas dignes d'être rapportées, puisqu'ils seroient entièrement ignorés, s'ils n'avoient pas aspiré au trône ; ou parce qu'on ne sauroit, leurs règnes ayant été courts, en dire beaucoup de choses : nous allons cependant exposer ce que nous avons puisé dans diverses sources, et qui est digne d'être conservé. Il n'est personne dont la vie soit absolument vide d'actions ; mais il est du devoir d'un historien de ne transmettre à la postérité que ce qui mérite de lui être présenté. Junius Cordus s'est principalement appliqué à écrire l'histoire des Empereurs dont les vies étoient obscures ; en quoi il

n'a guère réussi ; car, tout en disant qu'il n'omettroit rien, il n'a rassemblé que peu de faits, et des faits qui ne valent pas la peine d'être connus ; comme s'il importoit, en parlant de Trajan, d'Antonin le Pieux, de Marc-Aurèle, de savoir combien de fois ils parurent en public, quels différens mets on servit sur leur table, quels vêtemens ils portèrent, quels sujets ils avancèrent et en quel temps ils les promurent : en s'attachant à d'aussi petits objets, il a rempli ses ouvrages de faits fabuleux, tandis qu'on ne doit se permettre d'écrire des bagatelles que rarement et qu'autant qu'elles sont nécessaires pour juger des mœurs, dont le tableau est le principal but de l'histoire ; il faut glisser sur ces petits faits, et en dire seulement assez pour mettre le lecteur en état de juger du reste.

Après le massacre d'Antonin Bassien, Opilius Macrin, Préfet du Prétoire, et qui auparavant avoit eu soin des affaires domestiques du Prince, s'empara de l'empire : il étoit de basse extraction et

avoit l'ame aussi ignoble que la physionomie. Haï de tous les sujets et de tous les soldats, il prit tantôt le nom de Sévère, tantôt celui d'Antonin. D'abord il marcha contre les Parthes pour ne pas laisser aux soldats le loisir de l'apprécier (1), et aux bruits qu'on répandoit sur son compte, le temps d'être approfondis; quoique le Sénat en haine d'Antonin Bassien l'eût nommé avec plaisir Empereur, et que ce Corps n'eût eu qu'une voix pour dire, qu'il falloit préférer quelque sujet que ce fût, à un parricide, à incestueux, à un débauché, à l'assassin du Sénat et du peuple. Tout le monde s'étonnera peut-être de ce que Macrin, qui avoit fait périr Antonin, voulut que son fils Diadumène prit le nom d'Antonin. Je vais rapporter ce qu'on raconte de ce Prince.

La Prêtresse d'Uranie de Carthage, qui, inspirée par la Déesse, avoit coutume de dévoiler l'avenir, ayant été, selon l'usage, consultée sous le règne

(1) Gruterus, d'après les manuscrits, lit *judicandi de se* au lieu de *vindicandi de se*.

d'Antonin le Pieux par le Proconsul, sur l'état de la République et sur la destinée du Prince, ordonna, lorsqu'elle en vint aux Empereurs, de compter distinctement et à haute voix combien de fois elle nommeroit Antonin. Tous les assistans observèrent qu'elle prononça huit fois le nom d'Antonin Auguste. On crut d'abord qu'Antonin le Pieux ne régneroit que huit ans, mais ce Prince passa ce terme : on comprit dès-lors et dans la suite, que la Prêtresse avoit autre chose en vue. Enfin, si l'on rassemble tous les Antonins, on trouvera précisément ce nombre. Car le Pieux fut le premier, Marc-Aurèle le second, Vérus le troisième, Commode le quatrième, Caracallus le cinquième, Geta le sixième, Diadumène le septième, et Héliogabale le huitième. On ne doit pas compter parmi les Antonins les deux Gordiens qui n'eurent que le surnom d'Antonin, ou qui, pour mieux dire, furent plutôt appelés Antoines qu'Antonins. Ce fut encore ainsi que Sévère et plusieurs autres Princes, tels que Pertinax, Julien et Macrin

lui-même, prirent ce nom. Et depuis les Antonins même, ceux qui furent de vrais successeurs d'Antonin le Pieux préférèrent ce nom à celui qui leur étoit propre. Voilà ce que disent certains auteurs. D'autres prétendent que Macrin ne donna le surnom d'Antonin à Diadumène, que pour ôter de l'esprit des soldats le soupçon qu'il fût l'auteur de l'assassinat de Bassien. D'autres présument enfin qu'on avoit tant d'attachement pour ce nom, que le peuple et les soldats ne regardoient pas comme Empereur légitime tout Prince qui ne le portoit pas.

Lorsqu'on annonça dans le Sénat que Varius Héliogabale étoit Empereur, quoique cette assemblée eût déjà honoré Alexandre du titre de César, plusieurs personnes parlèrent de Macrin comme d'un sujet vil, méprisable et souillé de vices : Aurélius Victor, surnommé Primus, s'exprima en ces termes : *Macrin affranchi, homme perdu de débauches, employé aux offices les plus abjects dans la maison impériale, avoit l'ame vénale;*

*il vécut dans l'obscurité sous Commode; perdit même ses vils emplois sous Sévère et fut relégué en Afrique ; là, pour couvrir la honte de son bannissement, il s'appliqua à l'étude, se chargea de petites causes, récita des harangues, et enfin rendit la justice. Gratifié d'anneaux d'or* (1), *il devint avocat du fisc sous Verus Antonin, par la protection de son affranchi Festus.* Cependant on n'est pas bien d'accord sur la vérité de ces faits; d'autres écrivains rapportent d'autres particularités que nous ne passerons pas sous silence. La plupart disent qu'il combattit comme gladiateur; qu'ayant obtenu son congé, il se rendit en Afrique, où il fut d'abord veneur, ensuite tabellion, puis avocat du fisc, d'où il s'éleva aux plus grands postes. Devenu Préfet du Prétoire, il écarta son collègue et tua son Prince Antonin Caracallus avec tant de précaution, que le soupçon ne tomba pas sur lui; car ayant gagné l'écuyer de ce Prince par l'attrait

(1) On sait que les affranchis entroient par-là dans la classe des Chevaliers.

d'une grande récompense, il fit si bien qu'on crut que c'étoient les soldats qui, en haine ou du parricide, ou de l'inceste dont Caracallus s'étoit rendu coupable, l'avoient tué.

Macrin se saisit aussitôt du gouvernement et s'associa son fils Diadumène qu'il fit nommer Antonin par les troupes. Ensuite il envoya à Rome le corps de Caracallus pour être mis dans le tombeau de ses ancêtres : il ordonna au Préfet du Prétoire, qui peu avant étoit son collègue, de faire son devoir, et surtout d'enterrer magnifiquement Antonin avec un cortége digne d'un Empereur. Macrin savoit que ce Prince étoit cher au peuple, à cause des vêtemens et des distributions qu'il en avoit reçus. Outre cela, il craignit encore que quelque émeute militaire ne le privât de l'empire qu'il avoit ravi et qu'il feignit de n'accepter qu'à regret, comme font ceux qui veulent paroître forcés à conserver ce qu'ils acquièrent même par des crimes.

Il appréhendoit aussi que son collègue ne souhaitât le trône ; car tout le monde

espéroit que, si celui-ci le souhaitoit et qu'un seul corps de troupes y consentît, le reste de l'armée y souscriroit avec empressement, soit en haine de Macrin, soit à cause de sa vie déréglée, ou de la bassesse de son origine ; tous les Princes qui l'avoient précédé ayant été d'une extraction noble. Il se para du nom de Sévère, quoiqu'il ne tint par aucun endroit à la famille de ce Prince ; ce qui donna lieu à ce sarcasme : *Macrin est sévère, comme Diadumène est Antonin.* Pour appaiser les mouvemens auxquels les troupes paroissoient se porter, il donna aux Légionnaires et aux Prétoriens une plus forte paie que de coutume ; il espéroit diminuer par-là ce qu'il y avoit d'atroce dans le crime qu'il avoit commis, en assassinant l'Empereur ; et l'argent, comme il n'arrive que trop souvent, fit ce que son innocence n'auroit pu faire. Cet homme, souillé de tous les vices, occupa donc quelque temps le trône. Il écrivit ensuite à Rome au sujet de la mort de Caracallus, donna le nom de Divin à ce Prince, essaya de

se justifier et protesta avec serment qu'il n'étoit pas coupable de ce meurtre. C'est ainsi qu'en écrivant au Sénat, il joignit, à l'ordinaire des scélérats, le parjure au crime et commença son règne sous des auspices dignes de lui. Pour juger de l'imprudence de cet homme, et du crime par lequel il commença son règne, il ne sera pas indifférent de voir comment il tâcha de se justifier dans sa lettre aux Sénateurs. *Extraits du discours des Empereurs Macrin et Diadumène :* « Nous » souhaiterions, P. C., en vous revoyant, » que notre cher Caracallus vécût encore » et fût retourné triomphant. Nous se- » rions tous heureux dans une Républi- » que florissante et sous un chef que les » Dieux nous avoient donné à la place » des Antonins. Mais la révolte des trou- » pes ne l'ayant pas permis, nous croyons » devoir vous instruire d'abord de ce que » l'armée a fait de nous : nous vous noti- » fions ensuite, que nous accordons les » honneurs divins (ce qui convient avant » toutes choses), au Prince auquel nous » avions prêté serment de fidelité. L'armée

» n'a cru personne plus propre à venger » la mort de Bassien que son Préfet : ce » Prince même l'auroit chargé du soin » de punir la faction qui l'a fait périr, » s'il l'avoit découverte à temps ». *Et plus bas.* « Ils m'ont déféré l'empire ; » dont je me suis chargé en attendant : je » tiendrai donc le gouvernail, si vous » approuvez ce que les soldats ont fait ; » je leur ai payé la solde et ai tout or- » donné comme Empereur ». *Il dit ensuite :* « L'armée a pareillement élevé à » l'empire mon fils Diadumène que vous » connoissez, et l'a nommé Antonin, » afin qu'il soit autant honoré par ce nom » que par la souveraine dignité. Nous » desirons que vous approuviez cette » démarche comme étant de bon augure, » puisque ce nom d'Antonin que vous » chérissez, se conservera ainsi parmi » nous ». *Enfin il ajouta :* « Les troupes, » de concert avec nous, ont décerné » les honneurs divins à Bassien ; ce » que nous vous prions de confirmer, » quoiqu'en qualité d'Empereur nous » puissions vous l'ordonner ; nous vou-

» lons qu'on érige au défunt deux sta-
» tues équestres, deux debout en ha-
» bits militaires, et deux assises en habit
» de ville; ainsi que deux triomphales au
» divin Sévère. Vous aurez soin, Pères
» conscripts, que tout ceci s'exécute,
» vous en priant avec instances en faveur
» de nos prédécesseurs ».

Ces lettres ayant été lues en plein Sénat, ce corps, contre l'opinion générale, reçut avec plaisir la nouvelle de la mort de Caracallus; et dans l'espérance que Macrin veilleroit aux intérêts du bien public, il éleva au rang de Patricien cet homme sans illustration, et qui peu auparavant n'avoit été qu'Intendant des revenus particuliers du Prince. Il créa encore Souverain Pontife et décora du nom de Pieux, ce même Macrin qui avoit été simple Secrétaire des Pontifes que nous nommons aujourd'hui petits Pontifes (1).

(1) Il y eut d'abord à Rome huit Pontifes dont quatre de l'ordre des Patriciens, et quatre de celui du peuple. Sylla en porta le nombre jusqu'à quinze, les huit premiers se nommèrent les grands Pontifes, et les sept ajoutés petits Pontifes.

Personne n'osant se flatter que Caracallus fut réellement mort, on garda longtemps le silence, même après la lecture de ces lettres ; mais dès qu'on eut la certitude du fait, le Sénat invectiva contre le défunt comme contre un tyran, et conféra aussitôt à Macrin la qualité de Proconsul et de Tribun. Celui-ci après s'être donné le nom d'Heureux, pour écarter le soupçon d'avoir tué Antonin Bassien, donna le nom d'Antonin à son fils Diadumène, surnom que prit aussi dans la suite Varius Héliogabale, homme méprisable qui se disoit fils de Bassien et étoit né d'une courtisanne. Il existe des vers d'un certain Poète qui observe que ce nom d'Antonin, qui commença d'abord au Pieux, fut insensiblement porté par les Princes, qui le prirent jusqu'aux derniers termes de la dégradation, puisqu'il n'y eut que Marc-Aurèle qui en augmenta la dignité par la pureté de ses mœurs. Verus commença à le souiller, et Commode le profana. Que dire encore d'Antonin Caracallus ? que dire de Macrin lui-même ? et enfin d'Hélioga-

bale, le dernier des Antonins, que l'histoire nous peint comme un monstre d'impureté ?

Macrin, nommé Empereur pendant la guerre contre les Parthes, se mit en marche avec beaucoup de pompe, tâchant de couvrir par l'éclat de ses victoires la honte de son extraction et l'infamie de sa conduite précédente ; mais ses légions, dans un combat qu'il livra aux Parthes, l'abandonnèrent pour passer dans le parti de Varius Héliogabale, et il fut massacré n'ayant régné qu'un peu plus d'un an. Quoique plus foible dans cette guerre entreprise par Caracallus, qu'Artabane, qui vengeoit vigoureusement la mort des siens, Macrin essaya d'abord de lui résister ; ensuite il lui envoya des Ambassadeurs pour lui demander la paix que le Parthe accepta avec plaisir après le meurtre de Caracallus. De-là Macrin se rendit à Antioche où se livrant à la débauche, il fournit à l'armée un juste sujet de se défaire de lui, et de se déclarer pour le fils putatif de Bassien, c'est-à-dire, pour Héliogabale Bassien Varius,

qui porta dans la suite le nom de Bassien et d'Antonin.

Il y avoit alors une femme nommée Mæsa ou Varia de la ville d'Emissène (1), sœur de Julie, épouse de Sévère Pertinax l'Africain; Macrin à la mort d'Antonin Bassien la chassa avec insolence du palais, en lui abandonnant cependant tout ce qu'elle avoit amassé pendant longtemps. L'aînée des deux filles de cette femme, Sémiamire (la seconde se nommoit Mammée) fut mère d'Héliogabale, auquel on donna aussi les noms de Bassien et d'Antonin; car Héliogabale est proprement le nom que les Phœniciens donnent au Soleil. Ce jeune homme dont la beauté, la taille, et la qualité de grand Prêtre du Soleil attiroient les regards, étoit connu de tous ceux qui se rendoient au temple et surtout des soldats. Mæsa ou Varia persuada à ces derniers, qui peu à peu le répandirent dans toute l'armée, que Bassien étoit fils d'Antonin Caracallus. Mæsa d'ailleurs étoit

(1) C'est Emesses, aujourd'hui Hems en Natolie dans le gouvernement de Terabolous.

très-riche, ce qui mettoit Héliogabale en état de faire beaucoup de dépense : par ses promesses elle débaucha les légions de Macrin ; et admise de nuit dans la ville avec sa famille, son petit-fils fut nommé Antonin et décoré des ornemens de l'Empire.

Macrin reçut cette nouvelle près d'Antioche ; admirant et méprisant tout-à-la-fois l'audace de cette femme, il envoya son Préfet Julien avec des légions pour l'assiéger elle et son fils. Mais à peine eut-on montré le nouvel Antonin à ces troupes, que, portées d'inclination pour lui, elles se rangèrent sous ses drapeaux, après avoir massacré leur Préfet. Antonin réunit une partie de l'armée et marcha contre Macrin qui s'avançoit à grands pas : on en vint aux mains ; Macrin vaincu par la trahison de ses soldats, qui lui préféroient Antonin, et fuyant avec une suite peu nombreuse, périt ainsi que Diadumène son fils, dans un bourg de la Bithynie ; sa tête fut portée à Antonin. Remarquons ici que le jeune Diadumène n'a été que César

et non Auguste, malgré le sentiment de plusieurs Ecrivains qui lui ont fait partager le rang suprême avec son père. Ce fils fut massacré par les troupes ; et ce fut là toute la distinction que lui procura son élévation. D'ailleurs sa vie n'offre rien qui soit digne d'être observé, si ce n'est qu'on le mit dans la famille des Antonins, comme on y auroit mis un bâtard. . .

Macrin, après son avènement à l'Empire, se conduisit avec plus de retenue et de gravité : il espéroit effacer par-là le souvenir de sa conduite passée ; mais cette réserve même donna matière à la censure et aux satyres ; car il avoit voulu qu'on l'appelât Sévère et Pertinax, ces deux noms lui paroissant propres à réveiller l'idée d'austérité. Le Sénat lui déféra les titres de Pieux et d'Heureux ; il n'accepta que le dernier et refusa le premier : ceci donna lieu à un Poète grec de faire contre ce Prince une épigramme qu'on peut rendre ainsi :

« Ce vil histrion, décrépit, incom-» mode, cruel, injuste, desire si fort

» d'être impie et heureux en même-
» temps, qu'il refuse le titre de Pieux et
» ne veut porter que celui d'Heureux, ce
» que la nature et la raison ne sauroient
» permettre ; car il pourroit être heu-
» reux et pieux de nom et d'effet, mais
» celui qui ne rend pas heureux ses su-
» jets, ne sauroit l'être lui-même ».

Je ne sais quel de nos Ecrivains latins mit ses vers à côté des vers grecs qu'on avoit affichés à la place publique ; Macrin en ayant eu connoissance y répondit par ceux-ci : « Si les Destins avoient voulu
» qu'il naquît en Grèce un aussi mau-
» vais Poète que l'est ce pendard latin,
» la cour et la ville seroient dans l'igno-
» rance, et personne n'attaqueroit par
» de détestables vers ma grandeur ».

Macrin crut avoir suffisamment répondu par ces vers plus mauvais encore que ne le sont les latins ; ce qui l'exposa à la risée du public autant au moins que le Poète qui avoit traduit les premiers du grec en latin.

Macrin fut donc fier et sanguinaire ; il affectoit de gouverner en soldat, blâ-

moit la discipline des règnes précédens et ne louoit que Sévère. Il fit mettre quelques soldats en croix, et toujours il leur fit souffrir des supplices affectés aux esclaves. Il punit souvent les révoltes des troupes en les décimant; quelquefois aussi il se borna à les centimer; ce terme même lui étoit propre, et devoit prouver jusqu'où il portoit la clémence, puisqu'il se contentoit de centimer ceux qui avoient mérité la décimation et la vicésimation.

Il seroit trop long d'entrer dans le détail de ses cruautés; j'en donnerai cependant un exemple qui me paroît l'emporter sur tout ce que la tyrannie peut avoir fait de plus inhumain, quoiqu'il regardât comme léger le châtiment qu'il infligea. Ayant appris, par un des employés dans les vivres, que quelques soldats étoient accusés d'avoir porté atteinte à l'honneur de la servante de leur hôte, il les fit comparoître devant lui et les interrogea; le fait s'étant trouvé vrai, il ordonna d'éventrer deux bœufs d'une grandeur extraordinaire, et y fit enfermer

ces soldats jusqu'à la tête, afin qu'ils pussent s'entretenir encore ensemble. Voilà donc comme il les punit, quoiqu'on n'infligeât, ni de son temps, ni de celui de nos ancêtres, de pareils châtimens même aux adultères. Macrin combattit avec autant de bravoure que de succès contre les Parthes, les Arméniens et les Arabes que nous appelons Eudæmons (1). Il fit lier aux roues d'un char et traîner à demi mourant pendant tout le chemin, un Tribun qui avoit laissé déserter sa garde. Il renouvela le supplice de Mézence qui attachoit des hommes vivans à des corps morts et les laissoit périr d'une mort lente. De-là vient que le peuple, qui témoigna toujours de la faveur à Diadumène, s'écria un jour dans le cirque: *Prince aimable qui méritoit d'avoir un autre père que Mézence* (2). Il en-

(1) Les habitans de l'Arabie Heureuse, *Ἀραβία ἡ εὐδαίμων.*

(2) Ce vers est tiré de l'Énéïde. Voici comme il est dans le Poëte latin :

..... *Dignus patriis qui lætior esset.*
*Imperiis, et cui pater haud Mezentius esset.*
*Enéïde, L. 7. v. 659.*

ferma aussi des hommes tout vivans entre des murailles. Il fit toujours unir corps à corps et brûler vifs ceux qui s'étoient rendus coupables d'adultère. Les esclaves qui s'étoient enfuis de chez leurs maîtres, étoient condamnés aux combats des gladiateurs. Tout délateur qui ne prouvoit pas ce qu'il avançoit, étoit mis à mort; s'il le prouvoit, il étoit renvoyé avec infamie, après lui avoir fait compter la somme d'usage.

Macrin étoit si peu étranger dans le droit, qu'il résolut d'annuller les rescripts des anciens Princes, ne voulant pas que la justice se rendît suivant des rescripts; il pensoit qu'il n'étoit pas permis de regarder comme des lois, les caprices d'un Commode, d'un Caracallus et de tant d'autres hommes ineptes, tandis que Trajan n'avoit jamais répondu par des rescripts aux requêtes, de peur qu'on n'appliquât à d'autres cas des décisions qui paroissoient être l'effet de la faveur (1).

(1) Son intention étoit de remettre en vigueur les lois anciennes étouffées sous le nombre des rescripts émanés des Princes qui avoient depuis un temps déshonoré le trône.

Il distribua des vivres avec abondance, mais très-peu d'or. Il étoit si dur, si sévère, si cruel envers les gens de cour et envers ceux qui étoient nés dans sa maison, que ses domestiques l'appeloient non Macrin, mais Marcellin (1), parce que sa maison, comme une boucherie, étoit souillée du sang de ses esclaves. Il aimoit la bonne chère et le vin jusqu'à s'enivrer quelquefois, mais seulement le soir, car lorsqu'il dînoit, même seul, il étoit fort sobre; ses soupers, au contraire, étoient très-somptueux. Il admettoit des gens de lettres à sa table, afin que s'entretenant d'objets relatifs à la littérature, il s'abstint de manger trop.

Mais le peuple se rappelant la bassesse de son origine, et voyant son extrême cruauté, ne put se résoudre à laisser ce méprisable sujet sur le trône; les soldats surtout qui se souvenoient de beaucoup d'actions atroces et honteuses qu'il avoit commises, conspirèrent et le tuèrent, lui

(1) *Marcellum*, marché où l'on vend toute sorte de chair.

et son fils Diadumène encore enfant surnommé Antonin, et duquel on a dit qu'il n'avoit été Antonin qu'en songe. Ce qui donna lieu à des vers qui reviennent à ceci : » Citoyens, voici ce que » j'ai vu en songe ; cet enfant, qui portoit le nom d'Antonin, né d'un père » vénal, mais d'une mère pudique ; car » elle s'est livrée à la lubricité de cent » hommes et en a sollicité cent autres : » ce chauve a d'abord vécu en adultère » avec elle, puis il est devenu son époux ; » ce sera, si vous voulez, Antonin le » Pieux ou Marc-Antonin, mais jamais » il ne sera Antonin Verus (1) ».

Ces vers, charmans en grec, furent traduits en latin, à mon avis, par un mince Poète. Macrin y répondit par des iambes qu'on dit avoir été bien faits, mais qui n'existent plus et qui se perdirent au milieu du tumulte qu'occasionna sa mort et le pillage des soldats.

Telle fut, comme nous l'avons déjà

(1) La pointe porte ici sur le double sens du mot *Verus*, qui en latin est un nom propre et qui peut aussi signifier *vrai*.

dit, sa fin. L'armée s'étant déclarée en faveur d'Héliogabale, Macrin se sauva ; vaincu ensuite, il fut massacré dans un faubourg de Bithynie, une partie de ses gens s'étant rendue, une autre ayant péri, le reste enfin ayant pris la fuite. Héliogabale acquit ainsi une sorte d'illustration en ce qu'il parut venger la mort de son père ; par-là il s'éleva à l'Empire qu'il souilla par des vices énormes, tels que la luxure, la prostitution, la crapule, l'orgueil et la cruauté qui lui firent trouver une fin pareille. Voilà ce que nous savons de Macrin ; ici, comme dans toutes les discussions historiques, les Auteurs ne s'accordent pas toujours : nous avons recueilli, de plusieurs Ecrivains, ce que nous vous présentons, Auguste Dioclétien, n'ignorant pas que vous aimez passionnément l'Histoire des anciens Princes.

# VIE DE L'EMPEREUR ANTONIN DIADUMÈNE,

## PAR ÆLIUS LAMPRIDIUS.

La Vie du jeune Antonin Diadumène, que l'armée nomma Empereur avec son père Macrin, après que la faction de celui-ci eut fait mourir Bassien, n'a rien d'intéressant, si ce n'est qu'il fut appelé Antonin, et qu'il eut d'étonnans présages de la briéveté de son règne, comme l'événement le confirma; car, à la nouvelle de la mort de Bassien, une profonde douleur s'empara de tous les citoyens qui crurent, n'ayant plus d'Antonin, que l'Empire alloit s'écrouler. Ceci ayant été rapporté à Macrin déjà Empereur, dans la crainte que l'armée ne se déclarât en faveur de quelque Antonin, dont plusieurs alliés à Antonin le Pieux se trouvoient parmi les Officiers, il convoqua une assemblée dans laquelle il nomma son fils Antonin, et parla de

la sorte aux assistans : « Camarades, vous » voyez que je suis d'un âge avancé, et » que Diadumène, encore enfant, pourra » être longtemps votre Prince, si les » Dieux le favorisent. Je vois que vous » conservez un extrême attachement pour » le nom d'Antonin ; c'est pourquoi la » fragilité humaine ne me permettant pas » de compter encore sur une longue vie, » je nomme, sous votre bon plaisir, An- » tonin cet enfant, qui pourra pendant » bien des années vous rappeler l'An- » tonin que vous chérissiez ». On s'écria : » Empereur Macrin, les Dieux vous con- » servent ; Antonin Diadumène, les Dieux » vous conservent. Nous le demandons » par nos prières à Antonin déjà déïfié. » Très-excellent, très-grand Jupiter, » conservez Macrin et Antonin. Tu sais, » grand Jupiter, que Macrin ne peut » être vaincu ; avec un Antonin, nous » avons tout, les Dieux nous ont donné » un Antonin et il est digne de l'Em- » pire ».

Macrin répondit : « Recevez, mes » amis, trois pièces d'or pour l'Empire,

» cinq pour le nom d'Antonin, avec l'en-
» gagement ordinaire (1) mais doublé;
» puissent les Dieux me fournir de fré-
» quentes occasions de vous faire de ces
» largesses. De cinq en cinq ans nous
» ferons les mêmes gratifications qu'au-
» jourd'hui ». Ensuite le petit Empereur Diadumène Antonin prit la parole et dit: » Je vous rends graces, mes amis, et de
» l'Empire et du nom que vous m'ac-
» cordez en jugeant mon père et moi
» dignes d'être Empereurs romains, et
» de gouverner la République. Mon père
» aura soin de ne pas manquer à ce qu'il
» doit à l'Empire, et moi de mon côté je
» ferai tous mes efforts pour soutenir la
» gloire du nom d'Antonin. Je sais que
» je prends un nom très-difficile à porter
» dignement, celui d'Antonin le Pieux,
» de Marc-Aurèle, de Verus; en atten-
» dant je vous promets, tout autant que

(1) Marcellus Donat croit avec beaucoup de fondement que *promotio* ne peut signifier ici que l'engagement qu'on donnoit aux soldats qu'on enrôloit pour la guerre. V. *Grut. Thes. crit. T.* 6. *p.* 931. 932.

» mon respectable père ici présent a pro-
» mis, et pour l'Empire et pour ce nom ;
» et je double, comme il vient de le faire,
» les honoraires ». Hérodien, Historien grec, passe sous silence ces détails, se bornant à dire que Diadumène encore enfant, nommé simplement César par les soldats, fut massacré avec son père. D'abord après cette assemblée, on frappa à Antioche une monnoie avec le nom d'Antonin Diadumène ; pour celle qui devoit porter l'empreinte de Macrin on attendit l'ordre du Sénat, auquel on communiqua par lettres ce qu'on venoit de faire pour le nom d'Antonin. C'est pourquoi, dit-on, le Sénat reçut avec plaisir ces nouvelles ; d'autres pensent que ce ne fut qu'en haine d'Antonin Caracallus. Macrin avoit résolu de distribuer au peuple, en l'honneur de son fils Antonin, des casaques roussès, qu'on auroit appelées Antoniniennes comme on appeloit Caracalles, celles de Bassien. Il disoit que Diadumène seroit appelé Penulée ou Penulaire, avec plus de raison que Bassien n'avoit été appelé Caracallus. Il

promit un congiaire d'après un édit connu sous le nom d'Antonin, comme le prouve cet édit même, dont voici les termes : « Je voudrois, P. C., que » nous fussions présens, votre Anto- » nin vous donneroit un congiaire en » son nom. Il institueroit une société de » jeunes Antoniniens et Antoniniennes » qui perpétueroit la gloire de ce nom, » etc. » Macrin fit faire pour l'armée des drapeaux et des étendarts avec le nom d'Antonin. Il fit aussi des simulacres d'or et d'argent qui représentoient Bassien ; et il y eut sept jours de prières pour le nom d'Antonin. Le jeune Diadumène étoit très-beau, d'une taille assez haute, ayant les cheveux blonds, les yeux noirs, le nez allongé, le bas du visage bien dessiné, et la bouche un peu saillante : quoique naturellement robuste, il étoit pourtant trop délicat encore pour soutenir la fatigue. Dès qu'on l'eut décoré des vêtemens d'écarlate et de pourpre, et des autres attributs militaires propres aux Empereurs, il parut tel qu'un astre, et captiva tous les cœurs par sa beauté.

C'est tout ce que j'avois à dire de l'Empire de cet enfant. Passons présentement aux présages de son règne qui sont étonnans pour ce qui regarde les autres, mais surtout pour ce qui concerne ce Prince.

Le jour où il vint au monde, son père, qui par hasard étoit alors Intendant du grand trésor (1), examina des robes de pourpre, et ordonna de transporter les plus belles dans la chambre dans laquelle Diadumène naquit deux heures après. Les enfans naissent assez souvent avec une coëffe que les sages-femmes enlèvent et vendent aux avocats crédules qui en attendent de grands secours (2); le nouveau-né n'eut point de coëffe, mais il

(1) Le trésorier du grand trésor avoit non seulement sous son inspection, l'or, l'argent, les étoffes et les habits qu'on tiroit des provinces pour le service de l'Empereur, mais aussi les teintureries et leurs divers ouvriers.

(1) Pourquoi aux Avocats? Parce que, selon le préjugé de ces temps, un Avocat muni de cette espèce de talisman, triomphoit toujours de ses rivaux. V. *Balsamore dans ses Commentaires sur les Canons. Canon* 61.

eut un petit diadême si adhérent, qu'on ne put l'arracher parce qu'il tenoit à la tête par des fibres semblables à des cordes d'arc. On dit enfin qu'on l'appela, dans son enfance, Diadême ; mais, lorsqu'il fut plus grand, il prit de son aïeul maternel le nom de Diadumène, qui ne diffère pas beaucoup de celui de Diadême. On rapporte encore qu'il naquit à la campagne de son père douze brebis couleur de pourpre, parmi lesquelles il n'y en eut qu'une de bigarée : que le jour où il vint au monde, un aigle posa doucement dans son berceau, pendant qu'il dormoit, un pigeon royal (1), et se retira ensuite sans lui faire de mal. Des oiseaux de bon augure (2) firent leur nid dans la maison de son père. A sa naissance des

(1) Ce pigeon royal n'appartenoit-il pas au Prince, et n'avoit-il pas été enlevé du monument ou de l'édifice royal dont il sera parlé dans l'instant ?

(2) Gruterus remarque que le nom de *Pantagathe* ne se trouvant dans aucun Auteur, pas même dans Pline, il est probable que c'est moins le nom d'un oiseau que le nom générique de tout oiseau de bon augure, du grec παϛ, παϛα, παν, tout, et ἀγαθοϛ, bonus. *Grut. Thes. crit. T.* 6. *p.* 932.

mathématiciens, après avoir tiré son horoscope, s'écrièrent que cet enfant étoit fils d'Empereur et seroit Empereur lui-même; comme si sa mère se fut rendue coupable d'adultère, ce que la renommée débitoit. Un jour un aigle enleva à Diadumène, qui se promenoit dans un champ, son chapeau; et au bruit que firent ceux qui accompagnoient l'enfant, l'aigle s'envola dans un monument royal voisin de la métairie qu'habitoit alors Macrin, et couvrit de ce chapeau la tête de la statue du Roi; ce que plusieurs regardèrent comme un présage funeste et mortel que l'événement confirma.

Diadumène naquit le même jour auquel étoit né Antonin le Pieux, à la même heure, et presque sous les mêmes signes, ce qui fit dire aux Mathématiciens, qu'il seroit fils d'Empereur, et Empereur lui-même, mais qu'il ne le seroit pas longtemps.

On raconte qu'au jour de sa naissance, qui étoit celui auquel naquit Antonin le Pieux, une femme du voisinage s'écria: *qu'il soit nommé Antonin;* mais que Ma-

crin avoit appréhendé, parce que personne dans sa famille n'avoit porté jusques-là ce nom, et qu'il s'abtint d'autant plus de donner à Diadumène le nom d'Empereur, que le bruit se répandoit déjà de tout ce que l'horoscope de cet enfant annonçoit. De tous les présages dont parlent plusieurs Ecrivains, le plus considérable est que Diadumène étant au maillot, un lion féroce, qui s'étoit enfui après avoir rompu sa chaîne, vint au berceau de l'enfant, le lécha et ne lui fit aucun mal, tandis que la nourrice qui étoit seule dans une petite cour avec son nourrisson, et qui vouloit écarter cet animal, périt de ses morsures.

Voilà ce que j'ai cru devoir dire au sujet d'Antonin Diadumène. J'aurois confondu son Histoire avec celle de son père, si le nom d'Antonin qu'il porta, ne m'avoit engagé à donner en particulier la Vie de cet enfant. Ce nom étoit alors si révéré, que quiconque ne l'avoit pas, n'étoit pas jugé digne du trône. De-là vient que quelques personnes ont cru devoir honorer de ce surnom, Sévère, Perti-

nax et Julien, et que dans la suite les deux Gordiens, le père et le fils, ont été nommés Antonins. Mais autre chose est un surnom, et autre chose un nom propre ; car le vrai nom d'Antonin le Pieux fut Antonin, et Pieux le surnom ; Marc-Aurèle eut pour nom propre Verissime, on lui substitua ensuite non le prénom, mais le vrai nom d'Antonin. Verus eut le nom de Commode, et après non le prénom, mais le nom d'Antonin. Marc-Aurèle le donna à Commode et célébra publiquement sous ce nom le jour de sa naissance.

Il est connu du reste que Sévère, à l'occasion du songe dans lequel il vit qu'Antonin lui succéderoit, donna ce nom à Caracallus Bassien âgé de treize ans, lorsqu'il ajouta, à ce qu'on dit, à cette dénomination, l'autorité impériale. Il n'est pas moins connu que Geta porta, quoique plusieurs le nient, ce nom, par la même raison qui le fit donner à Bassien, afin qu'il succédât à son père, ce qui cependant n'eut pas lieu. Ensuite on donna le nom d'Antonin à Diadumène,

pour lui gagner l'affection de l'armée, du peuple romain, et du Sénat qui regrettoit beaucoup Bassien Caracallus.

On a une lettre d'Opilius Macrin père de Diadumène, dans laquelle il se félicite moins d'être parvenu à l'Empire, dont il occupoit le second rang (1), que d'être devenu père d'un Antonin, car ce nom ne le cédoit pas alors en éclat au nom des Dieux. Avant que d'insérer ici cette lettre, je rapporterai des vers faits contre Commode qui vouloit être appelé Hercule, afin que tout le monde comprenne que le nom d'Antonin avoit tant de lustre, qu'il ne paroissoit pas même convenable de lui joindre celui d'une divinité. Voici le sens de ces vers faits contre Commode Antonin.

« Commode, qui ne connoît ni les » droits du trône ni ceux de l'humanité, » ne trouve pas le nom d'Antonin assez » beau et lui préfère celui d'Hercule. Il » se flatte même que, comme Dieu, il » jouira de plus de gloire que s'il n'avoit

(1) Il étoit Préfet du Prétoire.

» que le nom d'un Prince révéré ; mais il
» ne sera ni un Dieu, ni même un homme ».

Ces vers, composés par je ne sais quel Auteur grec, ont été traduits en latin par un mauvais Poète ; j'ai cru devoir en faire mention ici, afin que personne n'ignore qu'on a fait plus de cas des Antonins que des Dieux, à cause de l'affection qu'on a portée à trois Princes, que la sagesse, la bonté, et la piété ont consacrés ; dans Antonin la piété, dans Verus la bonté, dans Aurèle la sagesse. Je reviens à la lettre d'Opilius Macrin.

*Opilius Macrin à son épouse Nonia Celsa.* « Le bien qui vient de nous arri-
» ver ne sauroit s'apprécier. Vous croyez,
» peut-être, que je parle de l'Empire :
» non, je ne le regarde pas comme un si
» grand avantage, puisque la fortune l'ac-
» corde même à des sujets qui en sont in-
» dignes. Je suis père et vous mère d'un
» Antonin. Quel bonheur pour nous et
» pour notre famille ! quelle gloire pour
» un Empire qui enfin sera heureux ! Fas-
» sent les Dieux et la bonne Junon que
» vous révérez, que Diadumène retrace

» les vertus d'Antonin, et que je sois » trouvé digne d'être père d'un Antonin ».

Cette lettre prouve combien il se croyoit honoré de ce que son fils portoit le nom d'Antonin. Celui-ci fut cependant massacré le quatorzième mois de son règne ; non qu'il fut personnellement haï, mais à cause du gouvernement dur et inhumain de son père. Je trouve pourtant que Diadumène se montra, envers plusieurs personnes, plus cruel que ne le comportoit son âge ; ce que prouvent des lettres qu'il écrivit à son père ; car Macrin ayant sévèrement puni quelques sujets qu'on soupçonnoit de vouloir se révolter, et son fils, qui étoit absent, apprenant que les chefs de la révolte avoient, à la vérité, été mis à mort, mais que le Gouverneur d'Arménie et les Lieutenans de l'Asie et de l'Arabie, en vertu d'anciennes liaisons, avoient été absous, le jeune Prince écrivit à son père et à sa mère la lettre que l'exactitude de l'Histoire m'engage à présenter ici. *Auguste le fils à son père Auguste.* » Il me semble, mon cher père, que

» vous manquez un peu à la tendresse que
» vous me devez, en faisant grace aux
» complices de ceux qui ont aspiré au
» trône, dans la persuasion qu'il falloit
» les ménager à cause de vos anciennes
» liaisons, et qu'en leur pardonnant vous
» vous les attacheriez désormais davan-
» tage; ce qui ne pouvoit ni ne devoit
» se faire, car il est impossible que ces
» gens qui se défieront toujours de vous,
» puissent vous aimer; ce sont d'ailleurs
» des ennemis irréconciliables que ceux
» qui foulant aux pieds d'anciennes rela-
» tions, s'unissent à nos plus cruels ad-
» versaires; joignez à cela qu'ils ont en-
» core une armée ».

D'Ascagne, de ton fils, crains de tromper l'espoir (1).

« Il faut donc les abattre si vous voulez
» vivre en sûreté; car telle est la perver-
» sité humaine, que vous verrez sortir de
» tous côtés des rebelles si vous laissez
» vivre ceux-ci ».

Les uns attribuent cette lettre à Diadumène, d'autres la mettent sur le compte

(1) *Virg. Æneïd. L. 4. v. 272.*

de l'Africain Celianus, son Maître de rhétorique: par-là on voit combien ce jeune Prince auroit été cruel si sa vie eût été plus longue.

On a encore de lui une autre lettre à sa mère. « Notre Auguste maître ne vous » aime pas et ne s'aime pas lui-même, en » laissant vivre ses ennemis. Faites donc » ensorte qu'Arabien, Thuscus, et Gel- » lius, soient condamnés au poteau, de » peur que si l'occasion se présente, ils » ne la saisissent ».

Lollius Urbicus dans l'Histoire de son temps, rapporte que ces lettres, produites par le Greffier, firent beaucoup de tort à ce jeune Prince dans l'esprit des soldats; car après avoir massacré le père, quelques-uns voulurent sauver le fils; mais un Officier de la chambre fit la lecture de cette dernière pièce devant les troupes.

Après que ces deux Princes eurent été tués, et leurs têtes promenées au bout d'une lance, l'armée se déclara pour Marc-Aurèle Antonin en faveur de ce nom; on le disoit fils de Bassien Caracal-

lus. Il étoit Prêtre du temple d'Héliogabale. C'étoit le plus impur des hommes, et qui par une sorte de destinée, ternit l'éclat de la République. Comme il y a beaucoup de choses à dire de lui, nous en parlerons en son lieu.

# VIE DE L'EMPEREUR ANTONIN HÉLIOGABALE,

## PAR ÆLIUS LAMPRIDIUS.

Je n'aurois jamais pensé à écrire la Vie très-impure d'Antonin Héliogabale, connu aussi sous le nom de Varius, pour qu'on ignorât que les Romains eussent eu un semblable Prince, si, avant lui, l'Empire n'avoit pas été gouverné par des Caligula, des Néron et des Vitellius. Mais, comme la même terre porte des poisons aussi bien que du froment, des choses salutaires aussi bien que de dangereuses, des serpens et des animaux utiles, le lecteur attentif se dédommagera de l'Histoire de ces monstres en lisant celle d'Auguste, de Vespasien, de Titus, de Trajan, d'Adrien, d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle : il comprendra encore quels ont été les jugemens qu'en ont portés les Romains, en ce que ces der-

niers Princes ont régné longtemps, et sont morts de mort naturelle ; tandis que les autres, dont on n'ose pas prononcer le nom, ont été massacrés, honteusement traînés et déclarés tyrans.

Après la mort de Macrin et de son fils Diadumène, qui, avec un dégré égal de pouvoir, avoit encore reçu le nom d'Antonin, on remit l'Empire à Varius Héliogabale, parce qu'on le disoit fils de Bassien. Héliogabale étoit Prêtre de Jupiter ou du Soleil, et il avoit pris le nom d'Antonin, soit comme une preuve de son origine, soit parce qu'il voyoit que ce nom étoit si cher à tout le monde, qu'il concilia même l'affection au parricide Bassien. Le nouveau Prince se nommoit d'abord Varius ; il prit le nom d'Héliogabale à cause de sa qualité de Prêtre du Dieu Héliogabale, qu'il apporta de Syrie, et auquel il bâtit un temple à Rome dans l'endroit où étoit auparavant celui d'Horcus (1). Enfin lorsqu'il obtint

(1) *Orcus* ou *Pluton*, il étoit dans la dixième région.

l'Empire, il prit le nom d'Antonin, et fut le dernier Empereur romain de ce nom.

Ce Prince fut si dévoué à Sémiamire, sa mère, qu'il ne fit rien sans sa volonté: cette femme, qui vivoit en courtisanne, commit à la cour toutes sortes d'infamies. Elle vécut avec Caracallus dans un commerce honteux dont on crut qu'Héliogabale étoit le fruit. Quelques-uns prétendent que ses camarades lui donnèrent le nom de Varius, parce qu'étant né d'une femme publique, il étoit en quelque sorte l'ouvrage de plusieurs pères. On dit que Caracallus ayant péri par la faction de Macrin, Héliogabale se réfugia dans le temple de son Dieu comme dans un asile, pour dérober sa tête à Macrin qui régna inhumainement avec son fils, Prince aussi débauché que cruel. Mais c'en est assez sur ce nom, quoiqu'il profanât depuis celui des Antonins, que vous respectez si fort, vénérable Constantin, que, regardant comme vos ancêtres Marc-Aurèle et Antonin le Pieux, vous avez placé leurs statues d'or parmi

celles des Constances et des Claudes, adoptant les vertus des anciens qui sont conformes à vos mœurs, et qui vous sont chères et précieuses.

Revenons à Antonin Varius. Dès qu'il eut obtenu l'Empire, il dépêcha des couriers à Rome, et réveillant, pour ainsi dire, tous les ordres et tout le peuple au nom d'Antonin qu'il prit, non comme un simple titre ainsi que l'avoit porté Diadumène, mais comme dû à son sang, puisqu'il se disoit fils de Bassien, il s'attira par-là une très-grande affection. Il y avoit d'ailleurs cette fermentation qu'on remarque toujours en faveur de ceux qui succèdent à des tyrans, mais qui ne dure guères sans de grandes vertus, et dont plusieurs Princes médiocres n'ont pas joui longtemps.

Dès qu'on eut lu dans le Sénat les lettres d'Héliogabale, on fit des imprécations contre Macrin et son fils, et des vœux en faveur d'Antonin qu'on nomma Empereur d'un consentement unanime; et comme on est porté à croire que ce qu'on desire arrivera, chacun se persuada

que ce Prince soutiendroit l'honneur de ce nom.

Mais à peine fut-il entré dans la capitale, que, sans s'inquiéter de ce qui se passoit dans les provinces, il consacra Héliogabale sur le mont Palatin près du palais impérial; lui bâtit un temple dans lequel il eut soin de faire placer l'image de la mère des Dieux (1), le feu de Vesta, le Palladium, les boucliers sacrés, en un mot tous les mystères des Romains; et cela afin qu'il n'y eût dans Rome qu'Héliogabale d'adoré. Il ajoutoit qu'il falloit y transporter encore le culte des Juifs, des Samaritains et des Chrétiens, pour que les Prêtres d'Héliogabale eussent le secret de toutes les religions.

A la première assemblée du Sénat à laquelle il assista, il ordonna que sa mère fut mandée. Lorsqu'elle parut, on la plaça auprès des Consuls, et elle assista à la rédaction du Sénatus Consulte. Il fut le seul de tous les Empereurs sous lequel

(1) V. dans Hérodien une longue digression sur la mère des Dieux. *L.* 1.

une femme tint comme Clarissime (1), la place d'un homme dans le Sénat. Il fonda un petit Conseil, c'est-à-dire, un Sénat de femmes sur le mont Quirinal, où auparavant les dames romaines s'assembloient, à certains jours marqués, et lorsque l'épouse d'un Consulaire étoit gratifiée des ornemens de son mari, ce que nos anciens Empereurs accordèrent à leurs parentes, surtout à celles qui, n'ayant pas eu de maris revêtus de grandes charges, étoient demeurées sans distinction. On fit, sous le nom de Sémiamire, des Sénatus-Consultes ridicules, sur les lois relatives aux femmes; sur les habillemens dans lesquels elles paroîtroient; sur leur droit de préséance; sur les personnes qu'elles admettroient au baiser (2); sur l'usage qu'elles pourroient faire de voitures suspendues, de

(1) Titre qu'on donnoit aux femmes et aux filles des Sénateurs. Lampride se sert de ce titre pour ne pas nommer Sénateur une femme, et pour ne pas hasarder le mot de Sénatrice. V. *Pancirol. Notitia Imp. orient. L.* 1 *ch.* 2.

(2) Le baiser étoit une démonstration de respect,

*

chevaux de bât (1), d'ânes, de chariots traînés par des mules, ou par des bœufs; sur la permission d'être portées en chaise, et si ces chaises seroient garnies de peau, d'os, d'ivoire, ou d'argent; sur l'or et les pierreries qu'elles pouvoient avoir à leurs chaussures.

Après avoir passé l'hiver à Nicomédie, où il se conduisit indignement et se plongea dans d'infâmes plaisirs avec des hommes, les troupes pleines de regret d'avoir conspiré contre Macrin pour élever Héliogabale sur le trône, se déterminèrent en faveur de son cousin Alexandre que le Sénat, à la mort de Macrin, avoit nommé César. Comment en effet supporter un Prince qui livroit chaque partie de son corps à la débauche, puisqu'on ne pourroit pas souffrir une bête qui en feroit autant? Toutes ses occupations à Rome se bornèrent à

---

d'amitié, de protection. V. *Plutarque, vie d'Alexandre. Martial, L. 7. Épig. 94. L. 11. Épig. 98. Pline, L. 26. ch. 1. Pline, paneg. ch. 23. Suéton. Othon, ch. 6.*

(1) *Veget. L. 2. ch. 10.*

avoir des émissaires qui tâchoient de découvrir des hommes bien conditionnés pour les lui amener à la cour et les livrer à ses honteux embrassemens. Il répétoit dans son palais la fable de Pâris, et y jouoit le rôle de Vénus, de manière que, ses vêtemens tombant tout-à-coup, il paroissoit nud, tenoit d'une main la mammelle, appliquoit l'autre à ses parties, et s'agenouilloit, haussant le derrière et le présentant à un des ministres de ses débauches (1). Il peignoit outre cela son visage comme on peint celui de la mère des amours, et avoit grand soin que la peau de son corps fut partout lisse et polie : être propre à exciter et à satisfaire la passion de plusieurs

(1) On a sans doute raison de ne pas traduire ces productions licentieuses dont les images obscènes peuvent, à l'aide des charmes du style, séduire et corrompre un grand nombre de lecteurs. Mais il en est tout autrement, je crois, des ouvrages dans lesquels l'auteur a soin de mettre, pour ainsi dire, l'antidote à côté du venin, en témoignant toute l'indignation que méritent des détails qu'il passeroit avec plaisir sous silence, si son premier devoir n'étoit pas d'être fidèle à la vérité de l'histoire.

personnes étoit, selon lui, le principal agrément de la vie.

Les titres, les dignités, le pouvoir furent vendus, soit par lui-même, soit par les esclaves et les compagnons de ses excès.

Sans égard à l'âge, au cens, à la famille, il admit indistinctement et pourvu qu'on payât, toutes sortes de sujets dans le Sénat; il vendit les inspections militaires, les places de Tribun, les gouvernemens, les commissions, et les offices du palais. Il eut jusqu'à sa mort, pour compagnons de ses débauches, les deux cochers Protogène et Gordius, qu'il avoit eu d'abord pour camarades dans les courses de char. Il fit passer du théâtre, du cirque, de l'arène à la cour, plusieurs de ceux dont la figure lui plaisoit. Il aima Hiéroclès au point qu'il lui baisoit les parties honteuses, ce qu'on ne sauroit rapporter sans rougir; il disoit qu'en faisant cela il célébroit la fête de Flore. Il commit inceste avec une Vestale. Il souilla les mystères du peuple romain, en enlevant les choses sa-

crées. Il voulut éteindre le feu perpétuel. Non seulement il eut dessein d'abolir les différens cultes établis à Rome, mais son unique desir fut que le Dieu Héliogabale fût seul adoré partout. Souillé de mille impuretés, il osa pénétrer, avec des gens qui s'étoient souillés, dans le sanctuaire de Vesta, qui n'est accessible qu'aux Vierges et aux Pontifes. Il tenta d'emporter le Palladium : il s'empara aussi d'un vase qu'il crut le véritable, trompé par la Grande Prêtresse, qui lui en montra un autre ; il le brisa après s'être assuré qu'il ne contenoit rien ; il ne fit cependant ici aucun tort à la religion, parce qu'on avoit fait plusieurs vases semblables, pour empêcher de prendre le véritable. En attendant il emporta une statue qu'il prit pour le Palladium, la fit dorer, et placer ensuite dans le temple de son Dieu. Il célébra aussi les mystères de la Mère des Dieux, fit un sacrifice de taureaux (1) pour enlever la sta-

(1) Voyez sur ces Tauroboles, qui étoient une espèce d'initiation, *Montfaucon, Antiq. expliquée, T. 2. p. 1.*

tue et d'autres objets du culte qu'on gardoit secrètement. Il agita sa tête parmi les Phanatiques eunuques ; il se mutila les parties, et fit tout ce que les Prêtres de Cybèle ont coutume de faire ; il enleva l'image de la Déesse, et la plaça dans le sanctuaire de son Dieu. Il renouvela avec les cris et l'étalage du culte des Syriens, la fête de Vénus pleurant Adonis, se faisant ainsi à lui-même un présage de sa perte prochaine. Il disoit que les autres Dieux n'étoient que les Ministres du sien ; il appeloit ceux-ci ses chambellans, ceux-là ses esclaves, et attribuoit au reste diverses fonctions. Il voulut tirer les pierres qu'on appelle divines, du temple même de Diane de Laodicée, et du sanctuaire où Oreste les avoit placées. On dit qu'Oreste ne s'est pas borné à consacrer en un seul lieu un simulacre de la Déesse, mais qu'il en a érigé plusieurs en divers endroits ; qu'après s'être purifié, selon l'ordre de l'Oracle, près des trois fleuves aux environs de l'Ebre, il bâtit la ville d'Oreste, qu'il fit souiller souvent de sang humain.

Adrien voulut qu'on donnât son nom à cette ville lorsqu'étant attaqué de manie, l'Oracle lui ordonna de prendre, ou la maison, ou le nom d'un furieux; car on assure que cela contribua à diminuer la rage qui lui fit ordonner le supplice d'un grand nombre de Sénateurs; Antonin les conserva, et obtint par-là le nom de Pieux, lorsqu'il amena dans le Sénat ces hommes qu'on croyoit morts par l'ordre de l'Empereur.

Héliogabale immola des victimes humaines, choisissant pour cela par toute l'Italie des enfans de bonne famille, bien faits, et qui eussent père et mère; sans doute afin que la douleur de leur perte fut ressentie par un plus grand nombre de personnes. Il avoit autour de lui quantité de Magiciens, qui travailloient tous les jours, tandis qu'il les exhortoit, qu'il rendoit graces aux Dieux de ce qu'il leur trouvoit des adorateurs, qu'il étudioit les entrailles et fouilloit dans les victimes selon le rit de sa nation. A son entrée dans le Consulat, il ne distribua ni des médailles d'or ou d'argent,

ni des confitures, ni de petits animaux; mais il livra au pillage du peuple, des bœufs engraissés, des chameaux, des ânes, des esclaves, et trouvoit que cela étoit digne de la Majesté impériale.

Il déchira cruellement la mémoire de Macrin, et plus encore celle de Diadumène, parce qu'on lui avoit donné le nom d'Antonin : il l'appeloit le faux Antonin, comme on a dit le faux Philippe; et parce qu'ayant été très-luxurieux, on en parloit cependant comme d'un Prince brave, bon, grave et sévère. Il força quelques Ecrivains à prêter à Diadumène, dans l'Histoire de sa Vie, des choses horribles, et même incroyables en fait de débauche.

Il fit dans le palais un bain public et y admit le peuple, pour pouvoir mieux découvrir par-là les hommes bien constitués. Il eut grand soin de chercher par toute la ville, et parmi les mariniers ce qu'il appeloit des Monobèles (1), c'est-à-dire des hommes qui paroissoient très-

(1) Βέλος, *telum*; μονοβέλος, *telum habens*. V. *Just. L.* 38. *ch.* 1.

vigoureux. Dans le temps où il pensoit à faire la guerre aux Marcomans qu'Antonin avoit si heureusement défaits, on lui dit que ce Prince, à l'aide des Chaldéens et des Magiciens, avoit fait en sorte que ces peuples restassent toujours dévoués aux Romains, et qu'il avoit exécuté tout cela par des charmes et par une consécration ; on se garda bien cependant de satisfaire sa curiosité en l'instruisant de la nature de cette consécration et du lieu où elle étoit, puisqu'il est certain qu'il ne s'en informoit que pour en détruire l'effet et pour exciter une guerre ; et il le souhaitoit d'autant plus que l'Oracle ayant dit que ce seroit un Antonin qui termineroit cette guerre, il espéroit en venir heureusement à bout, quoiqu'on ne le nommât que Varius et qu'Héliogabale, qu'il fût l'objet de la risée publique, et qu'il déshonorât le nom d'Antonin qu'il avoit usurpé. Il étoit trahi principalement par ceux qui gémissoient de voir qu'on leur opposoit des hommes dont tout le mérite consistoit à être plus vigoureusement bâtis

pour la débauche ; ce qui fit qu'on pensa à attenter à ses jours ; voilà ce qui se passoit à la cour. Mais les soldats, ne pouvant plus supporter que ce fléau public fût décoré du titre d'Empereur, commencèrent, d'abord en particulier, ensuite par compagnies, à parler en faveur d'Alexandre, que le Sénat avoit déjà nommé César dans le temps même qu'il avoit donné ce titre à Macrin, et qui étoit cousin d'Héliogabale ; car Varia étoit leur commune aïeule, ce qui avoit fait prendre à Héliogabale le nom de Varius.

Zoticus eut tant de crédit sous lui, que tous les chefs des offices traitoient ce favori comme s'il eût été le mari de son maître. Ce Zoticus, abusant du nom de favori, vendoit tous les propos et toutes les actions du Prince, dans l'espérance d'acquérir par-là de grandes sommes. Menaçant ceux-ci, faisant des promesses à ceux-là, il les trompoit tous également ; en sortant de chez le Prince, il adressoit à chacun son mot : *J'ai dit cela de vous ; le Prince s'est ainsi*

*exprimé sur votre compte ; voici ce qui vous arrivera.* C'est ainsi que ces gens, admis dans la familiarité des grands, vendent la réputation, non seulement des mauvais, mais même des bons Princes ; et, soit par l'imprudence, soit par la bonne foi de ceux-ci, qui ne s'en aperçoivent pas, se font un lucre infâme des propos qu'ils sèment. Héliogabale se maria et consomma son mariage, ayant quelqu'un qui, présidant à ses noces, crioit, selon l'usage, *perce, immole* (1),

(1) Μαγειρεύειν, *mactare ;* mais *Magire* peut aussi venir de μάγειρος, cuisinier. Dion dit positivement que bien des gens donnoient ce sobriquet au favori dont le père avoit été cuisinier. Je suis donc tenté de croire que c'est une insulte que fait Héliogabale à Zoticus en se mariant sous ses yeux, et en se moquant de l'état d'impuissance où ce mignon se trouvoit depuis que Hiérocles, au rapport de Dion, l'avoit, à l'aide d'une boisson, tellement énervé, qu'il ne donnoit pas le moindre signe de virilité ; alors au lieu de *perce*, *immole*, il faudroit traduire, *meure*, *expire de rage*, *cuisinier*. Dion observe encore qu'aussitôt que Zoticus ne put plus servir aux plaisirs d'Héliogabale, ce Prince lui retira tous ses bienfaits, l'accabla de sa haine et le bannit même de l'Italie. *Dion*, *L.* 79. *p.* 1363.

et cela dans le temps où Zoticus étoit malade. Le Prince demandoit ensuite à des Philosophes, et à de graves personnages, s'ils avoient soutenu dans leur jeunesse tout ce qu'il avoit soutenu ; et ces questions, il les faisoit avec la dernière impudence, car jamais il ne s'abstint de mots infâmes, réveillant même avec les doigts les idées obscènes, il ne ménageoit la pudeur ni dans les assemblées, ni en présence du peuple.

Il avilit toutes les dignités par la bassesse de ceux qu'il éleva aux honneurs, faisant des affranchis Présidens, Lieutenans, Consuls, Gouverneurs. Dans le temps des vendanges, lorsqu'il s'asseyoit près des corbeilles avec ceux qu'il avoit invités, il demandoit aux gens les plus graves, s'ils étoient disposés à faire la débauche, et lorsque ces vieillards rougissoient, il s'écrioit : *Tout va bien, il rougit*, prenant leur silence et leur rougeur pour un aveu. Il révéloit lui-même, sans la moindre gaze, tout ce qu'il faisoit. Voyant les vieillards rougir et se taire, parce que leur âge et leur dignité

ne pouvoient que désapprouver ces actions, il s'adressoit à de jeunes gens auxquels il faisoit toutes sortes de questions, et lorsqu'il en recevoit des réponses conformes à leur âge, il s'en réjouissoit, et disoit que c'étoit là célébrer comme il le falloit la liberté des vendanges. Bien des personnes disent que ce fut lui qui le premier introduisit l'usage que les domestiques, pendant cette fête, lâchassent contre leurs maîtres et en leur présence, plusieurs plaisanteries qu'il composoit lui-même, et sur-tout en grec. Marius Maximus a consigné la plupart de ces traits dans la Vie d'Héliogabale. Il avoit des amis corrompus, quelques vieillards, et de prétendus Philosophes qui, couvrant leur tête d'un filet, disoient qu'ils souffroient des indignités, et se vantoient d'avoir des maris. Quelques Auteurs disent que ces propos étoient feints et imaginés seulement pour s'insinuer plus avant dans les bonnes graces du Prince, en lui faisant croire qu'il avoit des imitateurs de ses vices.

Il éleva au rang de Préfet du Prétoire

un danseur qui avoit exercé le métier d'histrion à Rome ; il créa Préfet des gardes de nuit le cocher Gordius : il nomma Préfet des vivres le barbier Claudius ; le reste fut honoré de dignités selon l'énorme grandeur de leurs parties honteuses, ce qui les rendoit recommandables à ses yeux. Il fit Curateur du vingtième des successions un muletier ; il accorda le même emploi à un coureur, à un cuisinier et à un serrurier.

Il ne paroissoit ni au camp ni au Sénat qu'accompagné de son aïeule Varia, dont nous avons parlé plus haut, afin d'obtenir une considération qu'il ne méritoit pas par lui-même : aucune femme avant lui (nous l'avons déjà observé) n'étoit entrée dans le Sénat pour y dire son avis et signer les délibérations. Il faisoit placer près de lui dans les festins, de vieux Gitons, trouvoit un singulier plaisir à leurs attouchemens, et recevoit de préférence la coupe de leurs mains. Au milieu de ces ordures d'une vie impudique, Héliogabale fit éloigner Alexandre qu'il avoit adopté, disant qu'il se repen-

toit de cette adoption ; il écrivit même au Sénat pour qu'on dépouillât ce Prince du titre de César. Mais à cette nouvelle cette assemblée garda un profond silence ; car Alexandre étoit un très-excellent sujet, qui dans la suite se montra digne du trône, et qui ne déplaisoit à son père adoptif que parce qu'il n'étoit pas impudique. Ce jeune Prince, cousin de l'Empereur, jouissoit, selon quelques-uns, de l'affection des troupes, de celle du Sénat, et de l'ordre des Chevaliers. Héliogabale poussa cependant la haine jusqu'à former le dessein de perdre Alexandre et il en chargea des assassins. Pour lui, laissant sa mère, son aïeule et son cousin dans le palais, il se retira dans les jardins de l'ancienne Espérance, feignant d'y vouloir jouir d'une nouvelle conquête, pendant que selon ses ordres on massacreroit cet excellent jeune homme, si utile à la République ; il écrivit aux troupes pour leur ordonner d'ôter à Alexandre le nom de César. Il envoya aussi des gens chargés de couvrir de boue les inscriptions des statues de ce

Prince, comme on a coutume de faire à celles des tyrans. Il ordonna encore, sous l'espoir des récompenses et des honneurs, à ceux qui avoient élevé ce Prince, de le tuer de quelque manière que ce fût, dans le bain, par le fer, ou par le poison. Mais les méchans machinent sans fruit contre les bons. Aucune force ne fut capable d'engager quelqu'un à commettre ce crime; les traits même qu'Héliogabale dirigeoit contre les autres furent tournés contre lui-même, et il périt de la main de ceux qu'il excitoit à servir sa haine.

Dès qu'on eut commencé à couvrir de boue les statues d'Alexandre, tous les soldats parurent enflammés de colère; les uns coururent au palais, les autres dans les jardins où Varius s'étoit retiré, résolus de venger Alexandre, et de chasser du trône l'impur parricide qui l'occupoit. Les troupes arrivées au palais y trouvèrent Alexandre avec sa mère et son aïeule; elles les conduisirent au camp sous bonne escorte. Sémiamire, mère d'Héliogabale, appréhendant pour son fils,

les avoit suivies à pied. De-là on se rendit dans les jardins où Varius préparoit une course de chars, et attendoit impatiemment qu'on lui annonçât la mort de son cousin. Cependant, au bruit inattendu des soldats, il se cacha dans un coin, et s'enveloppa du rideau qui étoit à l'entrée de son cabinet. Aussitôt il envoya ses Préfets, les uns pour calmer les troupes du camp, les autres pour tranquilliser ceux des soldats qui s'étoient rendus dans les jardins. Antiochianus, l'un des Préfets, s'adressa donc à ces derniers, les conjurant au nom du serment qu'ils avoient prêté, d'épargner l'Empereur; ce qu'il obtint, parce qu'ils étoient en petit nombre, et que la plupart des autres étoit auprès du drapeau qu'Aristomaque avoit retenu : voilà ce qui se passa dans les jardins.

Dans le camp, les troupes répondirent aux instances du Préfet, qu'elles feroient grace à Héliogabale, si, changeant de conduite, il éloignoit de sa personne, les débauchés, les histrions, les cochers, et sur-tout ceux qui, au grand

regret de tous les gens de bien, avoient eu tant de crédit sur son esprit, et ceux qui se vantoient et faisoient trafic de sa faveur.

On éloigna donc de lui Hiéroclès, Gordius, Murissime, et deux indignes favoris qui rendoient ce Prince plus fou encore qu'il ne l'étoit naturellement. Les troupes ordonnèrent aux Préfets de ne pas permettre qu'il continuât à vivre comme il l'avoit fait jusques-là; de veiller soigneusement sur Alexandre, pour qu'il ne lui fût fait aucune violence, et d'empêcher que le César fréquentât qui que ce fût des amis de l'Empereur, de crainte que ce jeune Prince n'imitât ces honteux exemples: mais Héliogabale ne cessoit de redemander avec de grandes instances, l'impudique Hiéroclès; et tous les jours il dressoit de nouvelles embuches à Alexandre. Enfin ayant été désignés tous deux Consuls, au premier de janvier, Héliogabale refusa de paroître en public avec son cousin. Cependant, sur ce que sa mère et son aïeule lui représentèrent que les troupes étoient prêtes à

le faire périr, si elles ne voyoient pas la concorde régner entre les cousins, il prit la Prétexte et fut à six heures au Sénat, où son aïeule, qui y avoit été invitée, occupa une des premières places ; mais lorsqu'il fut question de monter au Capitole, pour y faire le vœu d'usage et achever la cérémonie, il refusa d'y aller, et laissa ce soin au Préfet de la ville qui s'en acquitta comme si les Consuls étoient absens.

Héliogabale n'auroit pas différé le meurtre de son cousin ; mais dans la crainte que le Sénat ne penchât en faveur de quelqu'autre, s'il mettoit à mort ce jeune Prince, il commença par ordonner à cette assemblée de sortir promptement de la ville : ceux même qui n'avoient ni voitures, ni esclaves, furent obligés d'obéir sans délai, ensorte que les uns se firent porter par des crocheteurs, et que les autres louèrent les animaux que le hasard leur présenta ; et, parce que Sabin, homme consulaire, auquel Ulpien a dédié ses ouvrages, étoit demeuré en ville, l'Empereur ordonna à

voix basse au Centurion qu'il avoit mandé, de le tuer; mais le Centurion avoit l'ouïe dure, et crut entendre qu'il ne devoit que chasser de la ville Sabinus, ce qu'il exécuta; le Consulaire dut par-là son salut à la dureté d'oreille de cet Officier. Héliogabale éloigna encore le Jurisconsulte Ulpien parce qu'il étoit honnête homme, et le Rhéteur Silvinus qu'il avoit nommé Instituteur du César. Le Rhéteur perdit la vie; mais Ulpien fut conservé. Les soldats et surtout les Prétoriens pensant à ce qu'ils avoient osé tenter contre Héliogabale, et à sa haine dont ils devoient être naturellement les objets, conspirèrent pour délivrer la République: ils sévirent d'abord contre les complices du Prince auxquels ils firent souffrir divers genres de mort, arrachant les entrailles aux uns et empalant les autres, afin que leur mort ressemblât à leur vie.

Tournant ensuite leur fureur contre Héliogabale même, ils le massacrèrent dans des latrines où il s'étoit réfugié. Ensuite ils traînèrent par les rues ce

cadavre, et pour dernière insulte, ils le jetèrent dans un cloaque : mais cet égout se trouvant par hasard trop étroit pour recevoir le corps, ils le promenèrent partout le cirque, l'attachèrent ensuite à une pierre et le précipitèrent du Pont Æmilien dans le Tibre, afin qu'on ne pût jamais l'enterrer. Son nom, c'est-à-dire, celui d'Antonin qu'il avoit affecté de porter, voulant passer pour fils d'Antonin, fut effacé par l'ordre du Sénat, et il ne resta que celui de Varius Héliogabale. Après sa mort, lorsqu'on vouloit désigner ce qui s'étoit fait sous son règne, on l'appeloit le Tiberin, le traîné, l'impur. C'est le seul Prince qui ait été traîné, jeté dans un cloaque et de-là dans le Tibre; effet de la haine universelle que les Princes doivent soigneusement éviter de s'attirer, puisque c'est se rendre indigne de la sépulture que de n'être pas digne de l'affection du Sénat, du peuple et des troupes. On n'a de cet Empereur d'autres monumens publics que le temple de son Dieu Héliogabale, que les uns croient être le Soleil,

d'autres Jupiter ; la réparation de l'amphithéâtre après l'incendie ; le bain qui est dans le bourg Sulpitius, qu'Antonin, fils de Sévère, avoit commencé ; et un autre, qu'Antonin Caracallus avoit bâti pour son usage aussi bien que pour celui du peuple ; mais il n'y avoit point de portiques ; ce prétendu Antonin entreprit d'en faire construire, et Alexandre Sévère les acheva.

Héliogabale fut le dernier des Antonins, quoique bien des personnes pensent qu'ensuite les Gordiens furent ainsi surnommés ; mais ce fut le nom d'Antoine, et non celui d'Antonin qu'ils portèrent. Héliogabale se rendit si détestable par sa vie, ses mœurs, sa méchanceté, que le Sénat effaça son nom ; et je ne l'aurois pas appelé Antonin, si la qualité d'Historien n'imposoit l'obligation de parler de noms déjà oubliés. On massacra avec lui sa mère Sémiamire, femme détestable et digne d'un pareil fils. On prit avant toutes choses, à la mort d'Héliogabale, des mesures pour empêcher que jamais femme ne fût admise

dans le Sénat, et on dévoua aux Dieux infernaux celui qui avoit introduit cet abus. On a consigné par écrit, dans son Histoire, plusieurs choses obscènes : comme elles ne me paroissent pas dignes d'être transmises à la postérité, je n'ai conservé que ce qui regardoit son luxe et sa gourmandise. Il s'y livra étant simple particulier et étant Empereur ; comme particulier il se vantoit d'imiter Apicius, et comme Empereur, Néron, Othon et Vitellius.

Il fut le premier particulier qui eut des tapis (1) de table d'étoffes d'or, ce qui fut permis depuis que Marc-Aurèle eut publiquement vendu tous les meubles de la couronne. En été il donna des festins dont l'appareil étoit de différentes couleurs, par exemple, aujourd'hui d'un verd, demain d'un autre, et ainsi en variant pendant tous les jours de l'été : il

(1) *Toral* est proprement le drap qui couvroit les matelas. On mangeoit d'ordinaire couché sur ces matelas, et quand on traitoit quelqu'un, on les couvroit de grands tapis de pourpre. V. *Horace*, trad. par Dacier, *Sat.* 4. *L.* II. *v.* 78.

eut le premier des réchauds et des marmites d'argent, et des vases de ce métal qui pésoient cent livres, cizelés et chargés de figures les plus obscènes. Il inventa le premier le mélange du pouliot et du mastic avec le vin, et tout ce que la gourmandise retient aujourd'hui; car le vin de rose que l'on aimoit déjà, il le rendit plus agréable encore, en y ajoutant des pignons concassés. Enfin ces divers genres de boisson étoient inconnus avant Héliogabale. Il ne sembloit exister que pour imaginer de nouvelles voluptés; il fit le premier des hachis de poissons, d'huîtres, et d'autres testacées tels que de cancres, de crabes et de squilles. Il parsema les lits à manger, de roses, de violettes, de hyacinthes, de lis, de narcisses et de toutes sortes de fleurs; il en répandit aussi dans les chambres et sous les portiques pour s'y promener. Il ne prenoit le bain qu'après avoir fait mettre dans les cuves quelque parfum exquis, ou de l'essence de safran. Il ne se reposoit que sur des carreaux faits de poil de liévre ou du duvet qui se trouve

sous les ailes des perdrix, et souvent il changeoit de coussin. Il méprisa quelquefois le Sénat romain au point de l'appeler une troupe d'esclaves en robe. Il regardoit le peuple romain comme un simple cultivateur, et ne faisoit aucun cas de l'ordre des Chevaliers. Souvent, après le souper, il invitoit le Préfet de la ville à boire ; il faisoit aussi venir les Préfets du Prétoire, et s'ils refusoient, il les y contraignoit par les Maîtres des offices. Il voulut que, dans chaque ville, de vils entremetteurs en fussent les Préfets ; et il en auroit établi quatorze dans Rome, s'il eût vécu, disposé comme il l'étoit à élever aux honneurs les hommes les plus impurs et les plus vils. Ses lits de table et à coucher étoient d'argent massif. Souvent, à l'exemple d'Apicius, il mangea des talons de chameaux, des crêtes de coqs arrachées à ces animaux vivans, des langues de paons et de rossignols, parce qu'on les regardoit comme un remède souverain contre l'épilepsie ; on servoit à ses Officiers de grands plats d'entrailles de barbeaux, de cervelles de

phœnicoptères, d'œufs de perdrix, de cervelles de grives, de têtes de perroquets, de faisans, de paons. Ce qui surtout est étonnant, c'est qu'il faisoit servir, dans des bassins et des plats, des barbillons de barbeaux, en aussi grande abondance que si c'eût été du cresson alenois, du persil sauvage, des féves, et du sénegré.

Il nourrissoit ses chiens avec des foies de canards. Il aimoit à la passion les lions et les léopards sans défenses, et lorsqu'ils étoient dressés par des gens chargés de ce soin, il les faisoit paroître tout-à-coup, au second et au troisième service, pour jouir de la frayeur et se moquer de ceux des convives qui ignoroient que ces animaux n'étoient plus farouches. Il donnoit à ses chevaux des raisins d'Apamène (1); il nourrit, de perroquets et de faisans, des lions et d'autres animaux; il donna, dix jours de suite, et chaque jour, trente tétines de sanglier avec leurs vulves, des pois avec des grains

(1) De Damas.

d'or, des lentilles avec des pierres de foudre, des féves avec des morceaux d'ambre, et du ris avec des perles. Il saupoudroit encore de perles, au lieu de poivre blanc, les poissons et les truffes. Il accabloit tellement de violettes et de fleurs, au moyen de lambris tournans, les parasites qu'il admettoit à sa table, que quelques-uns en étouffèrent, ne pouvant pas s'en dégager. Il faisoit verser dans les cuves et dans les réservoirs du bain, du vin de rose et d'absynthe, et invitoit la populace à boire. Lui-même but un jour si copieusement en présence du peuple, qu'on eût dit qu'il avoit à lui seul vidé la piscine (1). Au lieu des présens d'usage, il donnoit des eunuques, des chars à quatre chevaux, des chevaux avec leurs selles, des mules, des basternes et des voitures; il donna aussi mille pièces d'or et cent livres pesant d'argent.

(1) Saumaise et Casaubon s'accordent à croire que le texte est ici corrompu. Seroit-il trop hardi de supposer qu'il faut lire *piscinam ebibisse?* et changer *cum populo* en *coram populo.*

Il fit écrire dans des coquilles les sorts de chaque convive, de façon que l'un recevoit dix chameaux, l'autre dix mouches; celui-ci dix livres d'or, celui-là dix livres de plomb; l'un dix autruches, l'autre dix œufs de poules; ce qui en faisoit de vrais sorts, puisque ceux qui y participoient tentoient réellement fortune (1); il fit encore la même chose dans ses jeux, où il mettoit dix ours, dix loirs, dix laitues, dix livres d'or (2). Il introduisit cet usage du sort, tel que nous l'avons aujourd'hui. Il y astreignit aussi ceux qui paroissoient sur le théâtre, et leur faisoit tirer des chiens morts, une livre de bœuf, cent pièces d'or, mille d'argent, cent oboles, et telles autres choses qui plurent si fort au peuple, qu'il se félicitoit de l'avoir pour Empereur.

(1) Ordinairement on arrangeoit ces sorts de manière qu'il y eût une espèce d'égalité dans les choses qu'emportoient les convives; mais ici c'est le contraire. V. *Saumaise sur Solin. p.* 1123.

(1) Sans doute comme des prix destinés aux vainqueurs.

On rapporte qu'il remplit de vin les canaux destinés aux représentations des combats de mers ; qu'il prodigua tant d'essence, que les manteaux des assistans en furent trempés ; qu'il conduisoit dans le Vatican des chars attelés de quatre éléphans, après avoir détruit les sépulcres qui pouvoient mettre obstacle à ces courses ; qu'il attela aussi dans son cirque privé quatre chameaux à un char. On dit encore qu'il fit ramasser par les prêtres des marses, des serpens ; qu'il les lâcha ensuite avant le jour, au moment où le peuple a coutume de se rendre au spectacle: plusieurs personnes souffrirent des morsures que leur firent ces animaux, et d'autres périrent en fuyant. Il portoit des tuniques d'étoffes d'or, de pourpre, des manteaux à la Perse, couverts de pierres précieuses et si pesans, qu'il disoit que le poids du plaisir l'accabloit. Il avoit aussi des pierres fines et gravées à ses souliers ; ce qui faisoit rire tout le monde, comme si on pouvoit voir la gravure de grands artistes sur des pierres attachées aux pieds de quelqu'un. Il voulut

aussi porter un diadême enrichi de pierreries, pour relever la beauté de son visage et le rendre encore plus efféminé; il ne porta cependant cet ornement que dans son palais.

On dit qu'il promit à ses convives un Phœnix, ou, à sa place, mille livres d'or, s'ils lui permettoient de le renvoyer dans sa maison de campagne (1). Il fit, dans les lieux les plus éloignés de l'Océan, de grands bassins pleins d'eau de la mer; il en livra un à chacun de ses amis qui savoient nager, et le remplit après cela de poissons. Il fit charier de la neige pour en avoir, en été, une montagne dans le verger qui tenoit à sa maison. Jamais il ne mangea de poisson dans le voisinage de la mer; mais lorsqu'il en étoit le plus éloigné, on portoit sur sa table tout ce que fournit cet élément,

(1) Saumaise paroît avoir très-bien saisi ici le sens de l'original en changeant *eas* en *eum*. On sait que les gens de condition aimoient à avoir dans leurs campagnes des animaux rares. On donnoit alors le nom de Prétoires aux maisons de campagnes élégamment construites. V. *Voss. Etymol. L.* 1.

et il nourrissoit les villageois de laitances de lamproyes et de loups marins.

Les poissons qu'il mangeoit étoient préparés avec une sauce verdâtre qui n'altéroit pas la couleur qu'ils avoient dans la mer. Il faisoit paroître tout-à-coup des piscines de vin rosat, et avec des roses; il y buvoit avec tout le monde, et parfumoit les étuves d'essence de nard; il mit du baume dans les lampes. Jamais il ne jouit deux fois de la même femme, hors de son épouse. Il fit de sa maison un lieu de prostitution au service de ses amis, de ses clients et de ses esclaves. Ses soupers ne coûtèrent jamais moins de cent mille sesterces ou de trente livres d'argent (1); quelquefois cela alloit à trois cent mille sesterces, en y comprenant tout. Ses repas l'emportèrent sur ceux de Vitellius et d'Apicius. Il tiroit avec des bœufs les poissons de ses viviers : en passant par la place du marché, il déplora la disette publique. Il faisoit attacher ses parasites à une roue

(1) Casaubon prétend qu'il faut lire deux cent cinquante livres.

qui, tournant dans l'eau, les faisoit paroître tantôt au-dessus, tantôt au-dessous; il les appeloit ses chers Ixions. Il pava les corridors du palais de pierres de Lacédémone et de porphyre, qu'il appeloit antoniniennes: ces pierres se sont conservées jusqu'à présent; mais il n'y a que peu de temps qu'on les a tirées de leur place et sciées. Il avoit résolu de dresser une grande colonne qui auroit eu des degrés en dedans, et au haut de laquelle il auroit placé son dieu Héliogabale. Mais on ne put pas trouver une roche assez grande: il pensoit à la tirer de la Thébaïde.

Après avoir enivré ses amis, il les renfermoit, et tout d'un coup il lâchoit, pendant la nuit, dans la chambre où ils étoient, des lions, des léopards et des ours apprivoisés, afin qu'à leur réveil et au retour de la lumière, il vissent ces animaux; ou, ce qui étoit plus cruel encore, afin qu'ils se sentissent, pendant la nuit, renfermés avec eux: plusieurs en moururent. Il faisoit donner aux compagnons de ses débauches qui étoient de

basse condition, au lieu de lits ordinaires, des sacs de cuir remplis de vent, qu'il ordonnoit de vider pendant qu'ils dînoient, de sorte que ses convives se trouvoient tout-à-coup mangeant sous sa table. Il introduisit l'usage de ranger par terre, en demi cercle les matelats des lits à manger, afin que les jeunes garçons pussent vider ces sacs par les pieds. Il fit réellement souffrir à ceux qui, sur le théâtre, jouoient le rôle d'adultère, les peines que l'on fait semblant de leur infliger. Souvent il racheta toutes les courtisanes des mains des entremetteurs, et les affranchit. Le discours étant un jour tombé sur le nombre de ceux qui, dans Rome, étoient incommodés de hernies, il en fit prendre note, et voulut qu'ils vinssent à ses bains, où il se baigna avec eux : quelques-uns étoient des gens de condition. Il s'amusa souvent, avant le dîner, des combats de gladiateurs. Il se fit dresser un lit sur la plus haute place de l'amphithéâtre, d'où il se plaisoit pendant qu'il prenoit son repas, à voir des chasses et

des gens condamnés aux bêtes. Au second service, on mettoit sur une autre table, devant ses parasites, en cire, en ivoire, en terre cuite, et quelquefois en marbre ou en pierre, des mets qui représentoient tous les plats qu'on servoit devant lui; et à chaque changement ces parasites étoient obligés de boire et de se laver les mains, comme s'ils avoient mangé.

Il fut le premier Romain qui porta des robes toutes de soie, l'usage n'étant jusques-là que d'en avoir de demi-soie. Jamais il n'employa de linge lavé : il disoit que cela ne convenoit qu'à des mendians. Il se montra souvent au peuple après le repas en dalmatique; se nommant alors Fabius Gurges (1) et Scipion; parce qu'il portoit le vêtement avec lequel les parens des jeunes Fabius et Scipions les avoient forcés à paroître en public pour corriger leurs mœurs. Il tira du cirque, du théâtre, du stade, des

(1) V. *Macrob. Saturn. L.* 2. *ch.* 9. *Tite-Live, Epit.* 11. 1. *Flor. L.* 1. *ch.* 2, et *Juvénal, Sat.* 6. *v.* 265.

bains, de tous les lieux, en un mot, les filles de mauvaise vie, pour les rassembler dans une maison publique; et leur adressant un discours, comme s'il eût harangué des soldats, il les appela camarades, et disserta avec elles sur les différens genres de postures et de voluptés. Il admit ensuite à cette assemblée les entremetteurs, les débauchés, les garçons et les jeunes gens vendus à la luxure; il les avoit mandés de tous côtés. Il se montra d'abord aux courtisans en habit de femme et les mamelles découvertes, et de Giton devant les vils compagnons de ses débauches, et après les avoir harangués, il les gratifia, comme des soldats, chacun de trois pièces d'or, et les exhorta à demander au ciel qu'il daignât lui faire trouver des sujets dignes d'eux. Il jouoit avec ses esclaves jusqu'à leur ordonner de rassembler un millier pesant de toiles d'araignées, leur promettant une récompense; on raconte qu'ils en amassèrent jusqu'à dix milliers, et qu'il dit qu'on pouvoit juger par-là de la grandeur de Rome. Il envoyoit à ses

parasites, comme une provision pour l'année, des vaisseaux remplis de grenouilles, de scorpions, de serpents, et d'autres animaux aussi difformes : il renfermoit encore dans des vaisseaux pareils un nombre infini de mouches qu'il appeloit des abeilles apprivoisées.

Il faisoit venir dans les salles et dans les galeries où il prenoit ses repas, des chars du cirque, attelés de quatre chevaux, et forçoit de respectables vieillards à les conduire. Etant déjà Empereur, il voulut qu'on lui présentât dix mille rats, mille belettes, et mille souris.

Il avoit des ouvriers, soit en pâtisserie, soit en laitage, si habiles, qu'ils imitoient, ou en pâte, ou en crême, tous les mets que ses cuisiniers, ses maîtres-d'hôtel, et ceux qui fournissoient les fruits, lui présentoient. Il donnoit aux parasites des repas de verre ; quelquefois il faisoit mettre sur la table autant de serviettes sur lesquelles étoient peints, comme à l'aiguille, ou en façon de tapisserie, tous les plats qui paroîtroient aux

différens services. D'autrefois, on leur présentoit des tableaux où ces mets étoient peints, de sorte qu'ils les avoient tous sous les yeux, et que cependant ils mouroient de faim. Il mêloit des pierres fines aux fruits et aux fleurs; il faisoit jeter par la fenêtre autant de plats qu'il en servoit à ses amis. Comme, en vertu des sages arrangemens de Trajan et de Sévère, il y avoit à Rome une provision de bled pour sept ans, il ordonna de distribuer la portion d'une année aux courtisanes, aux entremetteurs et aux débauchés de la ville; il en promit autant à ceux qui vivoient hors des murs.

Il atteloit quatre grands chiens à un char et se promenoit ainsi dans le palais; il avoit fait la même chose à la campagne avant que d'être Empereur. Il parut aussi en public, traîné par quatre grands cerfs. Quelquefois il y mettoit des lions, et se faisoit appeler la mère des Dieux: d'autres fois c'étoient des tigres, et alors il s'appeloit Bacchus, observant toujours d'avoir les vêtemens sous lesquels on peignoit les Dieux qu'il imitoit.

Il avoit à Rome des petits dragons, que les Egyptiens appellent *agathodemons*, c'est-à-dire, bons démons ou bons génies, des hippopotames, des crocodiles, des rhinocéros, et tout ce que l'Egypte produit de nature à être transporté. On servoit aussi sur sa table des autruches et des chameaux; il disoit que la loi des Juifs leur faisoit un devoir d'en manger. On regarde comme surprenant, ayant invité des gens de la première condition, qu'il répandit du saffran sur les lits à manger, et qu'il dit que c'étoit le foin qui convenoit à leur dignité. Il faisoit du jour la nuit et de la nuit le jour, mettant cela au nombre des choses essentielles au luxe, de sorte qu'il se levoit le soir et recevoit les salutations, et se couchoit le matin. Il ne se passoit point de jour qu'il ne fît des présens à ses amis, et il donnoit à tous ceux qui l'approchoient, à moins que ce ne fussent d'honnêtes gens qui, à ses yeux, étoient de mauvais sujets.

Il avoit des chars garnis de pierres précieuses et d'or; il méprisoit ceux qui n'étoient couverts que d'argent, d'ivoire,

ou d'airain. Il atteloit deux, trois, quatre belles femmes, et quelquefois davantage, qui avoient le sein découvert, et se faisoit ainsi traîner; le plus souvent il étoit tout nud, et ces femmes aussi. Il avoit encore la coutume de faire inviter à souper huit chauves, huit borgnes, huit gouteux, huit sourds, huit nègres, huit hommes fort grands, et huit fort gros que le même lit ne pouvoit contenir, ce qui le divertissoit et le faisoit rire. Plus d'une fois il fit présent à ses convives de toute l'argenterie et de toutes les coupes qui avoient paru dans le festin. Il fut le premier des Empereurs romains qui donna de l'hydrogare au peuple, tandis que jusques-là les repas avoient été militaires, ce qu'Alexandre rétablit. Héliogabale proposoit à ses convives, en forme de questions, d'inventer de nouvelles sauces pour assaisonner les mets : si quelqu'un en imaginoit une qui fût de son goût, il le récompensoit très-richement, de sorte qu'il lui donnoit une robe de soie, qui alors étoit fort rare et fort estimée. Si le mets lui déplaisoit, il condamnoit l'in-

venteur à s'en nourrir jusqu'à ce qu'il en composât un meilleur. Il étoit toujours assis ou sur des fleurs, ou sur des essences précieuses. Il aimoit qu'on lui exagérât le prix des choses qu'on servoit sur sa table ; il appeloit cela l'assaisonnement d'un repas.

Il se peignit en pâtissier, en parfumeur, en cabaretier, en marchand d'esclaves, en cuisinier, et tous ces métiers, il les exerça dans le palais. Il fit donner, dans un seul repas, à plusieurs convives, les cervelles de six cents têtes d'autruches. Quelquefois ses festins furent tels, qu'il y eut vingt-deux services où paroissoit un grand nombre de mets ; qu'à chaque service on se lavoit ; et que lui et ses amis carressoient des femmes, avec serment de goûter jusqu'au bout le plaisir. Voici encore un de ses festins : on prépara chez chacun de ses amis un service ; et quoique l'un logeât au Capitole, l'autre sur le mont Palatin, un troisième sur le Boulevard, celui-ci sur le mont Cælius, celui-là de l'autre côté du Tibre, on se rendit dans ces différentes

maisons ; on y mangea de chaque mets qui y étoit apprêté ; on se lava à chaque service, pour passer ensuite dans les bras des femmes ; de manière que ce festin fut à peine terminé avec la journée. Il fit toujours usage d'huile mêlée avec du garum ; mets inventé par les Sybarites, qui périrent l'année même qu'ils l'imaginèrent. On dit qu'il construisit des bains dans plusieurs endroits ; qu'il s'en servit une fois, et les fit détruire aussitôt, pour n'avoir pas des bains ordinaires. Il fit la même chose à l'égard de ses maisons, de ses fermes et de ses salons à manger. Je crois cependant que ces détails, dont quelques-uns sont incroyables, ont été imaginés par ceux qui ont voulu déprimer Héliogabale, pour plaire à Alexandre.

On dit qu'il racheta pour cent mille sesterces une courtisane fort belle et fort connue, qu'il ne la toucha pas et la respecta comme une vierge. Quelqu'un ayant demandé à Héliogabale, lorsqu'il étoit encore simple particulier, s'il n'ap-

préhendoit pas la pauvreté, on prétend qu'il répondit : *Que pourroit-il m'arriver de mieux, que d'être mon héritier et celui de ma femme ?* Bien des gens lui avoient fait des legs, par égard pour son père. Il disoit qu'il ne vouloit point avoir de fils, de crainte d'en avoir quelqu'un d'économe. Il faisoit chauffer ses salles à manger, non avec des charbons, mais avec des aromates des Indes. Comme particulier, il lui falloit au moins soixante chariots, lorsqu'il voyageoit : aussi son aïeule Varia disoit-elle qu'il alloit tout dissiper. Etant Empereur, il en employoit six cents, alléguant que le Roi des Perses voyageoit bien avec dix mille chameaux, et que Néron avoit cinq cents voitures; ce qui rendoit un si grand train absolument nécessaire, c'étoit cette multitude de courtisanes et de débauchés de toute espèce qui marchoit toujours à sa suite. Il eut constamment des femmes avec lui dans les bains, où il s'amusoit à les dépiler lui-même; il s'ôtoit la barbe avec l'onguent connu pour cela; et, ce

qui est honteux à dire (1), c'est qu'il choisissoit précisément l'heure et le lieu où les femmes vaquoient à cette occupation ; du même rasoir dont il se servoit ensuite pour faire son poil, il rasoit celui des parties honteuses de ses mignons. Il sabla de poudre d'or et d'argent le portique, en se plaignant que ce ne fût pas de l'électre ; au lieu de sable doré, comme on le pratique aujourd'hui, il répandit souvent la même poudre pour arriver à son cheval ou à sa voiture.

Il ne porta jamais deux fois la même chaussure, ni la même bague. Il déchira plus d'une fois des vêtemens précieux ; ou (2), prenant de la laine, il la pesa, et d'après son poids, il envoya des poissons à ses amis. Il coula à fond, dans le port, des navires chargés, croyant faire par-là quelque chose de grand. Il faisoit ses besoins dans des vases d'or, et urinoit dans des coupes murrhines et d'onyx. On lui attribue

(1) Il manque ici quelque chose au texte.

(2) Le texte est encore ici visiblement altéré.

d'avoir dit : *Si j'ai un héritier, je lui donnerai un tuteur qui le force à faire ce que j'ai fait et ce que je ferai.* Il avoit aussi l'habitude de se faire servir, un jour des faisans, et tous les mets qui perroissoient n'étoient que de chair de faisan, un autre jour des poulets ; un jour une sorte de poissons, un autre jour une autre sorte ; un jour de la chair de porc, un autre de la chair d'autruche, une autre des légumes, et ainsi des fruits, de la pâtisserie, du laitage. Souvent il retenoit jusqu'au jour ses amis qu'il avoit enfermés dans des chambres à coucher, avec de vieilles Ethiopiennes, en leur disant que c'étoient de rares beautés. Il fit la même chose avec de jeunes garçons, ce que Philippe défendit dans la suite. Il rioit quelquefois en plein théâtre, au point qu'on n'entendoit que lui ; il chanta, dansa, joua de la flûte, sonna de la trompette, toucha du tricorde (1) et

(1) La Pandurie étoit aussi un instrument à trois cordes. V. *Montfaucon*, *T.* 3. *p.* 348.

de l'hydraule (1). On dit que, couvert d'un bonnet de muletier, pour n'être pas reconnu, il fit visite en un seul jour à toutes les courtisanes du cirque, du théâtre, de l'amphithéâtre, et des autres quartiers de la ville, et que, sans se livrer avec ces créatures à la débauche, il leur distribua des pièces d'or, en disant : *Que personne ne sache que c'est Antonin qui vous fait ce présent.*

Il inventa quelques genres de débauche, pour l'emporter encore sur les raffinemens de la luxure des anciens ; car il étoit au fait de la science des Tibère, des Caligula, des Néron. Les Prêtres de Syrie lui avoient prédit qu'il mourroit de mort violente. Il avoit donc préparé des cordons de soie, de pourpre et d'écarlate, pour terminer ses jours lorsqu'il seroit nécessaire. Il avoit aussi des épées d'or pour s'en percer au besoin ; et dans

(1) L'hydraule étoit une espèce d'orgue où l'eau qui en tombant poussoit l'air, donnoit le son à plusieurs jeux. Les orgues à vent n'ont été inventées, à ce qu'on croit, que du temps de Julien l'Apostat. V. *Montfaucon, ibid. p.* 344.

des boîtes de perles, d'hyacintes, d'émeraudes, des poisons pour s'ôter la vie, si quelque grand malheur le menaçoit. Il avoit encore fait construire une tour fort haute pour s'en précipiter, et en avoit fait couvrir le bas de plaques d'or et de pierres précieuses, disant que sa mort devoit être accompagnée de dépense et de luxe, afin qu'elle fut unique; mais toutes ses précautions furent inutiles, car, comme je l'ai déjà dit, il fut tué par ses propres gens, honteusement traîné par les rues, par les égouts de la ville et enfin jeté dans le Tibre. Héliogabale fut le dernier qui porta dans la République le nom d'Antonin, et tout le monde sait qu'il ne le fut ni de nom, ni d'effet.

On s'étonnera peut-être, respectable Constantin, que ce fléau dont je viens de faire l'histoire, ait été élevé à l'Empire, et qu'il l'ait gouverné trois ans sans qu'il se soit trouvé personne qui l'ait détrôné, tandis que les Néron, les Vitellius, les Caligula et tant d'autres tyrans, n'ont jamais manqué de meurtriers. Je

demande grace, avant toutes choses, d'avoir couché par écrit les détails que j'ai trouvés chez divers Auteurs, quoique j'aie passé sous silence bien des traits que la pudeur ne permet pas de raconter. J'ai même tâché de voiler le reste sous des termes honnêtes. Enfin il me paroît qu'il faut se souvenir de ce que votre Grandeur dit si bien : *Que c'est la fortune qui fait les Empereurs.* Car il y a eu des Princes médiocrement bons, et d'autres très-méchans ; mais, comme s'exprime Votre Majesté, *il est à souhaiter que ceux que la destinée appelle à l'Empire, s'en montrent dignes.*

Héliogabale ayant été le dernier des Antonins, et ce nom n'ayant plus été dans la République le partage de ses Princes, il faut ajouter, pour prévenir toute erreur, lorsque je parlerai des deux Gordiens, père et fils, qui se disoient de la famille des Antonins, que ce nom n'étoit que leur surnom, et qu'ils se nommoient même Antoines au lieu d'Antonins, comme je le trouve dans la plupart des Ecrivains.

Telle est la Vie d'Héliogabale que j'ai tirée d'Auteurs grecs et latins ; c'est malgré moi que je me suis chargé de ce travail, et uniquement parce que vous avez voulu que je vous présentasse l'Histoire de ce Prince à la suite de celle des Empereurs qui l'ont précédé. Je continuerai à parler de ses successeurs. Alexandre fut le plus excellent de tous, et régna réellement treize ans ; ceux qui le suivirent n'occupèrent le trône, les uns que six mois, les autres, tout au plus, un ou deux ans. Au milieu d'eux se distingua Aurélien, et celui qui l'emporta sur tous, fut Claude, l'auteur de votre race : je crains de parler de lui à Votre Majesté ; car, aux yeux de la malignité, ce que j'en dirai, même de vrai, passera pour le langage de l'adulation : je poursuivrai cependant ma tâche au mépris des envieux, puisqu'il n'est pas moins loué par le reste des Historiens. Il faut joindre à ces noms, Dioclétien, l'Auteur du Siècle d'or, et Maximien qui le fut du Siècle de fer, comme on dit, et les autres jusques-à vous.

Pour vous, illustre Auguste, ce sera à des génies plus heureux, à parler de votre règne, de vos triomphes sur Licinius, Sévère et Maxence, sans cependant frustrer ces personnages du juste tribut d'éloges qu'ils méritent. Je n'imiterai point la plupart des Ecrivains qui ont coutume de déprimer les vaincus ; persuadé, comme je le suis, que c'est ajouter même à votre gloire que de relever les bonnes qualités de ceux que vous avez domptés.

# VIE DE L'EMPEREUR ALEXANDRE SÉVÈRE,

## PAR ÆLIUS LAMPRIDIUS.

A la mort de Varius Héliogabale (car nous aimons mieux le nommer ainsi qu'Antonin, parce que cette peste publique n'eut rien des Antonins, et que ce nom fut effacé, par ordre du Sénat, des registres de la République), Aurèle Alexandre obtint l'Empire pour dédommager le genre humain des maux qu'il avoit soufferts. Ce Prince, né à Arcène (1), étoit fils de Varius, petit-fils de Varia et cousin d'Héliogabale. A la mort de Macrin, il fut créé César par le Sénat et ensuite Auguste : ajoutez à cela que cette assemblée lui conféra, dans un même jour, le titre de père de la patrie, tous les priviléges du Proconsulat et du Tri-

(1) Dans la Phénicie; on la nomme aujourd'hui Arka, ville de la Turquie en Europe, dans le gouvernement de Tarabolus.

bunat, ainsi que le droit de rapporter jusqu'à cinq affaires. Cependant, pour que cette accumulation d'honneurs ne paroisse pas trop précipitée, j'exposerai les raisons qui engagèrent le Sénat à les lui accorder, et qui déterminèrent ce Prince à les accepter; car il ne sembloit pas qu'il fût digne de la gravité de ce corps, d'accorder tout d'un coup tant de distinctions, ni qu'il convint à un Prince estimable, de ravir, en quelque sorte, tant de dignités.

Les soldats avoient pris l'habitude d'élire tumultueusement des Empereurs et de les déposer aussi aisément, alléguant quelquefois pour s'excuser, qu'ils avoient ignoré que le Sénat eût fait choix d'un sujet. C'est ainsi qu'ils avoient nommé Empereurs, Pescennius Niger, Claude Albin, Avidius Cassius, et auparavant Lucius Vindex, L. Antoine, et Sévère même, quoique le Sénat eût nommé Julien, ce qui avoit excité des guerres civiles dans lesquelles les troupes, armées pour combattre les ennemis de l'Etat, s'égorgeoient réciproquement.

Ce fut par cette raison qu'on se hâta d'accorder tout à Alexandre comme à un vieux Empereur. Joignez à cela que le Sénat et le peuple avoient conçu pour lui une extrême affection à cause des excès du fléau qui avoit déshonoré le nom d'Antonin et avili l'Empire. On conféra donc à l'envi au nouveau Prince tous les titres et tous les genres de pouvoir. Il fut le premier (1) qui reçût à-la-fois toutes les distinctions à quoi l'autorisoit la qualité de César qu'il avoit obtenue depuis quelques années ; mais ce qui l'y autorisoit encore plus, c'étoient ses mœurs et sa conduite ; car ce qui lui concilia beaucoup de bienveillance de la part du peuple, ce fut l'acharnement avec lequel Héliogabale travailla à le perdre, ce qu'il ne put cependant exécuter, vu les oppositions de l'armée et du Sénat. Mais tout ceci mériteroit peu d'être observé, si Alexandre ne s'étoit pas montré digne de l'amour du Sénat, du zèle des troupes et

(1) Casaubon observe que Pertinax déjà avant Alexandre Sévère, avoit également reçu tous les titres et tous les pouvoirs.

de l'empressement de tous les citoyens à le nommer Empereur.

Alexandre donc, fils de Mammée (selon plusieurs), fut dès sa plus tendre enfance instruit dans les lettres, dans les sciences, et dans le métier de la guerre : il ne laissa passer volontairement aucun jour sans s'exercer, et dans les sciences et dans les armes. Ses premiers Maîtres furent, pour la littérature, Valérius Cordus et L. Veturius, et Aurèle Philippe qui étoit affranchi de son père, et qui dans la suite écrivit sa Vie. Il eut pour Grammairien grec, dans sa patrie, Nebo ; pour Rhéteur, Serapion ; pour Philosophe, Stilion. A Rome, le célèbre Scaurinus, fils du Grammairien de ce nom, les Rhéteurs Jules Frontin, Bæbius Macrinus et Jules Granianus. On a encore les harangues de ce dernier. Alexandre ne fit pourtant pas de grands progrès dans la langue latine, ce que prouvent ses discours au Sénat et les harangues qu'il adressa, soit au peuple, soit aux troupes. S'il n'aima pas beaucoup l'éloquence latine, il témoigna au moins de

l'affection aux gens de lettres, et parut même craindre beaucoup qu'ils n'écrivissent quelque chose de dur contre lui. Enfin il les jugea dignes de l'assister et leur rendoit compte de tout ce qu'il avoit fait, tant en public qu'en particulier, pendant leur absence, exigeant qu'ils le couchassent par écrit après l'avoir vérifié.

Il défendit de l'appeler Seigneur, et voulut qu'on lui écrivît comme on auroit fait à un particulier, en lui conservant seulement le titre d'Empereur. Il fit disparoître des vêtemens et des chaussures les pierres précieuses dont Héliogabale avoit fait usage. Il étoit habillé de blanc et sans or, ainsi que les peintres le représentent, et ses manteaux aussi bien que ses toges, n'avoient rien que de commun. Il vivoit si familièrement avec ses amis, qu'il partageoit souvent avec eux le même banc et se rendoit à leurs festins; quelques-uns, invités une fois pour toutes, le voyoient tous les jours : on le saluoit comme on salue un simple Sénateur. Les entrées chez lui étoient libres; au lieu

d'introducteurs, on n'y voyoit que de simples portiers, tandis qu'auparavant il n'étoit pas permis de faire sa cour aux Princes qui ne se montroient presque à personne.

Alexandre étoit bien fait, ce que prouvent les portraits et les statues que nous avons encore de lui. Il avoit un air martial, la force et la vigueur d'un soldat qui connoît le prix de ces avantages et qui sait les conserver. C'étoit, outre cela, le plus aimable des hommes. Les uns lui donnèrent le nom de Pieux, et tous se réunirent à le regarder comme cher et utile à la République. Tandis qu'Héliogabale tramoit contre Alexandre, ce Prince obtint dans le Temple de Préneste cet oracle :

> Si jamais du Destin tu détournes les coups
> Tu seras Marcellus (1).....

On lui donna le nom d'Alexandre parce qu'il naquit à Arcène, dans le Temple consacré à Alexandre le Grand, où son père et sa mère s'étoient rendus à l'occasion d'une solemnité, et que le jour

(1) *Virg. Æneïd. L.* 6. *v.* 884.

même auquel sa mère Mammée le mit au monde, se trouva être celui où mourut le Héros de la Macédoine. Il refusa le nom d'Antonin que le Sénat voulut lui donner, quoiqu'il tint plus à Caracallus que cet Héliogabale intrus, puisque Sévère (selon Marius Maximus dans la Vie de ce Prince), étant simple particulier et même peu avancé, épousa une Dame de l'Orient, dont l'horoscope portoit qu'elle seroit femme d'Empereur. Cette alliance fit donc qu'Alexandre devint, par sa mère, réellement cousin (1) de Varius Héliogabale. Il refusa le nom de Grand qu'on voulut, au jugement du Sénat, lui déférer, comme à Alexandre.

Il ne sera pas inutile de rapporter le discours qu'il tint pour refuser le surnom d'Antonin et de Grand que le Sénat lui offroit : je parlerai pourtant avant tout, des acclamations qui lui décernoient ces titres.

(1) Casaubon trouve, et avec raison, qu'il y a ici quelque embarras dans la narration de Lampride.

*Extrait des actes de Rome du sixième de mars.* Les Sénateurs, en grand nombre, s'étant rendus dans le Temple consacré à la Concorde, invitèrent à s'y trouver Aurèle Alexandre César Auguste, qui d'abord le refusa, sachant qu'il étoit question des honneurs qu'on vouloit lui décerner; mais s'y étant enfin rendu, on l'accueillit par ces acclamations. « Vertueux Auguste, veuillent » les Dieux vous protéger : Empereur » Alexandre, que les Dieux vous protè- » gent; ils vous ont donné à nous, qu'ils » vous conservent. Ils vous ont arraché » des mains d'un impudique; qu'ils veil- » lent sur vos jours. Vous avez souffert » sous un impur tyran; vous avez gémi » de voir cet impudique et ce débauché. » Les Dieux l'ont exterminé; qu'ils vous » protègent. Ce Prince infâme a été jus- » tement condamné. Nous serons heu- » reux et la République prospèrera sous » vous. L'infâme a été traîné à un croc » pour que son exemple effraye. C'est à » bon droit qu'on a puni ce Prince luxu- » rieux, qui avilissoit les dignités. Puis-

» sent les immortels accorder une lon-
» gue vie à Alexandre. Les jugemens des
» Dieux paroissent ici ».

Après qu'Alexandre eut fait ses remer-
ciemens, on s'écria de nouveau : « An-
» tonin Alexandre, les Dieux vous pro-
» tègent; Antonin Aurèle, les Dieux vous
» protègent ; Pieux Antonin, les Dieux
» vous protègent. Nous vous supplions
» de prendre le nom d'Antonin. Ayez
» pour les bons Empereurs la défé-
» rence de porter ce nom : purifiez-le ;
» Héliogabale l'avoit souillé, rendez-lui
» son premier lustre. Réhabilitez l'hon-
» neur de ce nom ; et que les Antonins
» s'y reconnoissent. Vengez les outrages
» faits à Marc-Aurèle, à Verus, à Bas-
» sien. Héliogabale seul a été plus dé-
» testable que Commode, il n'a été ni Em-
» pereur, ni Antonin, ni citoyen, ni
» Sénateur, ni Noble, ni Romain. Vous
» êtes notre salut et notre délivrance ;
» vous faites aimer la vie. Vive Alexan-
» dre Antonin qui fait chérir l'existence.
» Qu'Antonin consacre les Temples des
» Antonins. Qu'Antonin triomphe des

« Parthes et des Perses. Qu'étant sacré, » il reçoive un nom sacré. Que pur et » chaste, il porte un nom vénéré, le nom » d'Antonin, le nom des Antonins; que » les Dieux vous conservent. Nous possé- » dons tout en vous possédant, Antonin ».

Après ces acclamations, Aurèle Alexandre César Auguste répondit : « Je n'ai pas » attendu ce moment pour vous remer- » cier, P. C., et du nom de César, et » de la vie que je vous dois, et du titre » d'Auguste, et du souverain Pontificat, » et du Tribunat et du Proconsulat, di- » gnités que vous avez en un seul jour ac- » cumulées sur moi le premier ». A peine il eut dit ceci, qu'on s'écria : « Vous » les avez acceptées ces distinctions; » acceptez le nom d'Antonin. Le Sénat » mérite que vous l'acceptiez, et les An- » tonins aussi. Auguste Antonin, que les » Dieux vous conservent; Antonin, que » les Dieux vous protègent; qu'on rende » à la monnoie le nom d'Antonin. Qu'An- » tonin consacre les Temples des Anto- » nins ». Aurèle Alexandre Auguste répondit : « P. C., ne me mettez pas, je

» vous en conjure, dans l'obligation de » soutenir l'éclat d'un si grand nom : ce- » lui que je porte, quoiqu'étranger, sem- » ble déjà au-dessus de mes forces. Ces » grands noms sont onéreux ; car, que « diroit-on d'un Cicéron qui manqueroit » d'éloquence, d'un Varron ignorant, » d'un Metellus impie? Et, ce dont les » Dieux veuillent nous préserver, qui » pourroit supporter un homme qui s'ar- » rogeroit indignement un nom célèbre » pour s'introduire dans une famille il- » lustre ? »

Après qu'on eut répété les acclamations précédentes, l'Empereur reprit : » Vous vous souvenez, illustres Séna- » nateurs, quel a été le nom, ou plutôt » le génie tutélaire des Antonins. S'il » s'agit de la piété, quoi de plus véné- » rable qu'Antonin le Pieux ? S'il s'agit des » lumières, qui oseroit se comparer à » Marc-Aurèle ? S'il est question de l'in- » nocence, quelle intégrité que celle de » Verus ! S'il s'agit de courage, qui fut » plus intrépide que Bassien ? Je ne parle » pas de Commode, d'autant plus détes-

» table, qu'il voulut allier à ses mœurs le
» nom d'Antonin. Diadumène étoit trop
» jeune; et d'ailleurs il n'a pas assez vécu
» pour ce nom, qu'il n'a dû qu'à l'adresse
» de son père ». On fit encore ici les mêmes acclamations, et Alexandre poursuivit : « Vous vous souvenez sûrement encore, P. C., que, lorsque le plus impur
» des hommes et même des animaux, qui
» l'emporta par la honte de ses débauches,
» sur les Néron, les Vitellius, les Commode, prit, il n'y a pas longtemps, le
» nom d'Antonin, tout l'Empire gémit, et qu'il n'y eut qu'une voix parmi
» les gens de bien, pour dire que cette
» peste publique s'approprioit injustement et déshonoroit ce nom chéri ». Ici encore Alexandre fut interrompu par ces cris : « Nous préservent les Dieux
» de ces maux! Nous ne les craignons pas
» tant que vous règnerez sur nous; nous
» sommes en sûreté sous votre empire;
» vous avez triomphé des vices; vous
» avez triomphé des crimes; vous avez
» triomphé de l'opprobre. Vous avez em-
» belli le nom d'Antonin : pleins de con-

» fiance, nous présumons avantageuse-
» ment de vous ; dès votre enfance vous
» nous avez donné des preuves, et vous
» nous en donnez encore, de ce que vous
» êtes ». Alexandre reprit : « Si je refuse
» ce nom, respecté de tout le monde, P.
» C., ce n'est pas que j'en aie honte, ou
» que je craigne de tomber dans les vices
» dont je viens de parler ; mais d'abord je
» me fais quelque peine de prendre le
» nom d'une famille étrangère ; et je
» trouve ensuite que c'est m'imposer une
» tâche accablante ». A peine il eut dit
cela qu'on entendit les mêmes acclama-
tions que les précédentes. Il continua :
« Car si j'accepte le nom d'Antonin, je
» puis également prendre celui de Tra-
» jan, de Titus ou de Vespasien ». A quoi
l'on répondit : « Comme vous avez le nom
» d'Auguste, ayez aussi celui d'Antonin ».
Alexandre reprit : « Je vois bien ce qui
» vous porte à cela, P. C. ; le premier
» Auguste a été le premier auteur de
» l'Empire, et par une sorte d'adoption,
» ou de droit héréditaire, nous succé-
» dons à ce nom. Les Antonins eux-

» mêmes ont été nommés Augustes; mais » le Pieux donna le nom d'Antonin à » Marc-Aurèle et à Verus par droit d'a- » doption. Commode l'obtint comme un » héritage; Diadumène le prit ensuite; » Bassien le rechercha, et il fut ridicule » dans Aurèle ». Les acclamations recommencèrent ici. « Auguste Alexandre, » que les Dieux vous conservent : recevez » le prix de votre pudeur, de votre pru- » dence, de votre innocence, de votre » chasteté, nous voyons ce que vous serez » un jour; vos discours en sont la preuve. » Nous vous devrons que le Sénat ne fera » que de bons choix; vous prouverez » qu'il a excellemment jugé dans cette » occasion. Auguste Alexandre, que les » Dieux vous protégent. Que l'Auguste » Alexandre consacre les Temples des » Antonins : notre César chéri, notre Au- » guste, notre Empereur, que les Dieux » vous conservent ! Triomphez, prospé- » rez, régnez nombre d'années ». Alexandre reprit : « Je vois, P. C., que j'ob- » tiens ce que j'ai desiré, et je vous en » rends des graces infinies : je m'effor-

» cerai de rendre le nom que je porte à » l'Empire, tel que d'autres l'ambition- » nent après moi, et qu'il devienne, de » votre part, la récompense des bons » Princes ». On s'écria de nouveau : « Grand Alexandre, que les Dieux vous » conservent. Puisque vous avez refusé » le nom d'Antonin, recevez du moins » le surnom de Grand. Grand Alexandre » que les Dieux vous conservent ; » et comme on répétoit souvent la même chose, Alexandre dit : « Il m'eût été » plus facile, P. C., d'agréer le nom » d'Antonin que celui de Grand : par-là » j'aurois déféré à une sorte d'affinité » ou d'association au rang suprême ; mais » pourrois-je recevoir le nom de Grand ? » Et qu'ai-je fait de grand jusqu'ici ? » Alexandre et Pompée n'ont pris ce » nom qu'après s'être illustrés l'un par » de grandes actions, l'autre par des » triomphes éclatans. Tranquillisez-vous » donc, vénérables et illustres P. C., et » plutôt que de me gratifier du nom de » Grand, regardez-moi comme l'un d'en- » tre vous ». Les acclamations recom-

mencèrent ici : « Aurèle Alexandre Au-
» guste, les Dieux vous conservent, etc. ».

Après qu'on eut réglé ce jour-là plusieurs autres affaires, Alexandre congédia le Sénat, et retourna comme en triomphe chez lui. Il recueillit bien plus de gloire en refusant des titres étrangers, que s'il les eût acceptés ; par-là même il s'acquit la réputation de Prince ferme et austère, puisque le Sénat entier ne put le persuader, tout jeune qu'il étoit. Mais, quoique ce corps ne réussît pas à lui faire prendre le nom d'Antonin ou de Grand, cependant le courage et l'admirable fermeté qu'Alexandre opposa à l'insolence des troupes, lui fit donner par les soldats même le nom de Sévère ; ce qui lui valut le respect de son siècle et l'admiration de la postérité, puisqu'il n'obtint ce nom que par la vigueur de son ame ; car nous verrons dans la suite, que seul il a cassé des légions qui s'étoient laissées aller à des mouvemens séditieux, et puni sévèrement des soldats qui s'étoient rendus coupables d'injustice.

Voici quels furent les prognostics de

l'avénement d'Alexandre au trône. Il naquit le jour où l'on prétend qu'Alexandre le Grand mourut. Sa mère accoucha dans un temple dédié à ce Prince. Il en reçut le nom : une vieille femme présenta à sa mère un œuf de pigeon de couleur de pourpre, qui avoit été pondu le même jour : les aruspices prirent de là occasion de prédire qu'il parviendroit de bonne heure à l'Empire, mais qu'il n'en jouiroit pas long-temps. Pendant que sa mère accouchoit dans le temple, un portrait de Trajan tomba sur le lit nuptial du père d'Alexandre, au-dessus duquel il pendoit. La nourrice qu'on donna à l'enfant s'appeloit Olympias, comme la mère d'Alexandre le Grand ; et le villageois, père nourricier du Prince, se nommoit Philippe, comme le père d'Alexandre le Grand. On raconte que durant tout le jour de sa naissance, on vit dans le voisinage d'Arcène une étoile de la première grandeur, et que le soleil parut, près de la maison de son père, environné d'un cercle lumineux. Les aruspices qui firent des vœux pour lui, au

jour de sa naissance, dirent qu'il parviendroit au trône, parce que les victimes qu'on avoit amenées, étoient d'une terre qui avoit appartenu à l'Empereur Sévère, et que les habitans les avoient préparées pour honorer la mémoire de ce Prince. Un laurier poussa dans la maison d'Alexandre, et devint, dans un an, plus grand qu'un pêcher qui étoit dans le voisinage; d'où l'on conjectura qu'Alexandre triompheroit un jour des Perses.

Sa mère rêva, la veille de ses couches, qu'elle mettoit au monde un petit dragon de couleur de pourpre. Son père crut, la même nuit, être porté au Ciel, sur les aîles de la Victoire romaine qui est dans le Sénat. Et lui-même, lorsqu'il consulta un devin sur ce qui lui arriveroit un jour, reçut d'abord pour réponse, étant encore fort jeune: *tu règneras dans les cieux, sur la terre et sur les mers*, ce qui donnoit à entendre qu'il seroit un jour divinisé,

**L'Empire qui tient l'Empire t'attend.**

ce qui indiquoit qu'il gouverneroit l'Empire romain. Car, où est cet Empire,

qui tient l'Empire, si ce n'est chez les Romains ?

Voilà ce qui lui fut prédit en vers grecs. Lorsque ses parens l'exhortèrent à passer de la philosophie et de la musique à d'autres arts, il obtint le prognostic suivant par les sorts virgiliens :

Que d'autres mieux instruits, d'une savante main,
Fassent vivre le marbre et respirer l'airain :
Qu'ils fassent admirer leur sublime éloquence,
Et calculent des cieux le cours et la distance ;
Rome, d'autres destins à tes vœux sont offerts :
Triomphe, fais la paix, et régis l'Univers ;
Epargne le vaincu, subjugue le rebelle.
Tes arts sont d'acquérir une gloire immortelle (1).

Il y eut bien d'autres signes encore de son élévation. Il avoit tant de feu dans les yeux (2), qu'on ne pouvoit soutenir long-temps ses regards : très-souvent aussi il devinoit ce qui devoit arriver. Sa mémoire étoit singulière ; Acholius est

(1) *Virgile*, *Æneïd. L.* 8 *v.* 847. 853.

(2) Suétone observe que ce Prince avoit beaucoup de feu et de vivacité dans le regard ; qu'il aimoit qu'on crût y voir quelque chose de divin, et qu'il étoit charmé, lorsqu'il fixoit quelqu'un, qu'on baissât la vue, comme si l'on étoit blessé de l'éclat du soleil. *Vie d'Auguste*, *ch.* 79.

le seul qui dise qu'elle avoit été aidée au moyen de l'art. Parvenu encore enfant à l'Empire, il régloit tout avec sa mère, de manière qu'on eût dit qu'ils régnoient conjointement : c'étoit une femme d'ailleurs respectable, mais avide d'or et d'argent.

Dès qu'en qualité d'Auguste, il prit les rênes de l'Empire, il écarta les Juges et tous les employés que l'impur Héliogabale avoit tirés de la classe la plus vile et la plus abjecte. Il purgea ensuite le Sénat et l'Ordre des Chevaliers. Il fit aussi la revue des Tribus et de ceux qui s'appuyoient sur des prérogatives militaires : il nétoya le Palais et sa suite de tous les infâmes sujets qu'on avoit admis ; il ne voulut à la Cour que des gens absolument nécessaires. Il s'engagea, par serment, à ne point admettre de mortes-payes à son service, pour ne pas surcharger l'état des dépenses de la République. *C'est un mauvais administrateur*, disoit-il, *qu'un Prince qui nourrit des entrailles des habitans des provinces, des hommes peu nécessaires et inutiles*

*à la République*. Il défendit de laisser dans les villes des Juges concussionnaires; et, si l'on en découvroit, les Gouverneurs des Provinces avoient ordre de les exiler. Il examina soigneusement les vivres destinés aux troupes. Il punit de mort les Tribuns qui avoient privé les soldats de ce qui leur revenoit. Il voulut que les affaires et les procès fussent d'abord examinés par les Maîtres des Requêtes et par des Jurisconsultes habiles et intègres, parmi lesquels Ulpien tenoit le premier rang, et qu'ensuite on les lui rapportât.

Il fit nombre de lois fort douces relativement aux droits du peuple et du fisc: jamais il ne fit de réglement qu'il ne consultât vingt Jurisconsultes doctes et prudens, et avec eux au moins cinquante autres habiles gens, afin qu'il y eût dans son Conseil autant d'avis qu'il en faut pour dresser un Sénatus-Consulte : on prenoit et on couchoit par écrit l'opinion de chacun ; cependant on leur laissoit le temps d'examiner et de penser, pour ne pas les forcer à opiner sans réfléchir sur des affaires d'importance.

Alexandre avoit encore la coutume, lorsqu'il s'agissoit de questions de droit ou d'affaires, de n'écouter que des gens doctes et diserts. Etoit-il question d'objets militaires ? c'étoient de vieux soldats, qui avoient bien servi, et qui étoient au fait des guerres et des camps ; il choisissoit ceux qui étoient instruits et sur-tout ceux qui connoissoient l'Histoire, et il leur demandoit quelle conduite les anciens Généraux, tant Romains qu'étrangers, avoient tenue dans des cas semblables.

Encolpius, qui a vécu dans une grande intimité avec Alexandre, dit que ce Prince étoit toujours prêt à arracher les yeux à un Juge infidèle ; tant il détestoit ceux qu'il savoit certainement avoir prévariqué : et Septimius, qui a écrit avec détail sa Vie, ajoute qu'il détestoit si fort ces Juges qui passoient pour avoir exercé des rapines, quoiqu'ils n'eussent pas été condamnés, qu'aussitôt qu'il les voyoit, il vomissoit de la bile, et son visage s'enflammoit au point qu'il ne pouvoit pas parler. Septimius Arabinus, fameux par

ses brigandages, mais absous sous Héliogabale, s'étant mêlé parmi les Sénateurs pour saluer l'Empereur, Alexandre s'écria : *Jupiter! Dieux immortels! et quoi? non seulement Arabinus vit, il ose encore paroître en plein Sénat! espère-t-il quelque faveur de ma part, et me prend-t-il pour un sot ou pour un insensé?*

On l'abordoit en disant simplement : *Alexandre, je vous salue.* Si quelqu'un s'inclinoit trop, ou lui tenoit des propos trop caressans, il le chassoit comme un vil flatteur lorsque le rang de cet homme le permettoit; mais s'il étoit, par sa place, au-dessus de ce châtiment, il ne lui répondoit que par de grands éclats de rire. Dès qu'on l'avoit salué, il offroit des siéges à tous les Sénateurs; et il n'admettoit que des gens honnêtes, et qui jouissoient d'une bonne réputation, pour lui faire leur cour. Imitant ce qui se pratique aux mystères d'Eleusis, il vouloit qu'il n'entrât chez lui que des gens qui n'eussent rien à se reprocher.

Il fit publier, par un crieur public, que personne ne fût assez hardi pour le

venir saluer, s'il se sentoit coupable de vol, de peur d'être mis à mort, s'il étoit découvert. Il défendit qu'on l'adorât, ce qu'Héliogabale avoit permis à l'imitation des Rois de Perse. Son mot favori étoit, que les brigands seuls se plaignent de la pauvreté pour couvrir les crimes de leur conduite. Il ajoutoit une sentence grecque assez commune au sujet des voleurs (1), c'est que *celui qui pille beaucoup et qui fait quelques présens à ceux qui vendent leurs suffrages, échappe.*

Il se nomma un Préfet du Prétoire que le Sénat confirma, et reçut de ce corps un Préfet de la ville. Il choisit lui-même pour second Préfet du Prétoire, un homme qui avoit pris la fuite pour éviter cette charge, et il dit : *Il faut donner à la République, non ceux qui briguent les emplois, mais ceux qui les refusent.* Jamais il ne fit de Sénateur que d'après l'avis de ceux qui étoient présens, de sorte que le nouveau sujet étoit élu par tous et sur le témoi-

(1) Ὁ πολλὰ κλέψας ὀλίγα δὲς ἐκφέυξεται.

gnage d'hommes respectables; mais si les témoins, ou ceux qui avoient dit leurs sentimens, le trompoient, ils étoient rejetés dans le plus bas ordre des citoyens, et condamnés comme faussaires, sans aucun espoir de pardon.

Il ne fit point de Sénateurs qu'ils n'eussent le suffrage des premiers hommes de l'Etat, parce qu'il falloit être, disoit-il, grand homme pour nommer quelqu'un à ce rang. Il ne plaça jamais d'affranchi dans l'ordre des Chevaliers, qu'il regardoit comme le séminaire des Sénateurs.

Il avoit tant d'humanité que jamais il ne repoussa personne; qu'il se montra affable envers tout le monde; qu'il visitoit ses amis malades, de quelque rang qu'ils fussent; qu'il aimoit que chacun lui dit librement sa pensée, qu'il l'écoutoit et faisoit, selon le besoin, les changemens convenables. S'il s'apercevoit qu'on eût mal fait, il le disoit, mais sans orgueil et sans aigreur. Il faisoit donner des siéges à tout le monde, mais non à ceux qui passoient pour s'être

rendus coupables de larcin. Il s'informoit soigneusement des absens. Sa mère Mammée et sa femme Memmia, fille de Sulpicius, homme Consulaire, et nièce de Catulus, lui reprochoient sa trop grande affabilité, et lui disoient souvent: *Vous affoiblissez votre pouvoir et rendez méprisable votre rang.* — *Dites plutôt*, répondit-il, *que je l'affermis et le rends plus durable.* Enfin, jamais il ne se passa de jour qu'il ne donnât quelque preuve de sa douceur, de son affabilité, de sa bienfaisance; et cela pourtant sans épuiser le trésor public.

Il voulut que les condamnations fussent rares; mais celles qui étoient prononcées, il les fit exécuter sans rémission. Il destina les impôts que payoient les villes à l'entretien de leurs édifices. Il plaça les deniers publics à quatre pour cent, de sorte qu'il prêta sans usure, à plusieurs pauvres, de quoi acquérir des champs, n'exigeant d'être remboursé que du revenu de leurs terres.

Il fit Sénateurs ses Préfets du Prétoire et leur donna par-là le rang et le titre

de Clarissimes (1), ce qui avant lui n'avoit eu lieu que rarement, et même point du tout ; jusques-là que si un Empereur vouloit donner un successeur à son Préfet du Prétoire, il lui envoyoit, par un affranchi, le Laticlave, comme l'observe Marius Maximus dans la Vie de plusieurs Princes. Alexandre voulut que les Préfets du Prétoire fussent Sénateurs, afin qu'un Sénateur romain ne fût jamais jugé que par ses pairs.

Il connoissoit si parfaitement ses soldats et les lieux où ils étoient, qu'il avoit dans son cabinet des rôles qui indiquoient leur nombre et le temps de leur service : lorsqu'il étoit seul, il repassoit ce qui les regardoit, eux, leur nombre, leurs

(1) Ce titre commença sous Tibère à s'introduire dans la République. On le donna d'abord aux femmes et aux filles des Sénateurs; dans la suite aux Sénateurs eux-mêmes, aux Consulaires, aux Gouverneurs des provinces, etc. Un des priviléges de ce caractère étoit de dispenser ceux qu'on en avoit revêtus, de paroître personnellement en justice dans les affaires qu'ils pouvoient avoir à discuter ; il suffisoit qu'ils y envoyassent leur mandataire. V. *Pancir. de not. Imp.*

grades, les campagnes qu'ils avoient faites, de manière qu'il étoit au fait de tout. S'il arrivoit quelque chose parmi les soldats, il pouvoit en nommer plusieurs par leur nom. Il marquoit encore ceux qui méritoient d'être avancés : il lisoit toutes ces notes, indiquant jusqu'au jour où tel ou tel avoit été promu, et à la recommandation de qui il l'avoit été. Il soulagea si fort le peuple romain, quant aux vivres, qu'il remit de ses propres deniers, dans les greniers publics, la provision qu'Héliogabale avoit dissipée.

Il accorda, pour les attirer à Rome, de grandes immunités aux négocians. Il rétablit la distribution d'huile que Sévère faisoit au peuple, et qu'Héliogabale avoit diminuée en préposant aux vivres les hommes les plus méprisables.

Il rendit à tous les sujets la liberté que leur avoit ôtée son impur prédécesseur, de mettre en règle leurs affaires (1). Il établit dans Rome plusieurs ouvrages de

(1) V. *Cic. Ep. ad famil. L.* 5. 21.

mécanique. Il laissa aux Juifs leurs priviléges et toléra les Chrétiens. Il eut tant de déférence pour les Pontifes, les Quinze-virs (1) et les Augures, qu'il leur permit de revoir et de décider de nouveau des affaires relatives au culte, quoiqu'il les eût déjà jugées. Dans ses voyages, il faisoit monter dans son char les Gouverneurs de provinces dont la réputation n'étoit pas l'effet de la cabale; il leur faisoit des présens, et disoit que les voleurs devoient être dépouillés et chassés de la République; mais qu'il falloit dédommager et enrichir les honnêtes gens. Le peuple ayant sollicité une diminution de prix dans les denrées, il

(1) Ils étoient préposés à la garde des livres de la Sibylle. Tarquin le Superbe ne chargea d'abord de ce soin que deux hommes connus sous le nom de *Duum-virs*.. V. *Denis d'Halicarn. L.* 4. A l'expulsion des Rois on confia ce dépôt à dix hommes qu'on appela *Décem-virs*. Il est vraisemblable que Sylla y en ajouta encore cinq, d'où ils prirent le nom de *Quindecim Viri* ou de *Quinze-virs*, dénomination qui s'est conservée, quoique leur nombre ait été porté bien au-delà dans la suite, comme l'observe Servius. *Virg. Ænéid. L.* 6. *v.* 73.

demanda, par le Curion, quelles étoient celles dont le prix étoit trop haut. *C'est la chair de bœuf et celle de porc*, répondit-on aussitôt. Alexandre ne changea rien au prix; mais il ordonna qu'on s'abstint de tuer des truyes prêtes à mettre bas, des cochons de lait, des vaches et des genisses; par-là dans l'espace de deux, ou même d'un an, la viande de porc et de bœuf, de huit sols qu'elle coûtoit la livre, fut réduite à deux et même à un.

Dans les différens survenus entre les soldats et les Tribuns, si ceux-ci étoient coupables, il les punissoit sans pitié, selon l'exigence du cas. Il employoit des agens éprouvés pour prendre des informations sur tout le monde; il se servoit pour cela de gens que lui seul connoissoit, parce qu'il étoit persuadé que la corruption vient à bout de tout. Ses esclaves portèrent toujours l'habit de leur état, et ses affranchis celui des hommes libres. Il chassa d'auprès de lui les eunuques, et voulut qu'ils servissent sa femme comme de simples esclaves. Héliogabale avoit été l'esclave des eunuques;

Alexandre les réduisit à un certain nombre, et borna leur ministère uniquement aux bains des femmes. Il les dépouilla non seulement des places de Receveur et d'Intendant que son prédécesseur leur avoit conférées, mais même de celles qu'ils occupoient avant. Il disoit que ses eunuques devoient être regardés comme une troisième espèce d'hommes qui méritoient à peine de servir des femmes de qualité ; mais qui hors de-là ne devoient être ni soufferts ni employés. Il fit mettre en croix, et cela sur le chemin de sa maison de campagne par lequel ses esclaves passoient souvent, un homme qui avoit trafiqué de son crédit, et reçu cent pièces d'or d'un certain soldat.

Il envoya des Gouverneurs dans plusieurs provinces qui n'avoient que des Préteurs ; il en fit de Proconsulaires (1) avec l'agrément du Sénat. Il défendit les bains à l'usage des deux sexes. Cette défense avoit déjà eu lieu auparavant, mais Héliogabale l'avoit levée. L'impôt

(1) V. *Tome 1 de cet Ouvrage, p.* 145.

que payoient les marchands d'esclaves, les femmes publiques et les débauchés (1), n'entra plus dans le trésor sacré, mais fut appliqué aux dépenses publiques, telles que les réparations du théâtre, du cirque, de l'amphithéâtre et du stade (2). Il avoit dessein d'extirper ces hommes qui se prêtent aux desirs impurs de leurs semblables, ce que Philippe fit dans la suite, mais il craignit que cette défense n'augmentât le mal; puisque les hommes desirent toujours plus ce qui leur est défendu, et s'y portent avec une sorte de fureur. Il mit très-sagement un impôt sur les tailleurs, les tisserans, les vitriers, les pelletiers, les voituriers, les orfévres, les doreurs, et sur tous les autres artisans, et il en employa le produit, tant à construire de nouveaux bains qu'à réparer ceux qui existoient déjà et qu'il

(1) Suétone parle avec indignation des impositions que ce Prince avoit mises sur ces divers objets. *Vie de Caligula*, *ch.* 40.

(2) Saumaise se fonde sur un manuscrit pour préférer la leçon que je suis; le manuscrit porte *stadii*, au lieu d'*Ærarii*.

destina à l'usage du peuple ; il fit orner de bocages les environs de ces bains ; il assigna aussi de l'huile pour qu'ils fussent éclairés, tandis qu'auparavant on ne les ouvroit pas avant le jour, et on les fermoit avec le coucher du soleil.

C'est faussement qu'on a écrit qu'il ne répandit point de sang ; car il fut appelé Sévère par les soldats, à cause de son austérité et de la rigueur avec laquelle il infligea quelques châtimens. Il répara les édifices que d'anciens Princes avoient élevés ; il en construisit lui-même de nouveaux : on peut mettre de ce nombre des thermes bâtis près de ceux de Néron, dans lesquels il fit venir de l'eau, qu'on nomme encore aujourd'hui Alexandrine. Il acheta aussi les édifices qui étoient dans le voisinage, et les fit abattre pour y planter un bois. Il fut le premier qui fit dans les bains une cuve si grande qu'il l'appela Océan ou mer (1) ; on pouvoit

(1) Pline le jeune, dans la belle description qu'il fait de la terre du Laurentin, parle de deux cuves ou baignoires assez grandes pour qu'on pût y nager. Il faut que ce luxe ait été en croissant dans la Répu-

s'y baigner à tout heure, tandis que Trajan avoit borné (1) à certains jours la liberté de se baigner. Alexandre acheva et orna de portiques (2) les bains d'Antonin Caracallus. Il inventa un mélange de porphyre et de marbre de Lacédémone, et embellit le palais de cette nouvelle composition. Il fit dresser dans la ville plusieurs statues colossales faites par des artistes qu'il avoit rassemblés de tous côtés. Il fit mettre son empreinte, avec l'habit d'Alexandre, sur plusieurs monnoies, un petit nombre desquelles étoient d'électre (3); il y en avoit beaucoup

blique, puisqu'Ammien Marcellin, en parlant de l'entrée de Constance dans Rome, dit qu'on y voyoit des *bains grands comme des provinces. Ammien Marcel. L.* 16. *ch.* 10.

(1) V. *Gruterus Thes. crit. T.* 6. *p.* 967.

(2) Lampridius dit positivement dans la Vie d'Héliogabale, que ce Prince entreprit de faire construire des portiques aux bains de Caracallus qui n'en avoient point, et que ce fut Alexandre Sévère qui les acheva. Il faut donc lire *porticibus*, au lieu de *sortionibus*. V. *Gruterus Thes. crit. T.* 6. *p.* 967.

(3) Montfaucon croit que ces médailles étoient d'ambre et représentoient Alexandre le Grand : je ne sais si le texte latin n'autorise pas à penser qu'A-

d'or. Il défendit aux femmes dont la réputation étoit suspecte, de faire la cour à sa mère et à son épouse. Il harangua plusieurs fois à Rome, selon l'usage des Tribuns et des Consuls.

Il accorda trois congiaires au peuple et autant de donatifs aux soldats ; il ajouta de la viande pour le peuple. Il réduisit à trois pour cent les intérêts des usuriers, ce qui étoit un grand soulagement pour les pauvres. Il défendit d'abord aux Sénateurs, qui plaçoient de l'argent, de prendre des intérêts ; il leur permit, tout au plus, d'accepter un

---

lexandre Sévère, qui briguoit l'honneur de ressembler au héros de la Grèce, se fit graver sur ces médailles, mais vêtu comme l'étoit ce conquérant.

Pline dit que l'électre étoit un métal composé d'or et d'argent. « Lorsque la portion de l'argent est » un cinquième, l'or alors perd son nom et prend » celui d'électre. On fait aussi de l'électre artificiel » en mêlant de l'argent à de l'or dans la fonte ». *Pl. L.* 33. *ch.* 4.

Homère, dans la description du palais de Ménélas, parle de l'électre comme d'un métal qui tenoit le milieu entre l'or et l'argent.

χρυσῷ τ', ἠλέκτρῳτε, καὶ ἀργύρῳ, ἠδ' ἐλεφαντος.

*Odissée, L.* 4. *v.* 73.

léger présent ; il voulut cependant dans la suite qu'ils retirassent six pour cent, mais sans autre douceur ni gratification (1). Il érigea dans la place de Trajan, les statues des grands hommes qu'il avoit rassemblées de tous côtés. Il fit grand cas des Jurisconsultes Paul et Ulpien ; les uns ont dit qu'ils furent nommés Préfets par Héliogabale, d'autres pensent que ce fut Alexandre qui les éleva à ce rang. On dit qu'Ulpien fut Conseiller et Secrétaire d'Alexandre. On prétend pourtant que l'un et l'autre furent Assesseurs de Papinien. Alexandre avoit résolu de construire, entre le champ de Mars et l'enclos (ou le parc) d'Agrippa, une Basilique de cent pieds de largeur et de mille en longueur, qui devoit toute entière être soutenue par des colonnes : la mort l'empêcha de réaliser ce projet.

Il orna convenablement les Temples d'Isis et de Sérapis, de statues, de vases de Delos, et de tout ce qui avoit rapport aux cérémonies mystiques de ces divinités. Il aima singulièrement sa mère, et fit

(1) V. *Casaubon et Montfaucon*, *T.* 3. *p.* 155.

dans les palais des salons à manger auxquels il donna le nom de Mammées, que le vulgaire ignorant appelle aujourd'hui salons de la Mammelle.

Il éleva à Bayes un palais et fit creuser un lac qu'on connoît encore sous le nom de Mammée. Il y bâtit aussi d'autres morceaux magnifiques pour honorer ses proches, et y fit des étangs d'une grandeur étonnante et qui recevoient l'eau de la mer. Il répara presque partout les ponts que Trajan avoit faits; il en construisit lui-même aussi quelques-uns; mais il conserva le nom de Trajan à ceux qu'il n'avoit que réparés.

Il avoit dessein de faire reconnoître chaque espèce d'emploi et de dignité à des habits uniformes; il vouloit encore qu'il en fût de même des esclaves, afin qu'on les distinguât du peuple, qu'il n'y en eût pas de séditieux, et qu'on ne les prit pas pour des hommes libres. Mais cet arrangement déplut à Ulpien et à Paul, qui assurèrent que ce seroit multiplier les querelles que de faciliter aux citoyens les moyens de s'insulter. Alexan-

dre crut donc qu'il suffisoit que les Cheliers romains fussent distingués des Sénateurs par la qualité de leurs bandes de pourpre. Il permit aux vieillards de faire usage en ville, et lorsqu'il faisoit froid, des manteaux ou surtouts qu'on ne portoit jusques-là qu'en voyage et pour la pluie. Il défendit aux Dames romaines de se servir de ce vêtement autrement qu'en voyage. Il s'exprimoit mieux en grec qu'en latin, et ne faisoit pas mal des vers. Il aimoit la musique et entendoit les mathématiques ; il ordonna que cette science fût publiquement enseignée à Rome, et qu'on y établit des Maîtres pour cet objet. Il fut très-au fait dans l'art des aruspices. Il étoit si habile dans la connoissance du vol des oiseaux, qu'il l'emporta sur les Vascons (1), et sur les augures des Espagnols et des Pannoniens. Il fut Géomètre, peignit très-bien, chanta noblement, mais jamais devant d'autres témoins que sa famille. Il écrivit en vers la Vie des bons Princes. Il jouoit de la

(1) Ils habitoient ce que nous nommons aujourd'hui la Navarre.

lyre, de la flûte, de l'orgue : il sonnoit de la trompette, ce qu'il ne fit plus cependant comme Empereur. Il fut le meilleur lutteur de son temps ; grand homme de guerre, il en conduisit glorieusement plusieurs.

Il fut trois fois Consul ordinaire, et chaque fois, en entrant en fonction, il se substitua d'autres Consuls. Les brigands n'eurent jamais de juge plus rigoureux ; il les appeloit des scélérats d'habitude, les condamnoit sévèrement, et disoit que c'étoient les seuls ennemis de la République. Il exila et fit couper les nerfs des doigts, de facon qu'il ne put plus écrire, à un Secrétaire qui, rapportant une affaire au Conseil du Prince, en fit un faux exposé.

Un homme de bonne famille, mais qui jusques-là avoit vécu sordidement et s'étoit même rendu coupable de larcin, poussé par l'ambition et soutenu de la recommandation de quelques Rois, obtint un grade dans l'armée ; mais il ne l'eut pas plutôt qu'il fut accusé de vol devant ses patrons mêmes ; on ordonna

que les Rois l'entendroient ; le fait ayant été prouvé, il fut condamné : on demanda ensuite à ces Princes quel étoit chez eux le supplice des voleurs ; la croix, dirent-ils ; leur réponse devint un arrêt, et le coupable fut mis en croix. Ainsi cet ambitieux fut puni par ceux mêmes qui l'avoient élevé, sans que la clémence dont Alexandre se piquoit, en souffrit.

A l'exemple d'Auguste, qui fit mettre dans la place qui porte son nom, les statues de marbre des plus grands hommes avec l'histoire de leurs gestes, Alexandre érigea dans la place du divin Nerva, aplée le Passage (1), aux Empereurs qui l'avoient précédé, des statues colossales, tant équestres qu'en pied et nues, avec des inscriptions et des colonnes d'airain qui présentoient la suite de leurs actions. Il vouloit passer pour être Romain d'origine, ayant honte de se dire Syrien ; surtout depuis que, pendant un jour de

(1) Elle étoit dans le quatrième quartier de la ville. Le nom de Passage lui venoit d'un temple de Janus qui s'y trouvoit et qui avoit quatre portiques ou arcs.

fête, les Anthiochéens, les Egyptiens et les Alexandrins lui avoient, selon leur coutume, lâché des sarcasmes, l'appelant Archi-prêtre et Archi-pontife syrien.

Avant que de parler de ses guerres, de ses expéditions et de ses victoires, disons un mot de sa Vie privée. La voici : Lorsqu'il le pouvoit, c'est-à-dire, lorsqu'il n'avoit pas passé la nuit avec son épouse, il sacrifioit dès le matin dans son Oratoire, où il avoit rassemblé non seulement les portraits de ses ancêtres, et des défunts Princes parmi lesquels il avoit choisi les meilleurs, mais encore ceux d'hommes distingués par leurs vertus et par leurs mœurs, tels qu'Appollonius ; et, selon un Ecrivain de ce temps, Christ, Abraham, Orphée, et autres semblables personnages. S'il ne pouvoit pas s'acquitter de cet acte religieux, selon l'endroit où il se trouvoit, il faisoit un tour en voiture, pêchoit, se promenoit à pied ou chassoit : puis, s'il lui restoit encore du temps, il en donnoit une petite partie aux affaires publiques ; la conduite du militaire et du civil étant entre

les mains d'amis sages, sûrs et incorruptibles, il confirmoit leurs décisions, hors les cas où il croyoit devoir y apporter quelque changement. Lorsque le besoin l'exigeoit, Alexandre s'occupoit dès le grand matin des affaires, et vaquoit long-temps à ce travail : jamais il ne parut s'ennuyer, avoir de l'humeur ou se fâcher; son front, au contraire, étoit toujours serein, et son ame gaie et satisfaite. Sa pénétration étoit telle que personne ne parvenoit à lui en imposer; que si quelqu'un eût essayé de lui tendre un piège, il l'auroit bientôt pénétré et puni.

Après les affaires publiques, tant civiles que militaires, Alexandre s'occupoit principalement de la lecture d'ouvrages grecs, et entr'autres des livres de la République de Platon. S'il lisoit quelqu'Auteur latin, c'étoit le Traité des offices et celui de la République écrit par Cicéron. Quelquefois aussi il s'amusoit avec des Orateurs et des Poètes, parmi lesquels étoient Serenus Sammonicus, qu'il avoit connu et aimé, et Horace. Il lut aussi la Vie

d'Alexandre le Grand qu'il tâcha surtout d'imiter, quoiqu'il condamnât dans ce Prince l'ivrognerie et la cruauté envers ses amis, malgré tout ce qu'ont pu dire pour le justifier, de bons Ecrivains qu'Alexandre Sévère estimoit. Sa lecture faite, il donnoit quelque temps à la lutte, à la paume, à la course, ou à des exercices plus doux. Après s'être oint le corps, il entroit dans un bain froid où il restoit une heure; car il ne fit presque jamais usage des bains chauds; tous les jours il buvoit à jeun près d'un septier d'eau fraîche de la fontaine Claudienne. Au sortir du bain, il mangeoit beaucoup (1) de pain, de lait, d'œufs, et prenoit ensuite du vin miellé; après cela, quelquefois il dînoit, quelquefois il renvoyoit ce repas jusqu'au souper; le plus souvent pourtant il dînoit. Il faisoit aussi fréquemment usage de ce tétrapharmaque d'Adrien (2) dont

(1) Casaubon croit, d'après Scaliger, qu'il faut lire: » Il prenoit une légère portion de pain et de lait ».

(2) V. *Vie d'Adrien, Tome* 1 *de cet Ouvrage*, *p.* 50.

Marius Maximus parle dans la Vie de ce Prince.

L'après-midi il signoit, et lisoit les lettres qu'on devoit expédier, ses maîtres des requêtes et ses secrétaires étant toujours avec lui. Si quelqu'un d'eux ne se portoit pas bien, il lui permettoit de s'asseoir, tandis que des copistes et garde-notes lisoient et qu'Alexandre faisoit de sa main les changemens qu'il croyoit nécessaires, mais toujours sur l'avis de celui qui passoit pour plus habile. Après l'expédition des lettres, il admettoit tous ses amis, avec lesquels il s'entretenoit indistinctement ; il n'en vit jamais un seul en particulier, excepté son Préfet, je veux dire, Ulpien qu'il avoit toujours eu auprès de lui à cause de sa parfaite intégrité, et s'il recevoit l'autre Préfet, il mandoit aussitôt Ulpien. Il appeloit Virgile le Platon des poètes, et avoit son portrait, ainsi que celui de Cicéron, dans son second oratoire, où étoient encore les statues d'Achille et d'autres grands hommes ; quant à Alexandre le Grand,

il l'avoit placé dans son grand oratoire parmi les Dieux et les Héros.

Jamais il ne déplaça ses amis, ni les gens de sa suite, ni les maîtres ou chefs des offices. Il renvoyoit toutes les affaires à l'examen des Préfets, et disoit que si quelqu'un méritoit un châtiment, l'Empereur devoit le punir et non le démettre. S'il congédioit un Gouverneur, il ne manquoit pas de lui dire : *La République vous remercie* ; et il le mettoit en état de vivre honnêtement comme simple particulier, en lui donnant des terres, des bœufs, des chevaux, du bled, du fer, des matériaux pour bâtir une maison, du marbre pour l'orner, et autant d'ouvriers qu'il en falloit. Rarement fit-il, si ce n'est aux soldats, des largesses en or ni argent. *C'est un crime*, disoit-il, *à un dispensateur public, d'employer à ses plaisirs ou à ceux de ses favoris, les sommes que fournissent les provinces.* Il fit grace aux habitans de la capitale, et du coronaire (1)

(1) V. *Vie d'Adrien*, T. 1. *de cet Ouvrage, p.* 14.

et du tribut que les négocians devoient payer.

Il établit dans cette ville quatorze curateurs, tous consulaires, qui, de concert avec le Préfet de Rome, devoient prendre connoissance des affaires de la ville, de manière que tous, ou du moins la plupart d'entr'eux, fussent présens lorsqu'on décidoit quelque chose. Il fit des corps de métier des marchands de vin, des marchands de légumes, des cordonniers et autres; il choisit parmi eux des gens qui devoient veiller au maintien de leurs priviléges, et nomma les Juges auxquels ils ressortiroient. Jamais il ne donna ni or, ni argent aux comédiens; à peine obtinrent-ils de la monnoie de cuivre; il leur ôta même les habits riches qu'ils avoient reçus d'Héliogabale. Il donnoit aux soldats qu'on appelle soldats de parade, non des habits riches, mais des habits propres et de bon goût : il ne chargeoit pas ses enseignes de beaucoup d'or et de soie. *C'est dans la valeur*, disoit-il, *et non dans un pompeux éclat, qu'on doit faire consister la*

*majesté du trône.* Il rappela pour son usage les casaques à longs poils que portoit Sévère, et les tuniques simples, ou à longues manches, mais qui n'étoient garnies que de peu de pourpre.

Nul or ne brilloit sur sa table; ses coupes étoient toujours de médiocre valeur, mais propres. Sa vaisselle d'argent ne passa jamais le poids de deux cents livres. Il abandonna au peuple les nains, les naines, les bouffons, les vieux chanteurs, tous ceux qu'on employoit à réciter des pièces, et les pantomimes: pour que le public ne fût pas surchargé de mendians, il répartit sur chaque ville auxquelles il ordonna de les entretenir, les sujets de cet ordre dont on ne pouvoit plus se servir. Les eunuques qu'Héliogabale avoit admis dans ses honteux conseils, et qu'il avoit même élevés aux charges, Alexandre les donna à ses amis, même avec la permission de les faire mourir sans l'aveu du Magistrat, s'ils ne se conduisoient pas mieux. Les femmes perdues, dont le nombre étoit très-grand, furent saisies et ven-

dues. Les mignons qui avoient eu commerce avec l'indigne Héliogabale, furent bannis ou noyés.

Aucun officier ne paroissoit même dans un festin public couvert d'étoffe d'or. Lorsqu'Alexandre mangeoit en famille, il avoit à sa table ou Ulpien ou quelques gens doctes, pour s'entretenir de littérature; *ce qui*, disoit-il, *le recréoit et le nourrissoit.* S'il mangeoit seul, il avoit sur sa table un livre, le plus souvent grec, qu'il lisoit. Il lisoit de temps en temps aussi les poètes latins.

Il étoit aussi simple dans les repas qu'il prenoit en public, que dans ceux qu'il faisoit dans son domestique; mais, si le nombre de ses convives croissoit trop, il en étoit choqué, et disoit qu'il mangeoit dans le cirque et en plein théâtre.

Il écoutoit avec plaisir, non les poètes et les orateurs qui le louoient, taxant cela de folie, à l'exemple de Pescennius Niger, mais ceux qui récitoient des harangues, ou l'entretenoient des belles actions des hommes célèbres dont nous avons parlé plus haut : plus volontiers

encore écoutoit-il les louanges d'Alexandre le Grand et celles des bons Princes qui l'avoient précédé, ou des grands hommes qui avoient illustré Rome. Souvent il se rendit à l'Athénée pour y entendre les poètes et les rhéteurs, tant Grecs que latins. Il assistoit aussi à la récitation que faisoient des orateurs du barreau, des plaidoyers qu'ils avoient portés devant lui ou devant les Préfets de la ville. Il présida à quelques jeux, et surtout aux jeux d'Hercule, qui se faisoient en l'honneur d'Alexandre le Grand.

Il ne parloit jamais sans témoin à personne, soit le matin, soit l'après-midi, parce qu'il lui étoit revenu qu'on avoit débité bien des faussetés sur son compte; sur-tout Vetronius Turinus qu'il avoit d'abord admis dans sa familiarité, et qui ensuite avoit trafiqué de tout, et déshonoré le règne d'Alexandre, en représentant ce Prince comme un imbécile, qu'il tenoit entièrement dans sa dépendance, et auquel il persuadoit tout ce qu'il vouloit, faisant croire par-là à tout

le monde que rien ne se faisoit sans sa volonté.

Voici comme Alexandre s'y prit pour démasquer cet homme : il chargea un particulier de venir publiquement solliciter une grace, et de prier ensuite secrétement Turinus de s'intéresser pour lui auprès du Prince. La chose s'exécuta comme l'Empereur l'avoit ordonné. Turinus promit sa protection ; et, mettant à prix le succès, il assura, contre la vérité, qu'il avoit parlé à Alexandre, mais qu'il falloit de nouveaux efforts pour obtenir la grace. L'Empereur ordonna que le suppliant reparût et renouvelât ses instances : Turinus faisant alors semblant de s'occuper d'autres choses, insinua par ses gestes qu'il avoit parlé, tandis qu'il n'avoit pas dit un mot de l'affaire : la grace fut accordée, et ce vendeur de fumée reçut une énorme récompense. Alexandre voulut alors qu'on portât des plaintes contre Turinus, et, la preuve ayant été faite par des témoins, tant de ce que ce misérable avoit reçu en présent, que de ce qu'il avoit promis ; le coupable

fut attaché à un poteau dans la place du Passage (1), et on le fit périr par la fumée qui s'exhala de la paille et du bois mouillé qu'on avoit rassemblé et auquel on mit le feu : un hérault crioit pendant le supplice : *on punit par la fumée, celui qui a vendu de la fumée.* Cependant, pour qu'on ne dît pas qu'Alexandre s'étoit montré cruel, en punissant ainsi une seule faute, il fit d'exactes perquisitions avant que de prononcer l'arrêt ; il se trouva que Turinus avoit accepté des gratifications de tous ceux qui avoient obtenu des inspections et des gouvernemens, et que souvent même, lorsqu'il s'agissoit de procès, il avoit reçu des présens des deux parties.

Alexandre fréquentoit les spectacles, mais en mettant beaucoup d'économie dans les largesses qu'il y faisoit : il disoit que les chasseurs de l'amphithéâtre, les comédiens, les conducteurs des chars ne devoient pas être mieux entretenus que nos esclaves, nos chasseurs domestiques,

(1) La place de Nerva. V. *p.* 189 *de ce volume.*

nos muletiers et ceux qui servent à nos plaisirs. Sa table n'étoit ni somptueuse, ni mesquine, mais toujours extrêmement propre ; les serviettes en étoient simples, souvent ornées de bandes de pourpre, jamais d'or, quoiqu'Héliogabale et, selon quelques-uns, Adrien, eussent déjà introduit cet usage. Son ordinaire étoit ainsi réglé : trente septiers de vin par jour, trente livres de pain blanc, cinquante de pain ordinaire pour le distribuer, car il partageoit lui-même, en vrai père de famille, aux officiers de sa table, le pain, ainsi que les légumes et les viandes (le poids de celles-ci étoit fixé à trente livres), deux poules, auxquelles on ajoutoit une oie aux jours de solemnité. Le premier de janvier, aux fêtes de Cybèle, d'Apollon, de Jupiter, de Saturne, et autres semblables, il augmentoit sa table d'un ou de deux faisans et de deux poules. On lui servoit chaque jour un lièvre, souvent de la venaison qu'il partageoit avec ses amis, sur-tout avec ceux qui ne pouvoient pas s'en procurer. Il n'envoyoit jamais à des per-

sonnes riches de semblables présens, mais il les recevoit toujours d'eux.

Il lui falloit chaque jour quatre septiers de millet sans poivre, et deux avec du poivre. Disons, pour abréger et ne pas répéter ce que Gargilius Martial, écrivain d'alors, a fort détaillé, que la table de ce Prince fut toujours réglée avec autant d'ordre que d'économie. Il aimoit si passionnément les fruits, qu'il faisoit servir plus d'une fois le dessert; ce qui donna lieu à ce jeu de mots, que la table d'Alexandre n'avoit pas un, mais deux desserts (1). Lui-même mangeoit beaucoup; il ne buvoit ni trop, ni trop peu de vin, cependant il en buvoit assez. Il fit toujours usage d'eau froide, et en été de vin de rose; ce fut la seule chose qu'il conservât de tous les rafinemens de gourmandise inventés par Héliogabale.

A l'occasion de ce que nous avons rapporté, qu'il lui falloit chaque jour du lièvre, disons un mot d'une plaisan-

(1) Cela porte sur l'expression, *secunda mensa*, second service, qui en latin signifie aussi dessert, et *secundùm* pour la seconde fois.

terie poétique faite sur ce qu'on débite, que la viande de cet animal embellit pour sept jours ceux qui en mangent, comme le dit Martial dans une épigramme contre une certaine Gellia. *Tu me dis, Gellia, lorque tu m'envoies un lièvre : mon cher Marc, tu seras beau pendant sept jours ; Gellia, si tu dis vrai, tu n'as donc jamais mangé de lièvre.*

Ces vers furent faits contre une personne qui étoit laide ; un poète contemporain d'Alexandre fit ceux-ci : *Si notre Prince que la Syrie nous a donné est beau, c'est que le gibier et le lièvre qu'il mange entretiennent sa beauté* (1).

Quelques amis d'Alexandre lui ayant communiqué ces vers, on dit que ce Prince y répondit par des vers grecs dont voici le sens : *Ne crois pas que je me fâche de te voir admettre un conte de vieille, pour rendre raison de ma beauté ; nourris toi de lièvres ; et puisse*

(1) Le mot qui en latin signifie un *liévre*, signifie aussi la *beauté*, selon qu'on fait longue ou brève en la prononçant, la seconde syllabe de ses cas obliques.

*cet aliment t'embellir et purger ton ame de ses vices, sur-tout de celui de l'envie!*

Lorsqu'il avoit des militaires à sa table, pour conserver l'usage qu'avoit introduit Trajan, de vider cinq coupes après le dessert, il n'en présentoit qu'une à ses amis (et encore étoit-elle petite), pour boire à la santé d'Alexandre : il laissoit pourtant à chacun la liberté d'en vider une plus grande. Il fut modéré dans les plaisirs de l'amour, et tellement exempt du vice contre nature, qu'il voulut, comme nous l'avons dit, faire une loi pour bannir ceux qui s'y livroient. Il construisit dans chaque quartier de Rome des magasins publics, où les particuliers qui ne pouvoient pas garder leurs effets chez eux avec assez de sûreté, avoient la liberté de les déposer. Il ajouta des bains, dont plusieurs portent encore aujourd'hui son nom, aux quartiers qui n'en avoient pas. Il fit bâtir de très-belles maisons qu'il donna ensuite à ses amis, et principalement à ceux dont la conduite étoit sans reproche. Il diminua si fort les impôts,

que de dix pièces d'or qu'on fournissoit sous Héliogabale, on ne payoit plus que le tiers d'une de ces pièces, c'est-à-dire, la trentième partie de l'impôt. On vit alors pour la première fois, des demi-pièces d'or ; on frappa aussi des tiers, le tribut ayant été réduit à ce taux, et Alexandre promit qu'on en viendroit à des quarts, auxquels on se borneroit, la diminution ne pouvant aller plus loin. Cependant ces deniers, qui étoient déjà battus, il les garda à la monnoie, dans l'espérance de les répandre, si l'impôt pouvoit être encore diminué. Mais les besoins de l'Etat ne l'ayant pas permis, il les fondit et ordonna de les convertir en tiers et en entiers. Il voulut aussi qu'on mit hors de cours, en les fondant, les doubles, les triples, les quadruples, les décuples et au-delà, jusqu'aux pièces de quarante-huit et même de cent qu'Héliogabale avoit inventées : de-là vient qu'elles ont reçu le nom de billon. Alexandre disoit qu'un Prince étoit gêné dans ses libéralités, puisque, n'ayant pas le choix, il se trouvoit souvent forcé de

distribuer de ces pièces de dix, de trente, de cent, tandis qu'il se borneroit à en donner de moindre valeur, si elles existoient.

Il n'avoit que peu de vêtemens où il entrât de la soie. Jamais il n'en porta qui fussent tout de soie, et jamais il n'en donna où il y eût de cette matière. Il n'envia les richesses de personne ; il aida les indigens ; il soulagea, en plusieurs manières, en leur donnant des terres, des esclaves, des bêtes de somme, des troupeaux, des instrumens d'agriculture, les personnes de condition, que des revers et non leurs profusions avoient fait tomber dans un besoin réel. Il ne laissa jamais une robe au-delà d'un an dans sa garde-robe sans la faire aussitôt priser.

Il examinoit lui-même celles qu'il donnoit ; il faisoit aussi peser l'or et l'argent, et cela fort souvent. Outre le vêtement militaire, il donnoit encore des bottines, des hauts de chausse, et des souliers. Il examinoit rigoureusement la pourpre la plus éclatante, non pour son

usage, mais pour celui des Dames qui vouloient ou qui pouvoient en porter, ou du moins pour la vendre. Cette pourpre se nomme encore aujourd'hui pourpre d'Alexandre : c'est celle que le peuple appelle Probienne, d'Aurelius Probus préposé aux teintures qui découvrit cette sorte de testacée dont on fait cette couleur. Alexandre portoit souvent une casaque d'écarlate. Il parut cependant toujours en toge, et à Rome et dans les villes de l'Italie ; il ne prit jamais la Prétexte ni la robe brodée que lorsqu'il fut Consul ; et même c'étoit celle qu'on tiroit du Temple de Jupiter pour les Préteurs et les Consuls. Il mettoit aussi la Prétexte lorsqu'il sacrifioit, non comme Empereur, mais comme Souverain Pontife. Grand amateur de beau linge, il le vouloit sans bordure, et disoit : *Si la qualité du linge doit être de n'avoir rien de rude, qu'a-t-on besoin de pourpre?* Il regardoit même comme une folie de mêler de l'or avec du lin, parce que ce mélange ajoutoit la roideur à la rudesse. Il se servit toujours de courroies

pour sa chaussure, et portoit des caleçons blancs et non de pourpre, comme c'étoit l'usage avant lui.

Il vendit toutes les pierreries qu'il avoit, et il en versa le produit dans le trésor, disant que les bijoux ne convenoient pas aux hommes, et que les Princesses devoient se contenter d'un réseau, d'une paire de boucles d'oreilles, d'un collier de perles, d'une couronne avec laquelle elles sacrifioient, d'un seul manteau semé d'or, et d'une simarre où il entrât tout au plus six onces de ce métal. Il veilla sur toutes ses actions avec la sévérité d'un Censeur. Les Grands l'imitèrent, et son épouse servit de modèle aux femmes de la première condition. Il restreignit les charges de sa maison de manière qu'il n'y avoit, pour chaque emploi, que le nombre de sujets nécessaires; de sorte que les foulons, les tailleurs d'habits, les peintres, les échansons, et tous les Officiers du palais recevoient des provisions de bouche, une portion seulement, rarement deux, et non des titres, abus qu'Héliogabale, cette peste de la

République, avoit introduit. La vaisselle d'Alexandre n'excédoit pas le poids de deux cents livres, et il avoit peu de domestiques. Lorsqu'il donnoit un grand festin, ses amis lui prêtoient et leurs gens et leur argenterie; ce qui se fait encore aujourd'hui lorsque les Préfets régalent en l'absence de l'Empereur. Il n'admit point dans ses festins les plaisirs de la scène; son plus grand amusement étoit de faire jouer de jeunes chiens avec de jeunes cochons; de faire battre entr'elles des perdrix; ou de voir voltiger çà et là de petits oiseaux. Il se délassoit, dans le palais, des travaux du trône, par un genre de récréation qu'il affectionnoit singulièrement; car il avoit des volières pour des paons, des faisans, des poules, des canards, et même des perdrix; il s'amusoit beaucoup avec ces animaux, surtout avec les pigeons ramiers; on dit qu'il en eut jusqu'à vingt mille; et pour que leur entretien ne lui coûtât pas trop, il avoit des esclaves chargés de nourrir ces animaux du produit de leurs œufs et de leurs petits.

Il se baigna souvent avec le peuple, et dans ses Thermes, et dans ceux des anciens Princes; en été surtout, il aimoit à retourner dans son palais en habit de bain, ne conservant du vêtement impérial que sa casaque d'écarlate. Il n'avoit pour coureurs que des esclaves, et disoit qu'un homme libre ne devoit courir que dans les jeux publics. Ses cuisiniers, ses pêcheurs, ses foulons, ses teinturiers et ses baigneurs étoient des esclaves, de sorte que s'il venoit à lui en manquer quelqu'un, il en achetoit un autre. Sous son règne il n'y eut qu'un Médecin de la cour qui fût pensionné; les autres, au nombre de six, recevoient deux à trois pains dont un étoit toujours de fleur de farine, et les autres à l'usage de leurs domestiques (1). Lorsqu'il créoit des Ma-

(1) *Annona*, au singulier, signifie des provisions de bouche, telles que du froment, de l'huile, du vin, de la chair, du fourage pour les animaux. V. *Cod. Theod. Tit.* de *Erogatione militâris annonæ*. Au pluriel, *annonæ* ne signifie que des pains, *binæ*, *ternæ*, *viginti annonæ*, sont deux, trois, vingt pains. *Mundæ annonæ* sont des pains d'une farine

gistrats, à l'exemple des anciens, comme l'observe Cicéron, il leur donnoit de la vaisselle et les choses nécessaires, de sorte qu'un Gouverneur de province recevoit vingt livres d'argent, six flacons, deux mulets, deux chevaux, deux robes de palais, une pour l'usage ordinaire, une autre pour le bain, cent pièces d'or et un cuisinier : s'ils n'étoient pas mariés, il leur donnoit une concubine (parcequ'ils ne pouvoient pas s'en passer) : lorsqu'ils sortoient de charge, ils rendoient les mules, les mulets, les chevaux, les muletiers et les cuisiniers ; gardant le reste, s'ils s'étoient bien comportés ; dans le cas contraire, on les forçoit à restituer le quadruple. Il fit grand nombre de lois, outre celles qui concernoient le péculat ou les concussions.

Il permit à tous les Sénateurs d'entretenir dans Rome des carosses et des chaises argentées : il trouvoit qu'il étoit de la dignité de Magistrats d'une aussi grande

---

plus choisie, plus pure, plus délicate. V. *Ammien Marcel. L. 22. ch. 4.*

ville, d'avoir de pareilles voitures. Tous les Consuls, tant ordinaires que subrogés qu'il créa, il les choisit sur l'avis du Sénat et modéra leurs dépenses; il rétablit, selon l'ordre ancien, les jours de ces élections. Il voulut que les aspirans Questeurs donnassent de leurs propres deniers des jeux au peuple, mais de manière, qu'après leur Questure, ils passeroient à des Préfectures, et delà à des Gouvernemens de province. Il établit aussi des Trésoriers qui, du trésor du fisc, donneroient des jeux, mais avec économie. Il avoit résolu de répandre des largesses pendant toute une année, et durant trente jours; de donner des spectacles au peuple; on ne sauroit dire quelle fut la raison qui l'empêcha de le faire. Il se rendoit souvent dans les Temples, et, lorsqu'il étoit à Rome, il montoit au septième jour au Capitole. Il voulut bâtir un Temple à Christ, et le mettre au rang des Dieux : on dit la même chose d'Adrien qui avoit ordonné de faire dans toutes les villes des Temples sans simulacres; delà vient qu'on nomme aujour-

d'hui Adriens (ce que ce Prince s'étoit précisément proposé), ceux de ces édifices qui ne renferment point de divinité. Mais les Devins, prévoyant que tout l'Empire deviendroit Chrétien, et que les autres Temples seroient abandonnés, s'opposèrent à l'exécution du projet d'Alexandre Sévère.

Ce Prince, plein de douceur dans ses badinages, avoit la conversation charmante, et se montroit si affable dans les festins, que chacun pouvoit demander ce qu'il vouloit. Attentif à amasser de l'argent, il le conservoit avec prudence et s'occupoit sérieusement des moyens d'en trouver, mais sans que personne en souffrît. Ne voulant pas passer pour Syrien, il se disoit Romain d'origine. Il traça un arbre généalogique par lequel il montroit que sa famille descendoit des Metellus. Il fixa des salaires aux Rhéteurs, aux Grammairiens, aux Médecins, aux Aruspices, aux Mathématiciens, aux Mécaniciens, aux Architectes; leur assigna des auditoires, et ordonna qu'on enverroit à leurs instructions les enfans peu

aisés, mais de condition libre, fournissant à leur entretien. Il témoigna beaucoup de bonté aux Avocats des provinces; il accorda des vivres à la plupart de ceux dont on savoit qu'ils plaidoient sans recevoir d'honoraires. Il observa religieusement lui-même les ordonnances et les divers droits qu'il confirma (1). Il assista souvent aux spectacles du théâtre et voulut réparer celui de Marcellus. Il prit sur les impôts des sommes qu'il distribua à plusieurs villes, pour réparer tant les édifices publics, que les édifices particuliers qui avoient souffert des tremblemens de terre. Il ne destina pas plus de quatre à cinq livres d'argent à l'usage des Temples, et jamais un grain ou une feuille d'or; il répétoit tout bas ce vers de Perse :

A quoi l'or sert-il dans de saints lieux?

Il soutint des guerres que je vais exposer avec ordre. Disons auparavant quelle étoit sa coutume sur les choses qu'il faut

(1) Saumaise lit, *leges ac jus*, au lieu de *leges in annos*.

taire, et sur celles qu'il croyoit pouvoir divulguer. On gardoit le secret sur l'expédition même ; mais pour les jours de marche, on les faisoit connoître publiquement, de manière que, deux mois avant l'ouverture de la campagne, on affichoit : *A tel jour, à telle heure, je sortirai de Rome, et, avec l'assistance des Dieux, tel endroit sera mon premier gîte;* puis venoit la suite des journées, les campemens, les lieux d'où l'on tireroit les provisions, et cela jusqu'aux frontières des Barbares ; mais, à partir de ce moment, tout se traitoit avec le plus grand secret, et l'on marchoit de manière à dérober à l'ennemi les desseins des troupes romaines. Il est certain qu'il n'a jamais manqué son but, en disant : *Qu'il ne vouloit pas que ses courtisans pussent vendre ses dispositions*, ce qui arrivoit sous Héliogabale, dont les eunuques vendoient tout ; car cette espèce d'hommes n'est avide d'être admise dans les secrets des cours, qu'afin de paroître seuls instruits, et de gagner par-là de l'argent ou de s'insinuer dans la faveur.

Disons à cette occasion que, lorsqu'il vouloit faire des Gouverneurs de provinces, des Intendans, des Inspecteurs, c'est-à-dire, des Agens, il les proposoit au peuple, et l'exhortoit, s'il croyoit ces gens coupables de quelque crime, à le prouver, mais avec évidence; la peine de mort étant sûre à quiconque accuseroit sans preuves : il disoit qu'il étoit honteux, lorsqu'il s'agissoit de Gouverneurs de provinces, à qui l'on confioit la fortune et la vie des sujets, de ne pas faire ce qui se pratiquoit chez les Chrétiens, et chez les Juifs dans l'élection de leurs Prêtres.

Il fixa des pensions pour les Assesseurs (1), quoiqu'il dît souvent qu'il ne falloit élever aux charges que ceux qui, n'ayant pas besoin d'assistans, pouvoient gouverner la République par eux-mêmes; il ajoutoit que les militaires avoient leurs occupations, les gens de lettres aussi, et que par cette raison cha-

(1) Spartien observe, dans la Vie de Pescennius Niger, que déjà alors les assesseurs jouissoient de pensions.

cun devoit vaquer à ce qu'il entendoit. Il fit présent des trésors cachés à ceux qui les avoient découverts, et s'ils étoient considérables, il faisoit entrer quelques-uns de ses Officiers dans le partage. Il se rappeloit et avoit sur un rôle les noms des gens auxquels il avoit fait quelque bien. S'il en savoit quelques-uns qui ne lui eussent rien demandé, ou qui lui eussent demandé peu de chose pour augmenter leur train, il les faisoit paroître devant lui, et leur disoit : *Qu'est-ce qui vous empêche de demander? Est-ce moi qui dois être votre débiteur ? Demandez donc, afin qu'un particulier n'ait pas à se plaindre de moi.* Il ne donnoit que ce qui ne pouvoit pas blesser son honneur, les biens des condamnés, mais jamais leur or, leur argent, leurs pierres précieuses (car tout cela entroit dans le trésor). C'étoient donc des inspections civiles et non militaires, ou des intendances qu'il donnoit. Il changeoit souvent les Receveurs des domaines, et aucun ne restoit au-delà d'une année en emploi : quelque bons qu'ils fussent, il

ne les aimoit pas, et les appeloit un mal nécessaire. Il ne créa jamais par faveur des Gouverneurs, des Proconsuls ou des Lieutenans, mais il les nomma toujours après un examen soit de sa part, soit de celle du Sénat.

En temps de guerre il plaçoit les soldats de manière qu'ils pussent recevoir leur pain dans leurs quartiers, et qu'ils ne portassent plus, comme il étoit d'usage, des vivres pour dix-sept jours, à moins qu'on ne fût en pays ennemi; et dans ce cas même il les soulageoit par des mulets ou des chameaux, et disoit qu'il s'occupoit moins de sa conservation que de celle du soldat, parce que le salut public en dépendoit. Il visitoit lui-même, dans leurs tentes, jusqu'aux derniers des militaires; il les faisoit porter sur des brancards, et leur fournissoit tous les secours dont ils avoient besoin. S'ils étoient dangereusement malades, il les plaçoit dans les villes et dans les campagnes chez des pères de famille humains, ou chez d'honnêtes femmes, et payoit la dépense qu'ils y avoient faite, soit

qu'ils mourussent, soit qu'ils se rétablissent.

Ovinius Camillus, Sénateur d'une ancienne famille, homme très-efféminé, tenta de se révolter et de s'emparer du trône; Alexandre n'eut pas plutôt reçu la nouvelle et la preuve de cette entreprise, qu'il manda cet homme au palais, le remercia de ce qu'il étoit si disposé à se charger du soin de gouverner la République, charge qu'on imposoit aux bons sujets malgré eux. Puis il se rendit au Sénat, où il nomma comme son collègue à l'Empire, Ovinius, tremblant et consterné de l'idée de ce qu'il venoit de faire; il le reçut dans le palais, l'admit à sa table, le revêtit d'ornemens impériaux plus beaux même que ceux qu'il portoit. L'expédition contre les Barbares ayant été déclarée, le Prince l'exhorta á marcher contre l'ennemi, ou du moins à être du voyage avec lui. Comme Alexandre faisoit le chemin à pied, il invita son nouveau collègue à en faire autant; mais le voyant fatigué au bout de cinq milles, il lui fit donner un cheval; Ovinius en

parut excédé à la seconde journée, et on le mit sur un char; ceci encore ne l'accommodant pas, il fallut renvoyer cet homme qui, soit par crainte, soit réellement, parut préférer la mort à la couronne; Alexandre le recommanda à des soldats dont il étoit aimé, et il fut ramené sain et sauf dans ses terres où il vécut long-temps : cependant les troupes le mirent à mort dans la suite, et crurent exécuter par-là les ordres d'Alexandre qu'elles affectionnoient singulièrement à cause de son goût pour le militaire.

Je sais qu'on attribue communément ce trait à Trajan; mais Marius Maximus ne le rapporte pas de cette manière, ni Fabius Marcellinus, ni Aurelius Verus, ni Statius Valens, qui ont écrit la Vie entière de ce Prince. Septimius, au contraire, Acholius, Encolpius, et d'autres qui nous ont donné la Vie d'Alexandre, racontent ce fait tel que je viens de l'exposer. Je fais cette remarque pour empêcher qu'on ne préfère un bruit populaire à l'Histoire qui est bien plus digne de foi.

Il ne permit jamais de vendre les honneurs du droit de l'épée, disant : *Il faut nécessairement que celui qui achète vende. Je ne saurois souffrir des marchands de dignités. Si je les supportois, je ne pourrois pas les condamner; car je rougirois de punir un homme qui achète et qui vend.*

Il voulut que lescharges de Pontife, de Quinze-vir, d'Augure, s'expédiassent par patentes et donnassent entrée au Sénat.

Dexippe dit que ce Prince épousa la fille d'un certain Martianus qu'il nomma César; mais que cet homme, ayant tramé contre la vie d'Alexandre, et le complot étant découvert, il fut mis à mort, et l'épouse du Prince renvoyée. Le même Auteur assure qu'Antonin Héliogabale étoit l'oncle d'Alexandre, et non le fils de la sœur de sa mère.

Les Chrétiens s'emparèrent d'une place publique que les cabaretiers revendiquèrent; Alexandre décida que, de quelque manière que la chose fût, le culte d'un Dieu devoit l'emporter.

Alexandre avec d'aussi grandes qualités, soit pour la paix, soit pour la guerre, marcha contre les Parthes. Durant cette expédition, il fit observer une discipline si exacte, et se conduisit avec tant de dignité, qu'on disoit que c'étoit, non des soldats, mais des Sénateurs qui passoient. Partout où les légions se portoient, on voyoit les Tribuns prêts à combattre, les Centurions pleins d'honnêteté, et les troupes aimables : les habitans des provinces, sur lesquels ce Prince répandoit tant et de si grands bienfaits, le regardoient comme un Dieu. Les soldats mêmes aimoient leur jeune Empereur comme s'il eût été leur frère, leur fils, leur père ; bien vêtus, chaussés convenablement, leurs armes étoient brillantes ; ils avoient même des chevaux avec de bons harnois, des selles et de belles brides, de sorte que quiconque voyoit cette armée d'Alexandre, concevoit une grande idée de la République romaine. Ce Prince, de son côté, s'efforçoit de mériter le nom qu'il portoit, et même de surpasser Alexandre le Grand ;

il disoit qu'il falloit qu'il y eût une grande différence entre Alexandre le Macédonien et Alexandre le Romain. Il s'étoit donné des Argyroaspides (1) et des Chrysoaspides : il avoit formé encore une phalange de trente mille hommes qu'il appeloit phalangaires, et avec lesquels il exécuta de grandes choses en Perse. Ce corps, qui d'abord ne fut composé que de six légions également armées, obtint après la guerre des Perses une paye plus considérable.

Il fit aux Temples des présens dignes d'un Roi, vendit les pierres précieuses qu'on lui offrit, parce qu'elles ne convenoient qu'à des femmes, ne pouvant ni être données à des soldats, ni portées par des gens de cœur. Un Ambassadeur l'ayant chargé de remettre à son épouse

(1) C'étoient des soldats dont les boucliers étoient couverts d'argent et d'or ; Justin dit qu'Alexandre se disposant à conquérir les Indes, voulut que la magnificence de son armée répondît à celle de ses projets. Polybe rapporte que Philopémen avoit pour principe que le brillant des armes contribuoit beaucoup à épouvanter les ennemis. V. *Just. L.* 12, *ch.* 7, et *Polyb. L.* 12, *ch.* 3.

deux perles d'un poids et d'une grandeur démesurée, il ordonna de les vendre; mais on les trouva sans prix, et, dans la crainte que le mauvais exemple que donneroit la Princesse, si elle portoit des bijoux qu'on ne pouvoit pas payer, ne devint contagieux, il les consacra aux boucles d'oreilles de Venus. Ulpien fut son Mentor (1), d'abord contre le gré de sa mère, mais dans la suite elle en témoigna sa reconnoissance : Alexandre le défendit souvent de la fureur des troupes en le couvrant de sa robe: et, si ce Prince fut un excellent Empereur, il en eut l'obligation à Ulpien dont il suivit les avis dans le gouvernement de la République. A l'armée et pendant la campagne, sa tente étoit ouverte lorsqu'il dînoit et soupoit, et chacun se réjouissoit de le voir prendre un repas militaire, parcourir presque toutes les tentes, et ne permettre à personne de s'éloï-

(1) L'original porte son tuteur, mais j'ai préféré d'exprimer le vrai sens de l'Auteur, qui a certainement voulu dire qu'Ulpien remplit, à l'égard d'Alexandre, les devoirs d'un conseiller sage et prudent.

gner du drapeau. Si quelqu'un s'écartoit du chemin pour se glisser dans l'habitation d'un citoyen, le coupable, selon la place qu'il occupoit, étoit en présence de l'offensé, ou fustigé, ou battu de verges, ou dégradé; que si son rang le mettoit au-dessus de ces sortes de punitions, Alexandre le réprimandoit sévèrement, et lui disoit : *Voudriez-vous qu'on fit la même chose sur vos terres ?* Il répétoit souvent à haute voix, et lorsqu'il châtioit quelqu'un, il faisoit dire par un crieur public (ce qu'il avoit appris de quelques Juifs ou de quelques Chrétiens) : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse à vous-même.* Il chérit si fort cette maxime, qu'il la fit mettre en forme d'inscription sur le palais et sur des édifices publics.

Ayant appris qu'un soldat, qui étoit charpentier, avoit outragé une vieille femme, il le cassa et le donna comme esclave à cette femme, afin qu'il l'entretint de son travail. Les camarades de cet homme trouvèrent cela mauvais; mais

Alexandre les engagea à supporter patiemment ce qu'il avoit fait, et les intimida. Quoiqu'il fût dur et sévère, on a dit de son règne qu'il ne fut point sanglant, parce qu'il ne fit mourir aucun Sénateur, comme le rapporte l'Ecrivain grec Hérodien dans l'histoire de son temps. Il poussa cependant si loin la rigueur envers les troupes, que souvent il cassa des légions entières, en les appelant citoyens et non pas soldats (1); jamais il ne craignit l'armée, parce qu'on ne put jamais accuser, sous son règne, les Tribuns ou les Chefs de retenir pour eux quoique ce fût de la paie. *Le soldat*, disoit-il, *n'est docile que lorsqu'il se voit vêtu, chaussé, rassasié, et qu'il*

(1) On donnoit aux Romains, considérés comme bourgeois ou citoyens, le nom de *Quirites*, de la ville de Cure, capitale du pays des Sabins, qui firent alliance avec Romulus. Cette dénomination s'étendant ensuite à tous les vagabonds qui se réunirent à Rome naissante, et augmentèrent le nombre de ses habitans, parut aux yeux des soldats un nom indigne d'eux, et rien ne les humilioit plus que de l'entendre employer pour les désigner. V. *Vossius, Etym. Suéton. J. César. ch.* 70.

*à quelque chose dans sa bourse ; car la disette le porte au désespoir.* Il n'accorda plus d'apariteurs (1) aux Tribuns et aux Chefs des troupes, voulant qu'ils ne fussent précédés que par des soldats : il détermina que les Tribuns en auroient quatre, les Officiers d'un plus haut grade six, et les Généraux dix, et qu'après leur service, ces soldats retourneroient dans leur quartier.

Pour faire connoître sa sévérité, j'ai cru devoir rapporter un discours qu'il adressa à l'armée, et qui prouve sa façon de penser relativement aux militaires. Arrivé à Antioche, sur ce qu'on lui dit que les soldats se baignoient comme des femmes, et se livroient aux plaisirs, il les fit arrêter et mettre en prison. A cette nouvelle, la légion dont les camarades étoient aux fers, se souleva. Alexandre monta alors sur son tribunal, fit paroître tous les coupables enchaînés, et tint aux soldats armés qui l'environ-

(2) Les Appariteurs étoient des gens subalternes qui se tenoient toujours auprès des gens en place pour exécuter leurs ordres.

noient, ce discours : « Camarades, si » vous désaprouvez la conduite de vos » compagnons, la discipline de nos an- » cêtres est encore en vigueur : si elle » commençoit à s'affoiblir, c'en seroit » bientôt fait et du nom et de l'Empire » romain. Il ne faut pas faire sous ma » domination ce qui a été pratiqué sous » l'impur Héliogabale. Des soldats ro- » mains, vos amis, mes compagnons » d'armes et mes camarades, s'amusent » à faire l'amour, à boire, à se bai- » gner, et vont jusqu'à adopter les mœurs » des Grecs ; et je souffrirai plus long- » temps ces excès ! Et je ne les punirai » pas du dernier supplice ! » Ici un mur- mure tumultueux s'éleva ; Alexandre re- prit : « Pourquoi ne réprimez-vous pas » ces cris que vous devez plutôt pousser » contre l'ennemi que contre votre Em- » pereur ? Vos maîtres d'exercices vous » ont enseigné à les déployer contre les » Sarmates, les Germains et les Perses, » et non contre un Prince qui vous ali- » mente, vous habille et vous soudoie du » revenu des provinces. Supprimez donc

» ces cris féroces qui conviennent en » temps de guerre et dans les combats, » de peur que je ne vous congédie tous » par un seul mot en vous appelant Ci- » toyens : je ne sais même si vous méritez » ce nom, puisque vous seriez indignes » d'être mis au rang de la plus vile po- » pulace de Rome, si vous refusez de » reconnoître le droit romain ».

Comme les troupes frémissoient et le menaçoient de leurs épées, le Prince continua : « Réservez vos bras pour vous » en servir contre l'ennemi, si vous avez » du cœur; car votre courroux ne m'al- » larme pas : quand vous m'ôteriez la vie, » la République, le Sénat, le peuple, » seront mes vengeurs ». Enfin voyant que tout cela ne les appaisoit pas, il s'écria : « Citoyens, retirez-vous et posez » les armes ». Avec une docilité merveilleuse, les troupes quittèrent leurs armes, et même leurs casaques militaires, et se retirèrent, non dans le camp, mais dans divers quartiers. Cette circonstance prouve combien sa sévérité avoit de pouvoir. La garde et ceux qui avoient

environné le Prince, portèrent les enseignes au camp, et le peuple porta les armes dans le palais. Cependant, trente jours après, Alexandre, sur les instances qu'on lui fit, rappela cette légion, avant de marcher contre les Perses, et la rétablit; elle se comporta vaillamment et contribua beaucoup à la victoire, quoiqu'il eût fait mourir ses Tribuns qui avoient, par négligence, permis aux soldats de s'amollir à Daphné, ou par connivence donné lieu à leur révolte.

Alexandre partit donc avec un grand appareil, et vainquit Artaxerxès très-puissant Roi des Perses. On voyoit l'Empereur se porter aux ailes de son armée, exhorter les troupes, affronter les dangers, faire lui-même des prodiges de valeur, et inspirer, par ses discours, le courage à chaque soldat. Après avoir forcé à prendre la fuite, ce grand Roi, qui s'étoit mis en marche avec sept cents éléphans, dix-huit cents chariots armés de faulx, et plusieurs milliers de cavaliers, Alexandre revint à Antioche, et enrichit son armée du butin qu'il avoit fait

sur les Perses ; car il permit aux Tribuns, aux Généraux, aux soldats même, de garder ce qu'ils avoient pris dans les différens bourgs. On vit pour la première fois, des Perses prisonniers des Romains ; mais comme les Rois de cette nation tiennent à grand déshonneur que leurs sujets soient les esclaves d'étrangers, ces captifs furent rachetés ; Alexandre laissa leur rançon à ceux qui les avoient faits prisonniers, ou la fit verser dans le trésor public.

Ensuite il se rendit à Rome ; il y triompha avec beaucoup d'appareil, et fit au Sénat ce discours tiré des actes de cette assemblée du vingt-cinq d'octobre. « Pères conscripts, nous avons vaincu les » Perses : je ne recourrai point ici à l'é- » loquence. Je me borne à vous instruire » des forces et des préparatifs de cette » nation. D'abord sept cents éléphans » avec des tours chargées d'archers et de » flèches ; nous en avons pris trois cents, » deux cents ont été tués et nous en » avons amené dix-huit. Il y avoit mille » chariots armés de faulx ; nous pour-

» rions en mettre sous vos yeux deux
» cents dont les chevaux ont péri ; mais
» nous ne l'avons pas cru nécessaire, puis-
» qu'on pouvoit en présenter de faux.
» Cent vingt mille cavaliers ont été dé-
» faits ; et nous avons laissé sur le car-
» reau dix mille de leurs Cataphractai-
» res, qu'ils nomment Clibanares (1) ;
» nous avons donné leurs armes à nos
» gens. Nous avons vendu un grand nom-
» bre de Perses que nous avions pris. La
» Mésopotamie, qui est entre les deux
» fleuves, et que l'impudique Héliога-
» bale n'avoit pas daigné révendiquer, est
» reconquise. La déroute d'Artaxerxès,
» ce Roi puissant et de nom et d'effet,
» a été telle que la Perse l'a vu fuir et
» abandonner ses enseignes dans les lieux
» mêmes où nous avions autrefois perdu
» les nôtres. Voilà le fait, P. C. ; je le
» répète, il n'est pas besoin ici d'élo-
» quence. Nos soldats reviennent riches,
» et la victoire fait perdre le souvenir
» des travaux. C'est à vous à décerner des

(1) C'étoient des cavaliers armés de toutes pièces. V. *Amm. Marcell. L.* 16, *ch.* 10.

» prières, pour montrer notre reconnois-
» sance envers les Dieux ». Le Sénat ré-
pondit par ces acclamations : « Auguste
» Alexandre, daignent les Dieux vous
» conserver. Très-grand Persique, veuil-
» lent les Dieux vous protéger : vous mé-
» ritez à juste titre le nom de Parthi-
» que, de Persique. Nous voyons vos
» trophées ; nous voyons vos victoires ;
» nous rendons graces à notre jeune Em-
» pereur, au Père de la Patrie, à son
» Souverain Pontife. De tous côtés vous
» vous rendrez victorieux. La victoire
» est toujours pour le Prince qui sait
» contenir les soldats : tout prospère sous
» lui, et le Sénat et l'armée, et le peu-
» ple romain ».

Alexandre, après avoir congédié l'as-
semblée, se rendit au Capitole, où il sa-
crifia et appendit dans le Temple les tu-
niques des Perses. S'adressant ensuite au
peuple, il lui dit : « Romains, nous
» avons triomphé des Perses, et ramené
» l'armée chargée de butin. Nous vous
» promettons un congiaire ; demain nous
» donnerons dans le Cirque des jeux Per-

» siques ». Voilà ce que nous avons puisé dans les Annales et dans les écrits de plusieurs Historiens. Cependant quelques personnes avancent qu'Alexandre trahi par son esclave, non seulement ne triompha pas du Roi de Perse, mais qu'il fut même obligé de fuir pour n'en être pas vaincu; ce qui pour tout homme qui a beaucoup lu, paroîtra toujours visiblement contraire au récit de la plupart des Ecrivains. C'est ainsi qu'Hérodien, contre le sentiment d'un grand nombre d'Historiens, dit que ce Prince perdit son armée par la famine, par le froid et par les maladies.

Alexandre donc tout couvert de gloire, accompagné du Sénat, de l'ordre des Chevaliers, du peuple, de nombre de femmes et d'enfans, et surtout des femmes des soldats, se rendit à pied au palais suivi de son char triomphal que traînoient quatre éléphans. Porté par cette foule, à peine put-il, pendant quatre heures, marcher, au milieu de ces acclamations : *Rome est sauvée, parce qu'Alexandre l'est.* Ensuite il donna des

jeux de cirque ainsi que des jeux scéniques et distribua un congiaire. Antonin avoit institué des garçons et des filles en l'honneur de Faustine ; Alexandre en institua pareillement en l'honneur de Mammée.

Furius Celfus fit la guerre avec succès dans la Mauritanie Tingitane, Varius Macrinus allié du Prince, dans l'Illyrie, et Junius Palmatus dans l'Arménie : de toute part on reçut des lettres qui annonçoient des victoires ; on les lut en plein Sénat et devant le peuple, et l'Empereur fut décoré de tous les titres. On accorda les ornemens consulaires aux sujets qui s'étoient distingués, et l'on donna de plus des sacerdoces et des terres à ceux qui étoient pauvres ou avancés en âge. Alexandre fit présent à ses amis des captifs de ces diverses nations auxquels leur âge permettoit de servir : il plaça dans l'armée ceux qui étoient ou du sang royal ou de familles distinguées ; mais il ne leur donna que des emplois subalternes. Persuadé qu'on sert toujours mieux quand on défend ses posses-

sions, il donna des terres qu'on avoit prises sur les Barbares, aux Officiers et aux soldats qui habitoient les frontières, à condition qu'elles leur appartiendroient entièrement, si leurs héritiers prenoient le parti des armes (1), et ne passeroient jamais à des particuliers; et, pour qu'ils pussent les cultiver et que la disette d'hommes ou l'âge des possesseurs ne les forçassent pas à abandonner leurs champs aux Barbares, ce qui auroit été honteux, il les gratifia encore de bêtes de somme et d'esclaves.

Alexandre, qu'adoroient le Sénat et les citoyens, partit ensuite pour la guerre d'Allemagne accompagné de vœux pour la victoire, et des regrets du peuple qui le suivit l'espace de cent cinquante milles. La République et son Chef supportoient avec peine les entreprises des Germains qui dévastoient la Gaule : ce qui augmentoit encore l'indignation, c'étoit, après les triomphes obtenus sur les Parthes,

(1) Voici un exemple bien sensible de l'origine du droit féodal. Vopiscus rapporte quelque chose de semblable dans la Vie de Probus.

de voir l'Etat menacé par une nation qui avoit toujours été soumise aux plus foibles Empereurs. Le Prince et ses soldats pleins de joie marchèrent donc à grandes journées. Arrivé en Gaule, il y trouva des légions mutines qu'il ordonna de casser. Mais l'humeur fière et revèche des Gaulois ne put supporter une sévérité qu'ils trouvoient d'autant plus excessive, qu'Alexandre succédoit à Héliogabale. Enfin, comme il étoit avec une suite peu nombreuse, dans la Grande-Bretagne, ou, selon d'autres, dans un village de la Gaule nommé Sicilia (1), quelques soldats, ceux-là surtout qui avoient été comblés de présens par Héliogabale, et que la sévérité d'Alexandre révoltoit, le tuèrent en assassins, et sans que le reste de leurs camarades y eût consenti. Plusieurs assurent que ce furent des recrues que Maximin, qui étoit chargé de les exercer, envoya pour commettre cet assassinat ; d'autres sont encore d'un avis différent ; toujours est-il

(1) A peu de distance de Mayence.

certain qu'il fut tué par des soldats qui parlèrent outrageusement de ce Prince comme d'un enfant, et de sa mère, comme d'une femme avare et insatiable de richesses.

Alexandre règna treize ans et neuf jours ; il vécut vingt-neuf ans, trois mois et sept jours. Il se conduisit toujours, d'après les avis de sa mère, avec laquelle il fut massacré. Voici quels furent les signes avant-coureurs de sa mort. Au milieu du sacrifice qu'il faisoit le jour de sa naissance, la victime blessée s'échappa ; et, comme il étoit populaire et mêlé dans la foule, la robe blanche qu'il avoit mise fut ensanglantée. Un grand et vieux laurier qui se trouvoit dans le palais d'une ville d'où il partoit pour la guerre, tomba tout d'un coup. Trois figuiers, de ceux qui portent des figues qu'on nomme Alexandrines, s'abattirent devant sa tente qu'on y avoit attachée. Une femme Druide lui cria en gaulois : *Allez, et ne comptez, ni sur la victoire, ni sur votre armée.* Monté sur son tribunal, pour haranguer et dire

quelque chose de favorable, il commença ainsi : *L'Empereur Heliogabale ayant été massacré.* On prit pour un présage qu'entrant en campagne, le début de son discours aux soldats fût d'aussi mauvais augure ; mais Alexandre méprisoit souverainement tout cela : il partit donc pour l'armée, et dans le lieu que nous avons nommé, il fut tué comme nous allons le dire.

Il avoit, selon sa coutume, dîné en public, son pavillon étant ouvert, et il avoit pris un repas militaire ; car rien ne fut d'ailleurs trouvé dans sa tente par les soldats qui la visitèrent. Tandis qu'il sommeilloit après le repas, un Germain de la garde y entra pendant que tout le monde reposoit : l'Empereur l'ayant aperçu lui dit : *Qu'y-a-t-il, camarade? m'apportes-tu des nouvelles de l'ennemi?* Mais celui-ci frappé de crainte, et désespérant d'échapper, après avoir commis l'imprudence d'entrer aussi brusquement chez l'Empereur, courut à ses amis et les exhorta à se défaire d'un Prince qui avoit tant de sévérité. Plusieurs pren-

nent aussitôt les armes, vont au quartier d'Alexandre, tuent ceux qui, tout désarmés qu'ils sont, veulent leur résister, et criblent de coups l'Empereur. Quelques personnes soutiennent que tout cela se fit en silence, qu'on entendit seulement les soldats s'écrier, *sors, parts*, et que ce fut ainsi que ce jeune et excellent Empereur fut massacré. On dut à Alexandre les préparatifs de la guerre que fit Maximin en Germanie, puisqu'il laissa une armée composée surtout d'Arméniens, d'Osdrœens, de Parthes, et d'une infinité d'autres nations.

Qu'Alexandre ait méprisé la mort, c'est ce que prouve le trait suivant, indépendamment de la roideur avec laquelle il traita les troupes. L'astrologue Thrasybule, qui lui étoit fort attaché, lui ayant dit qu'il périroit nécessairement par l'épée d'un Barbare; d'abord le Prince se réjouit d'un trépas aussi honorable et aussi digne d'un Empereur : puis, discutant la chose, il dit que les plus grands hommes avoient terminé leurs jours par une mort violente : il nomma Alexandre

dont il portoit le nom, Pompée, César, Démosthène, Cicéron, et d'autres personnages illustres qui n'avoient pas eu une mort naturelle. Plein de cette idée, il croyoit qu'il seroit comparable aux Dieux s'il mouroit à la guerre; mais l'événement trompa son attente. Il périt, il est vrai, par les mains d'un Barbare, et d'un soldat barbare en temps de guerre, mais non à la guerre.

Les soldats, ceux même qu'il avoit autrefois cassés, témoignèrent beaucoup de regret de sa mort, et massacrèrent les assassins. Jamais le peuple romain, le Sénat et les provinces ne firent paroître plus de douleur, surtout à la nouvelle que Maximin et son fils avoient obtenu l'Empire. Maximin n'étoit que soldat, et la rudesse et l'âpreté de son caractère annonçoient l'avenir le plus triste à la République. Le Sénat mit Alexandre au nombre des Dieux. On lui éleva un cénotaphe dans la Gaule et un tombeau à Rome. On lui donna des Prêtres qu'on nomma Alexandrins; on établit une fête sous son nom et sous celui de

sa mère : on la célèbre encore religieusement au jour de la naissance de ce Prince. On donne pour raison du meurtre d'Alexandre, que l'armée s'irrita de ce que la mère de l'Empereur abandonnoit la guerre de Germanie, et vouloit retourner en Orient pour y étaler une vaine pompe. Mais ce conte est l'ouvrage des partisans de Maximin, qui ne vouloient pas qu'il fût dit que le meilleur des Empereurs, contre tout droit humain et divin, avoit été tué par son ami.

Jusqu'ici le peuple romain eut des Princes qui gouvernèrent long-temps ; mais de tous ceux qui depuis Alexandre se précipitèrent, pour ainsi dire, à l'envi sur le trône, les uns ne l'occupèrent que six mois, d'autres un an, la plupart deux, tout au plus trois, jusqu'à ceux qui portèrent l'Empire plus loin, je veux dire Aurélien et les Princes qui le suivirent ; si je vis assez, je publierai ce que j'aurai recueilli de leurs vies. On blâmoit dans Alexandre qu'il ne voulût pas passer pour Syrien ; qu'il aimât l'or ; qu'il se montrât soupçonneux ; qu'il in-

ventât plusieurs impôts ; qu'il voulût qu'on le prît pour Alexandre le Grand ; qu'il traitât les soldats avec trop de sévérité ; qu'il se mêlât des affaires des particuliers, ce qu'on regarda comme autant d'abus qu'il introduisit dans le gouvernement.

Plusieurs Ecrivains veulent qu'Alexandre n'ait pas reçu le nom de César du Sénat, mais des soldats, en quoi ils se trompent beaucoup : ils disent encore qu'il n'étoit pas cousin d'Héliogabale ; mais, qu'ils lisent, comme nous l'avons fait, les Historiens du temps, et surtout Acholius (1) qui a décrit les voyages de ce Prince, et ils seront de notre avis.

Vous demandez ordinairement, très-grand Constantin, comment il a pu se faire qu'Alexandre, Syrien et étranger, ait été un Prince estimable, tandis que tant de Princes sortis de Rome ou des provinces, ont été impudiques, cruels,

(1) Septime Acolius. Vossius le met au nombre des Historiens latins. Il survécut de beaucoup à Alexandre Sévère, puisqu'il occupa à la cour de Valérien un poste honorable. Lampride paroît faire beaucoup de cas de cet Ecrivain.

vils, injustes, voluptueux. Je pourrois d'abord vous répondre, d'après le sentiment d'habiles gens, que la nature, qui partout est une bonne mère, a pu produire un excellent Empereur : la crainte ensuite de partager le sort du monstre qui l'avoit précédé, peut encore avoir fait d'Alexandre un très-bon Prince. Mais pour dire à Votre Majesté tout ce que je pense sur ce sujet, je vais mettre sous ses yeux ce que mes lectures m'ont fourni. Vous vous rappellerez ce que dit Marius Maximus; c'est qu'un Etat se trouve bien mieux lorsque son Chef est méchant, que lorsque ses favoris le sont, parce qu'un seul homme méchant peut être corrigé par de bons sujets; mais que la bonté du Prince devient inutile, lorsqu'il n'est environné que de mauvais courtisans : et c'est ce que répondit Homulus à Trajan, lorsque ce Prince dit, que Domitien avoit été très-méchant, mais qu'il avoit eu de bons amis, tandis qu'on haïssoit bien plus qu'on n'avoit haï Domitien, le Prince qni abandonnoit la République à d'indignes sujets, parce qu'il est plus

aisé de supporter un méchant homme que plusieurs.

Pour en revenir à Alexandre, il étoit naturellement fort bon, et, ce qu'un homme de bien fait toujours, il suivit les avis de son excellente mère. Il eut pour amis des hommes vertueux et dignes d'estime, qui n'étoient ni malins, ni pillards, ni factieux, ni rusés, ni enclins au vice, ni ennemis des gens de bien, ni débauchés, ni cruels, ni disposés à le surprendre, à se jouer de lui ou à le duper comme un sot : c'étoient, au contraire, des gens sages, vénérables, tempérans, religieux, amis du Prince, qui éloignoient et de lui et d'eux-mêmes, tout ridicule, qui ne trafiquoient de rien, qui ne recouroient, ni aux fictions, ni aux mensonges, qui jamais ne trompèrent la confiance de leur maître auquel ils étoient sincèrement attachés. Joignons à cela qu'il n'admettoit ni dans ses conseils, ni à son service, des eunuques qui seuls corrompent les Grands, parce qu'ils tâchent de les faire vivre à la manière des Rois des Per-

ses; qu'ils font perdre l'affection du peuple au Prince le plus aimé; qu'ils deviennent ses interprètes, et répondent souvent tout le contraire de ce qu'il a dit, l'obsédant sans cesse, et étant toujours attentifs à empêcher la vérité d'arriver jusqu'à lui. Que pourroit-on attendre de bon d'hommes vicieux et qu'on achète? Aussi Alexandre disoit-il : *Je ne permettrai jamais que des esclaves achetés à prix d'argent, deviennent les maîtres de la vie des Préfets, des Consuls et des Sénateurs.*

Je sais, grand Constantin, qu'on ne dit pas impunément ces choses à un Empereur qui est l'esclave de pareils hommes; mais, heureusement pour la République, convaincu de tout le mal que cette engeance fait, et à quel point elle trompe ses maîtres, vous les avez réduits à n'oser pas même être habillés comme le reste des citoyens, et vous les avez renvoyés aux fonctions de leur état. Il y eut encore ceci de particulier dans la conduite d'Alexandre, c'est qu'il n'admit dans le palais que son Préfet et Ulpien,

et par-là ne fournit à personne l'occasion de vendre de la fumée, ou de lui parler mal de quelqu'un : c'est ce qu'il fit surtout depuis le supplice de Turinus, qui souvent l'avoit trahi en le faisant passer pour un fou et pour un imbécille. De plus Alexandre punissoit ses amis ou ses parens qui le méritoient ; si le degré de parenté ou l'ancienneté de l'amitié s'y opposoit, il les éloignoit de sa présence en disant : *La République m'est bien plus chère qu'eux.*

Voici les hommes dont il écouta les conseils. Fabius Sabinus, fils de cet illustre Sabinus qui passa pour le Caton de son siècle; Domitius Ulpien, ce Jurisconsulte si habile; Ælius Gordien, homme vraiment distingué, et père de l'Empereur de ce nom ; Julius Paulus très-grand Jurisconsulte ; Claudius Venatus, savant Orateur ; Pomponius, très-instruit dans la connoissance des lois ; Alphenus, Aphricanus, Florentinus, Martianus, Callistratus, Hermogenes, Venuleius, Triphonius, Metianus, Celsus, Proculus, Modestinus. Tous ces doctes Ju-

ristes étoient disciples du grand Papinien, amis et compagnons d'Alexandre, selon Acholius et Marius Maximus. Catulus Severus, son parent, étoit encore très-savant, Ælius Serenianus étoit recommandable par la pureté de ses mœurs, et l'Histoire n'offre personne qui l'emporte en mérite sur Quintilius Marcellus.

Etoit-il possible d'agir ou de penser mal avec tant et de si grands hommes qui tous tendoient au bien ? Il est vrai que les vils favoris qui obsédoient Alexandre au commencement de son règne, éloignèrent de lui ces hommes respectables; mais la prudence du jeune Empereur qui lui fit ou mettre à mort les uns de ces mauvais sujets, ou bannir les autres, rappela bientôt ses anciens amis.

Ce sont eux qui en ont fait un bon Empereur, comme d'indignes favoris ont infecté de leurs vices les Princes que la postérité mettra toujours au nombre des plus corrompus.

# VIE DES DEUX EMPEREURS MAXIMINS,

## PAR JULES CAPITOLIN.

### A CONSTANTIN AUGUSTE.

La crainte d'abuser de votre patience, très-grand Constantin, en écrivant séparément la Vie de chaque Prince, ou de chacun de ses enfans, m'a fait prendre le tempérament de renfermer dans un seul volume les deux Maximins père et fils. J'ai encore suivi le plan que vous avez tracé au célèbre Tatius Cyrillus qui a traduit du grec en latin; ce que j'observerai non seulement dans ce volume, mais aussi dans plusieurs autres: j'excepterai pourtant les Princes dont les actions brillantes et nombreuses demandent un plus grand détail.

Maximin l'ancien fleurit sous l'empire d'Alexandre, ayant commencé à servir sous Sévère: il naquit de parens bar-

bares dans un bourg voisin de la Thrace ; son père tiroit son origine des Goths, et sa mère des Alains. Son père, à ce qu'on dit, se nommoit Micea, et sa mère Ababa : Maximin n'eut pas d'abord honte de ces noms ; mais parvenu au trône il défendit de les rappeler, pour qu'il ne fût pas dit qu'un Empereur étoit né de père et de mère Barbares.

Dans sa première jeunesse il garda les troupeaux. Quelquefois à la tête d'autres bergers il dressa des embûches aux voleurs de grands chemins, et délivra ses compatriotes de leurs incursions. Il fit ses premières armes dans la cavalerie. A une taille extraordinaire, il joignoit un courage étonnant : il avoit très-bonne mine ; il étoit d'ailleurs sauvage, grossier, vain, dédaigneux, mais souvent juste. Voici la première occasion qu'il eut de se faire connoître sous Sévère. Ce Prince, au jour de la naissance de son cadet Geta, donna des jeux militaires, et il promit des prix tels que des brasselets, des colliers, et de petits baudriers d'argent. Le jeune Maximin, demi-bar-

bare, qui à peine entendoit le latin, demanda publiquement à l'Empereur, en langue presque Thrace, la permission de combattre des gens qui avoient des grades assez distingués dans l'armée. L'Empereur, frappé de sa taille, le mit d'abord aux prises avec les plus robustes des goujats, pour ne pas violer la discipline militaire; mais Maximin en terrassa seize tout de suite et sans reprendre haleine, ce qui lui valut, et l'entrée dans la milice, et seize petits prix, mais différens de ceux que recevoient les soldats.

Trois jours après, l'Empereur étant venu par hasard au camp, et apercevant Maximin qui, au milieu d'une troupe, s'agitoit à la façon des Barbares, il ordonna à son Tribun de le modérer, et de lui enseigner la discipline romaine. Le Barbare, qui comprit que le Prince avoit parlé de lui, conjecturant qu'il en étoit connu, et qu'il le distinguoit de la foule, s'avança et se jeta à ses pieds: Sévère, qui étoit à cheval, pour l'éprouver à la course, mit son cheval au galop et lui fit faire plusieurs tours;

fatigué enfin, et voyant Maximin lui tenir pied sans se lasser, il lui dit : *Que veux-tu, jeune Thrace, serois-tu d'humeur à lutter après la course?* A quoi celui-ci répondit : *Tant qu'il plaira à Votre Majesté.* L'Empereur mit pied à terre, et ordonna aux soldats les plus forts et les plus frais de le combattre ; mais lui, comme de coutume, en vainquit successivement et sans prendre haleine, sept des plus robustes. Il fut le seul auquel le Prince donna outre les prix d'argent, un collier d'or, et il voulut qu'il restât toujours à la cour entre les gardes-du-corps. Tiré de la foule depuis ce moment, il se vit distingué par les soldats, aimé des Tribuns, estimé de ses camarades, et obtint tout de l'Empereur qui avança malgré sa jeunesse, un sujet qui surpassoit les autres par sa taille, sa prestance et la beauté de ses yeux et de son teint.

Plus d'une fois il but dans un jour environ vingt-huit pintes de vin (1), man-

(1) Une amphore du Capitole. Cette amphore, ou cruche, étoit une sorte d'étalon pour servir de

gea quarante livres de viande, et même soixante, si l'on en croit Cordus. On sait qu'il ne fit jamais usage de légumes, et qu'il s'abstint presque toujours de tout ce qui étoit froid, si ce n'est lorsqu'il étoit forcé à boire. Il ramassoit souvent sa sueur, la mettoit dans des coupes ou dans un petit vase, et en remplissoit deux et même trois septiers. Il fut longtemps, sous Antonin Caracalla, à la tête d'un manipule, devint ensuite Centurion et passa par d'autres grades militaires. Sous Macrin, qu'il détesta comme le meurtrier du fils de son Empereur, il se retira en Thrace dans le bourg où il étoit né, y acquit des terres, et fut toujours en commerce avec les Goths. Les Getes l'aimèrent comme s'il eût été leur compatriote. Il étoit si lié avec les Alains qui abordoient sur cette côte, qu'ils se faisoient mutuellement des pré-

point de comparaison aux mesures de cette espèce que l'avidité tâchoit souvent d'altérer. On la gardoit dans le Capitole; elle contenoit environ vingt-huit pintes. V. *Pitisc. Montfaucon*, *T.* 3, *p.* 149. et *Voss. Etymol.*

sens. Se trouvant dans un âge mur à la mort de Macrin et de son fils, et ayant appris qu'Héliogabale, en qualité de fils d'Antonin, régnoit, il se présenta au nouvel Empereur, et le pria de lui accorder les mêmes sentimens dont son aïeul Sévère l'avoit honoré. Mais il ne put réussir auprès de ce Prince impur. On rapporte même qu'Héliogabale badinant indécemment, lui dit : *Vous avez la réputation, Maximin, d'avoir quelquefois vaincu seize, vingt, et jusqu'à trente soldats ; pourriez-vous bien livrer trente assauts à une femme?* Maximin jugea qu'il devoit se retirer sous un Empereur qui débutoit ainsi ; mais les courtisans l'en empêchèrent, pour qu'il ne fût pas dit qu'Héliogabale éloignoit de son armée l'homme le plus brave de son siècle, que les uns appeloient Hercule, d'autres Achille, d'autres Ajax.

Maximin ne jouit donc que du titre de Tribun sous ce Chef méprisable ; jamais il n'approcha, pendant trois ans entiers, de sa personne ; jamais il ne lui fit la cour, mais se portant çà et là, il

passa son temps, tantôt à la campagne, tantôt dans le repos, et prétexta quelquefois aussi des maladies. A la nouvelle de la mort d'Héliogabale et de l'avènement d'Alexandre au trône, Maximin se rendit à Rome, où Alexandre le reçut avec de si grandes démonstrations de joie et de bienveillance, qu'il dit en plein Sénat : « Le Tribun Maximin, qui » n'a pû servir sous l'indigne Héliogabale, vient de se réfugier près de moi ; » je lui ai accordé le laticlave : la Renommée vous a instruit du cas que Sévère notre allié faisoit de cet homme ». Alexandre le créa aussitôt Tribun de la quatrième légion qu'il venoit de former de nouveaux soldats, et lui dit : « Je ne » vous donne pas, mon cher Maximin, » de vieux soldats, parce que j'ai appréhendé que vous ne puissiez venir à » bout de les corriger des vices qu'ils ont » contractés sous d'autres chefs. Voici de » jeunes gens : donnez-leur vos mœurs, » votre bravoure, et votre goût pour » le travail, afin que retrouvant en eux

» plusieurs Maximins, je vous doive des » sujets utiles à la République ».

Il ne fut pas plutôt à la tête de sa légion qu'il se mit à l'exercer. De cinq en cinq jours ses soldats étoient obligés de manœuvrer et de représenter des combats. Il visitoit chaque jour les épées, les lances, les cuirasses, les casques, les boucliers, les tuniques, et toutes les armes; lui-même il examinoit jusqu'aux chaussures, et avoit pour les troupes les soins d'un père. Quelques Tribuns l'ayant blâmé des détails dans lesquels il entroit, comme étant au-dessous d'un homme qui pouvoit prétendre au commandement, il leur répondit : *Plus je m'élèverai, plus je travaillerai.* Il s'exerçoit même à la lutte avec les soldats, et, quoique déjà d'un âge avancé, il en renversoit cinq, six, et même sept. Parmi les envieux que cette conduite lui attiroit, un certain Tribun, homme vain, robuste, d'une valeur éprouvée, et par cela même insolent, lui dit : *Il n'y a pas grande gloire à un Tribun de vaincre*

*ses propres soldats. Auriez-vous envie*, lui dit Maximin, *de vous mesurer avec moi?* Celui-ci accepta le défi, et s'avança pour combattre ; Maximin d'un coup de la paume de la main, qu'il lui donna dans la poitrine, le jeta à la renverse, et dit aussitôt : *Qu'un autre se présente; mais que ce soit un Tribun.* Selon Cordus il avoit plus de huit pieds de haut. Son pouce étoit si gros qu'il portoit le brasselet de sa femme en guise de bague. Personne presque n'ignore qu'il traînoit de ses mains une voiture, qu'il remuoit un chariot chargé, que d'un coup de poing il brisoit la mâchoire, et d'un coup de pied la jambe à un cheval, qu'il réduisoit en poudre des pierres de tuf et fendoit de jeunes arbres. Les uns l'apeloient Milon Crotoniate, les autres Hercule, d'autres enfin Antée.

Alexandre, bon juge en fait de mérite, mit, pour son malheur, mais au grand contentement des Tribuns, des Officiers et des soldats, à la tête de ses troupes, cet homme qui se distinguoit par tant d'endroits. Enfin Maximin ra-

mena à la discipline l'armée d'Héliogabale qui s'étoit en grande partie relâchée ; ce qui devint funeste à Alexandre, excellent Prince d'ailleurs, mais trop jeune encore pour se faire respecter. Car étant dans les Gaules et campant près d'une certaine ville, des soldats envoyés, selon les uns, par Maximin, qu'on avoit déjà nommé Empereur, selon d'autres par des Tribuns barbares, le tuèrent au moment où il se réfugioit auprès de sa mère. On varie sur la cause du meurtre d'Alexandre : les uns disent que Mammée y contribua en ce qu'elle engagea son fils à renoncer à la guerre de Germanie pour retourner en Orient, ce qui porta les soldats à se révolter : d'autres prétendent que ce Prince poussa trop loin la sévérité, et qu'il vouloit casser des légions dans les Gaules, comme il en avoit cassé dans l'Orient.

Alexandre étant mort, ce fut pour la première fois que les troupes, sans attendre un décret du Sénat, nommèrent Auguste, Maximin, tiré du corps de l'armée, et qui n'étoit pas encore Sénateur.

Elles lui donnèrent pour collègue son fils duquel nous dirons bientôt le peu que nous en savons. Maximin eut toujours la politique, non seulement de contenir les soldats par sa valeur, mais aussi de se les attacher par des présens et par les occasions de s'enrichir qu'il leur fournit. Il ne priva qui que ce soit des vivres. Il ne souffrit parmi les troupes ni ouvrier, ni artisan, comme la plupart le font. Il exerçoit fréquemment ses légions à la chasse. Avec toutes ses bonnes qualités il fut si cruel, qu'on l'appeloit Cyclope, Busiris, Sciron, Phalaris, Typhon, ou Gygès. Il inspira tant de frayeur au Sénat, que même les femmes et les enfans firent, soit en particulier, soit en public dans les Temples, des vœux pour qu'il n'entrât jamais dans Rome; car on entendoit dire que ceux-ci avoient été mis en croix; ceux-là renfermés dans des animaux fraîchement tués; d'autres exposés aux bêtes; d'autres enfin roués de coups, et cela sans égard à la qualité des personnes: il paroissoit vouloir maintenir la discipline militaire, et l'appliquer

même à corriger les abus civils, ce qui ne convient pas à un Prince qui ambitionne d'être aimé. Il s'étoit fermement imaginé, qu'on ne sauroit conserver l'Empire que par la cruauté. Il craignoit aussi que la bassesse de son origine barbare ne l'exposât au mépris des Nobles, et se rappeloit qu'étant à Rome, les esclaves des personnes de qualité l'avoient dédaigné, et qu'il n'avoit pas même pu s'y lier avec leurs gens d'affaires; et tel est l'effet des préjugés, qu'il pensa qu'on le traiteroit de même quoiqu'Empereur: tant le sentiment de sa propre indignité a de force.

Pour couvrir la bassesse de son extraction, il fit mourir tous ceux qui en étoient instruits, et même les amis qui, par un principe de compassion et d'humanité, lui avoient autrefois souvent fait du bien. Il n'exista jamais d'animal plus féroce; il se confioit dans la force de son corps, comme s'il n'eût pu être tué; enfin il se croyoit presqu'immortel à cause de sa taille et de son courage. Ce qui fit qu'un Comédien prononça un jour, en sa

présence, sur le théâtre, des vers grecs dont le sens étoit : « Celui qui ne peut » pas être tué par un seul, peut l'être » par plusieurs : on vient à bout de l'élé- » phant tout grand qu'il est ; du lion et » du tigre quelle que soit leur force : » craignez donc la réunion de plusieurs, » si vous ne les craignez pas séparés ». Voilà ce qu'on dit en présence même de l'Empereur. Maximin ayant demandé ce que le Comédien avoit dit, on lui répondit simplement qu'il avoit récité des vers faits anciennement contre des hommes sévères, ce que le Prince, qui étoit Thrace et barbare, crut. Il ne supporta aucun homme de qualité auprès de sa personne ; comme s'il eût voulu régler son règne sur l'exemple de Spartacus et d'Athénion (1). Il fit mourir, de différentes manières, tous les Officiers d'Alexandre. Il étoit jaloux des arrangemens qu'Alexandre avoit faits, et à force de regarder comme suspects les amis et les Ministres de Prince, il n'en devint que plus cruel.

(1) V. *Florus*, *L.* 3, *ch.* 19. 20.

La férocité naturelle de Maximin s'accrut encore à la nouvelle de la conspiration de Magnus, homme consulaire, qui, de concert avec plusieurs soldats et Centurions, résolut de le poignarder et de s'assurer l'Empire. Voici le plan de cette conjuration. Maximin ayant jeté un pont pour entrer sur les terres des Germains, les conjurés convinrent entr'eux qu'aussitôt qu'ils auroient passé avec l'Empereur, on détruiroit le pont, et qu'alors ce Prince, seul dans un pays barbare et environné d'assaillans, seroit mis à mort, et que Magnus se rendroit maître de l'Empire. Car Maximin, du moment où il fut parvenu au trône, commença à faire la guerre, et habile comme il étoit dans ce métier, il vouloit non seulement entretenir l'idée qu'on avoit de ses talens, mais effacer même la réputation d'Alexandre qu'il avoit fait mourir : aussi, quoiqu'Empereur, il exerça sans relâche les soldats ; lui-même, toujours sous les armes, les instruisoit encore par son exemple. On dit même qu'il imagina cette conjuration pour ouvrir un plus

vaste champ à sa cruauté. Enfin, sans jugement, sans accusation, sans délateur, sans défense, il fit mourir tous ceux qu'il supposa complices, et confisqua leurs biens : plus de quatre mille malheureux égorgés ne suffirent pas pour assouvir sa rage.

Les archers de l'Osdroëne se révoltèrent aussi sous lui, et cela par l'attachement qu'ils conservoient pour Alexandre, et parce qu'ils étoient convaincus que Maximin l'avoit fait assassiner au milieu d'eux, opinion dont on ne pouvoit pas les dissuader. Ils choisirent pour Chef et élurent Empereur un de leurs camarades qui cependant n'y consentit qu'à regret ; il se nommoit Tycus et avoit été congédié par Maximin. Ils le revêtirent donc de la pourpre et de tous les ornemens du diadême, et l'environnèrent comme ses gardes ; mais pendant qu'il dormoit, il fut tué par un de ses amis jaloux de son élévation : le perfide, nommé Macedonius, porta sa tête à Maximin, en faveur duquel il l'avoit trahi. Celui-ci témoigna d'abord sa re-

connoissance ; peu après cependant il accabla de sa haine ce traître et le fit mourir. Par tous ces événemens Maximin devenoit tous les jours plus cruel, comme les bêtes féroces que les blessures irritent. Il passa ensuite en Germanie avec son armée, ainsi qu'avec les Maures, les Osdroëens, les Parthes, et tous ceux qu'Alexandre menoit à cette guerre. Il préféroit de conduire des Orientaux, parce qu'il n'est point de troupes plus propres à combattre les Germains que les archers qui sont armés à la légère. Alexandre avoit un étonnant appareil de guerre ; Maximin l'augmenta encore de beaucoup, à ce qu'on dit.

Il entra donc dans la Germanie qui est au-delà du Rhin; il y brûla dans une étendue de trois à quatre cents milles de pays, les bourgades, enleva les troupeaux, tua beaucoup de Barbares, en fit un grand nombre prisonniers, et ramena ses troupes chargées de butin. La Germanie entière auroit été soumise aux Romains, si ses peuples n'avoient pas profité des rivières, des marais, et

des forêts pour se sauver. Maximin fit beaucoup d'actes de vaillance ; il se jeta même dans un marais où il se trouva embarrassé avec son cheval et environné de Germains, sous lesquels il auroit succombé, si ses gens ne l'avoient pas dégagé. Sa bravoure barbare lui faisoit croire qu'un Empereur devoit se battre en soldat ; il livra dans ce marais une espèce de combat naval et tua plusieurs ennemis. Après qu'il eut vaincu la Germanie, il adressa au Sénat des lettres qu'il dicta lui-même et dont le sens étoit : « Nous ne saurions vous décrire, P. C., » tout ce que nous avons fait. Nous » avons brûlé, dans l'espace de quatre » cents milles, les bourgs des Germains, » enlevé leurs troupeaux, fait des pri- » sonniers, massacré ceux qui nous ont » résisté, et combattu dans un marais ; » la profondeur des eaux nous a seule » empêché de poursuivre l'ennemi dans » ses forêts ». Ælius Cordus dit que cette harangue étoit bien de lui, ce qui est croyable : car, que contient elle qui ne convienne à un soldat barbare ? Il écri-

vit la même chose au peuple, mais sur un ton qui marquoit plus de considération, parce qu'il détestoit le Sénat dont il se croyoit fort méprisé. Il ordonna aussi de faire un tableau des événemens de cette guerre et de l'exposer devant le Sénat, afin qu'on y pût voir ses actions militaires : le Sénat, après la mort de Maximin, fit dépendre et brûler ce tableau.

Il y eut sous Maximin beaucoup d'autres guerres, desquelles il revint toujours victorieux, avec un riche butin et grand nombre de prisonniers. On a de lui un discours au Sénat conçu en ces mots : « En très-peu de temps, P. C., » j'ai terminé plus de guerres qu'aucun » Capitaine de l'antiquité. J'ai trans» porté dans l'Empire romain plus de » dépouilles qu'il n'étoit permis d'en es» pérer, et fait tant de prisonniers qu'à » peine les terres de la République pour» ront les contenir ». Le reste du discours contenoit des choses étrangères à l'objet principal. La Germanie étant pacifiée, Maximin vint à Syrmium, dans le dessein de déclarer la guerre aux Sar-

mates, et plein du projet de soumettre à la domination romaine, les parties septentrionales jusqu'à la mer ; et, s'il eût vécu, il l'auroit fait, à en croire Hérodien, Historien grec, qui (autant que nous en jugeons) favorise beaucoup Maximin, en haine d'Alexandre. Mais les Romains ne pouvant supporter la cruauté d'un Prince qui excitoit les délateurs, suscitoit des accusateurs, inventoit des crimes, faisoit périr des innocens, condamnoit tous ceux qui paroissoient en jugement, réduisoit à la misère les hommes les plus opulens; et n'amassoit de l'argent que par la ruine des citoyens; qui faisoit périr, sans qu'ils fussent coupables, des Consulaires et des Généraux, faisant amener les uns du fond des provinces sur de misérables chariots Scythes, retenant les autres dans des prisons, enfin, n'omettant rien de ce qui pouvoit servir à sa cruauté ; les Romains, dis-je, se disposèrent à la révolte, et ils ne furent pas les seuls ; car la rigueur du Prince s'étendant aussi aux troupes, l'armée d'Afrique se souleva

tout d'un coup, et nomma Empereur le vieux Gordien, personnage grave et qui étoit Proconsul. Voici quelle fut la marche de cette révolution.

Il y avoit en Lybie un Procureur du fisc, qui, par zèle pour Maximin, dépouilloit tout le monde; cet homme fut massacré au milieu des siens qui étoient dans les intérêts de l'Empereur, par une troupe de villageois et par quelques soldats. Les auteurs de ce meurtre, qui virent qu'ils ne pourroient se soustraire à la peine que par des moyens violens, environnent le Proconsul Gordien, le revêtent de la pourpre, et, quoiqu'il refusât et se roulât par terre en gémissant, ils le forcèrent d'accepter l'Empire, le menaçant de leurs épées et autres armes. C'étoit, comme nous l'avons dit, un vénérable vieillard, plein de vertus. Alexandre l'avoit, sur un décret du Sénat, envoyé en Afrique. Gordien prit donc d'abord la pourpre avec répugnance; voyant ensuite que cette démarche pouvoit exposer son fils et sa famille, il accepta volontairement l'Empire, et fut

salué Auguste aussi bien que son fils par tous les Africains près de la ville de Tysdrus (1); de là avec une pompe royale et accompagné de gardes et de faisceaux ornés de lauriers, il se rendit à Carthage d'où il écrivit au Sénat. La haine qu'on portoit à Maximin fit qu'on reçut sa lettre avec joie, surtout depuis que Vitalien (2), Chef de la milice prétorienne, eut été tué. Les Sénateurs reconnurent donc Auguste Gordien et son fils.

Tous les délateurs, les accusateurs et ceux que Maximin avoient aimés, furent mis à mort. Sabinus, Préfet de la ville, fut massacré dans la foule. Le Sénat qui, après tout ceci, n'en craignit que davantage Maximin, prit le parti de le déclarer ouvertement et librement lui et son fils ennemis de la patrie. On expédia dans toutes les provinces des

(1) On croit en trouver quelques vestiges dans un lieu nommé El-Jem, à quelque distance de la mer, en Barbarie, du côté de la Syrte mineure.

(2) Casaubon, qui suit Hérodien, veut qu'on lise Vitalien au lieu de Valérien: celui-ci étoit Prince du Sénat et devint dans la suite Empereur.

lettres pour que chacun pourvût à la sûreté et à la liberté commune ; par-tout on se conforma au contenu de ces lettres. Les amis, les Gouverneurs, les Généraux, les Tribuns, les soldats de Maximin furent de tous côtés massacrés ; il n'y eut que peu de villes qui restèrent fidelles à cet ennemi public, et qui, trahissant les Députés qu'on leur avoit envoyés, firent promptement parvenir des avis à Maximin. Voici ce que contenoient les lettres du Sénat. « Le Sénat et le peuple » ròmain, que les Empereurs Gordiens » commencent à soustraire à cette cruelle » bête féroce, annoncent aux Proconsuls, » aux Gouverneurs, aux Lieutenans, » aux Généraux, aux Tribuns, aux Ma» gistrats, à chaque cité, ville municipale, » bourg, hameau, fort, la délivrance » qu'ils viennent d'éprouver. Nous avons, » avec la protection des Dieux, obtenu, » pour Empereur, le Proconsul Gordien, » homme sage et Sénateur respectable. » Nous l'avons nommé Auguste, et pour » donner plus d'appui encore à la Répu» blique, nous avons élevé au même rang

» son fils Gordien, jeune homme de » grande espérance. C'est à vous à con- » courir avec nous, pour sauver la Répu- » blique, pour la défendre contre les » maux qui pourroient la menacer, et » poursuivre dans tous les lieux Maxi- » min, cette bête cruelle, et tous ses » adhérens. Au reste nous déclarons en- » nemis Maximin et son fils ».

Tel étoit le Sénatus-Consulte. Le 27 de mai, lorsqu'on se fut rendu dans le Temple de Castor et de Pollux, Junius Syllanus fit lecture de lettres qu'il avoit reçues de l'Afrique, elles étoient du Proconsul Gordien, Empereur et Père de la Patrie.

« P. C., la jeune milice à laquelle on » a confié la défense de l'Afrique, m'a, » malgré moi, élevé à l'Empire, mais en » votre considération je me soumettrai » de bon cœur à la nécessité. C'est à » vous à déclarer vos intentions ; car je » serai incertain et irrésolu aussi long- » temps que j'ignorerai le sentiment du » Sénat ». A peine on eut lu ces lettres qu'on entendit ces acclamations : « Gor-

» dien Auguste, les Dieux vous conser-
» vent; gouvernez avec succès; vous nous
» avez sauvé. Gouvernez heureusement;
» nous vous devons la liberté; la Répu-
» blique est délivrée par vous, et nous
» vous en remercions ». Le Consul dit après cela : « Qu'ordonnez-vous, P. C.,
» au sujet des Maximins? » On répondit : « Qu'on les regarde comme des en-
» nemis; qu'on les traite en ennemis,
» et que celui qui les fera périr, soit ré-
» compensé ». Et des amis de Maximin? continua le Consul : « Nous les déclarons
» ennemis; nous mettons leurs têtes à
» prix ». On s'écria ensuite : « Que l'en-
» nemi du Sénat soit mis à mort : qu'on
» frappe l'ennemi du Sénat dans quelque
» lieu qu'on le trouve; que les ennemis
» du Sénat soient brûlés vifs. Auguste
» Gordien*, veuillent les Dieux vous con-
» server; prospérez tous deux; régnez
» tous deux heureusement. Nous décer-
» nons la Préture au petit-fils de Gor-
» dien; nous promettons le Consulat au
» petit-fils de Gordien; nous donnons le
» titre de César au petit-fils de Gor-

» dien : que le troisième Gordien soit » Préteur ».

La colère de Maximin, homme naturellement cruel, s'enflamma lorsqu'il entendit parler de ce Sénatus-Consulte, au point qu'on l'eût pris pour une bête féroce. Il se heurtoit contre les murailles ; se rouloit par terre ; poussoit des cris confus ; saisissoit son épée comme s'il étoit à portée de massacrer le Sénat ; déchiroit ses vêtemens royaux ; frappoit ceux qui l'environnoient : on dit même qu'il eût arraché les yeux à son jeune fils, s'il ne se fût pas retiré. Cet emportement contre son fils, venoit de ce qu'il lui avoit ordonné, dès qu'il fut fait Empereur, de se rendre à Rome, et que ce jeune Prince, par attachement pour son père, l'avoit négligé ; car Maximin s'imaginoit que le Sénat n'eût formé aucune entreprise, si son fils eût été présent. Les amis de Maximin firent retirer dans son cabinet ce Prince fumant de colère ; mais, ne pouvant plus supporter la rage qui l'agitoit, pour oublier ses chagrins, il fit le premier jour un si

grand excès en vin qu'il oublia entièrement ce qui s'étoit passé. Le lendemain il admit ceux de ses amis qui ne le voyoient jusques-là que rarement (1), et les consulta sur ce qu'il avoit à faire ; mais ceux-ci gardant le silence parce qu'ils approuvoient tout bas ce que le Sénat avoit fait ; il sortit du conseil pour haranguer, dit beaucoup de choses contre les Africains, contre Gordien, contre le Sénat, et exhorta les troupes à venger leurs communes injures.

Son discours fut tout militaire, le voici : « Camarades, nous vous parlons d'une » chose que vous savez déjà : les Africains « ont rompu leurs sermens. Et que dis- » je rompu ? quand les ont-ils respec- » pectés ? Gordien, vieillard infirme et » déjà sur le bord de la tombe, s'est em- » paré de l'Empire. Les très-vertueux » Sénateurs, qui ont assassiné Romulus » et César, m'ont déclaré ennemi de la » patrie, tandis que je combattois et » triomphois pour eux ; ils ont encore

(1) C'est le sens que Saumaise donne à ce passage qui visiblement a essuyé quelque altération.

» enveloppé dans le même arrêt, et vous » et tous ceux qui sont avec moi (1); et » ils ont nommé Augustes les Gordiens » père et fils. Si vous êtes donc de bra- » ves gens, si vous ne mollissez pas, mar- » chons contre le Sénat et les Africains, » dont tous les biens seront à vous ». Aussitôt il fit distribuer une paye très-forte, puis il s'avança vers Rome avec son armée.

Cependant Gordien se voyant d'abord exposé en Afrique aux entreprises de Capellien qu'il avoit ôté aux Maures que cet Officier gouvernoit, fit marcher contre lui son fils; mais ce jeune Prince perdit la vie dans une sanglante bataille; et Gordien, qui savoit que Maximin étoit en forces et que les Africains avec peu de ressources, étoient d'ailleurs de grands fourbes, prit le parti de s'étrangler. Alors Capellien, vainqueur pour Maximin, dans la crainte que de nouveaux troubles ne s'élevassent en Afrique, mit

(1) Je suis le sentiment de Casaubon, qui conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, que le texte a été ici interposé.

à mort et proscrivit tous les partisans de Gordien. Se conduisant sur les principes de Maximin, il ne fit grace à personne : il détruisit les cités, pilla les Temples, en distribua les trésors aux soldats, et fit périr les peuples et les principaux des villes. De son côté il tâchoit de gagner l'affection des troupes pour se placer sur le trône, si Maximin succomboit.

Aussitôt que la nouvelle de ce qui venoit de se passer fut parvenue à Rome, le Sénat voyant que les deux Gordiens étoient morts, et craignant la cruauté naturelle de Maximin, que les circonstances rendoient nécessaire, créa Empereurs Maxime Pupien et Claude Balbin ; le premier, quoique de basse origine, avoit été Préfet de la ville et revêtu de plusieurs postes honorables ; il étoit recommandable par ses vertus. Les mœurs du second étoient moins austères. Les Romains les nommèrent donc Augustes ; et les soldats, d'accord avec le peuple, donnèrent au petit-fils de Gordien la qualité de César. La République se vit ainsi soutenue par trois Empe-

reurs contre les entreprises de Maximin. Maxime Pupien l'emportoit cependant sur ses collègues par la régularité de ses mœurs, ainsi que par sa sagesse et sa bravoure. Ce fut à lui que le Sénat et Balbin confièrent la guerre contre Maximin. Maxime marcha donc contre lui ; Balbin resta à Rome où il eut à lutter contre les séditions et les troubles intestins ; surtout ayant vu Gallicanus et Mœcenas, périr par les mains du peuple, qui à son tour fut déchiré par les Prétoriens, Balbin n'étant pas capable d'en réprimer les mouvemens tumultueux. Une grande partie de la ville fut incendiée. Maximin se réjouit à la nouvelle de la victoire de Capellien, et de la mort de Gordien et de son fils. Mais lorsqu'il apprit que Maxime, Balbin et le jeune Gordien avoient été faits Empereurs par un autre décret du Sénat, il comprit que la haine de ce corps n'auroit point de terme, et que tous les citoyens le regardoient comme un ennemi.

Il n'entra donc que plus irrité en Italie ; sa colère s'enflamma surtout lors-

qu'on lui rapporta que Maxime avoit été envoyé contre lui. Il marcha en bataillon carré et se rendit à Hemone (1). Les habitans des provinces convinrent aussitôt d'enlever tous les vivres et de se retirer dans les villes, afin que l'ennemi et son armée souffrissent de disette; Maximin ayant ensuite assis son camp, et ne trouvant aucune provision de bouche, le soldat s'irrita contre lui, de ce qu'il éprouvoit la faim en Italie, tandis qu'il s'étoit flatté qu'après avoir passé les Alpes, il se referoit de ses fatigues dans ce pays. Les troupes commencèrent à murmurer; puis elles en vinrent à parler plus haut. Maximin voulut punir ces propos, et il acheva d'échauffer l'esprit des soldats, qui retinrent quelque temps les effets de la haine qu'ils dissimuloient et qu'ils firent bientôt paroître. Plusieurs Ecrivains rapportent que Maximin, qui

(1) On croit que c'est Laubach, capitale de la Carniole, située sur la rivière de Laubach; c'étoit la dernière ville de la Pannonie au pied des Alpes. Capitolin la compte ici au nombre des villes de l'Italie.

trouva Hemone évacuée et déserte, s'en réjouit follement, comme si toute la ville s'étoit rendue. De là il fut à Aquilée, qui lui ferma ses portes et plaça ses soldats sur les murailles; ceux-ci se défendirent vaillamment sous les ordres des Consulaires Menophile et Crispin.

Maximin, qui vit qu'il assiégeoit inutilement cette place, envoya dans la ville des Députés, auxquels le peuple auroit presque prêté l'oreille, si Menophile et son collègue ne s'y fussent opposés, assurant que le Dieu Belenus (1) avoit promis, par la bouche de ses Aruspices, que Maximin seroit vaincu. Ce qui fit dire dans la suite aux soldats de ce Prince, qu'Apollon avoit combattu contr'eux, et que cette victoire étoit moins celle de Maxime et du Sénat que des Dieux eux-mêmes, fable qu'ils imaginèrent parce qu'ils rougissoient d'avoir été vaincus par des ennemis, pour ainsi dire, désarmés. Ayant donc fait un pont de ton-

(1) Ou le Soleil, qu'ils appeloient aussi Mythra, Divinité adorée par les Gaulois. V. *Schedius, de Diis Germanorum.*

neaux, Maximin passa la rivière et assiégea de plus près Aquilée. Il se fit alors une attaque des plus meurtrières; les habitans opposoient le soufre, la flamme, et d'autres semblables ressources aux efforts des ennemis, faisoient tomber les armes des mains aux uns, allumoient les vêtemens des autres, ôtoient la vue à ceux-là et détruisoient les machines. Au milieu de cela Maximin et son jeune fils qu'il avoit nommé César, faisoient le tour des murailles et s'en approchoient d'aussi près que la portée du trait pouvoit le permettre, pour exhorter tantôt les troupes, tantôt les bourgeois à se rendre; mais sans succès, car la cruauté de Maximin fit qu'on l'accabla d'outrages, sans épargner même son fils qui étoit d'une grande beauté.

Maximin qui s'imagina que le siége ne duroit que par le manque de courage de ses gens, fit périr, fort mal à propos, ses officiers; ce qui indisposa encore plus les soldats contre lui. Joignez à cela que les vivres manquoient, parce que le Sénat avoit écrit dans toutes les

provinces et dans tous les ports pour défendre d'en envoyer à Maximin. Ce corps avoit de plus détaché dans toutes les cités, des Préteurs et des Questeurs chargés d'en défendre l'accès à l'ennemi commun. L'effet qui en résulta, c'est que l'assiégeant fut lui-même exposé à tous les maux qu'éprouve un assiégé. En attendant, le bruit se répandit que l'Empire entier s'accordoit à détester Maximin, ce qui fit que les soldats craignant pour leurs femmes et leurs enfans qui étoient à Rome, entrèrent sur le midi, pendant qu'on se reposoit des fatigues du combat, dans la tente où l'Empereur et son fils dormoient, et les massacrèrent; puis ils plantèrent leurs têtes sur deux piques, et les montrèrent aux habitans d'Aquilée. On commença d'abord par abattre les statues et les images de Maximin dans la ville la plus prochaine; on y mit aussi à mort son Préfet du Prétoire et ses amis les plus illustres. La tête de ce Prince et celle de son fils furent envoyées à Rome.

Telle fut la fin des Maximins : le père

la mérita par sa cruauté; les bonnes qualités du fils auroient dû le soustraire à ce malheur. Cette mort combla de joie les provinces et consterna les barbares. Les soldats, après la mort de ces ennemis de la patrie, furent reçus par les habitans qui exigèrent pourtant qu'avant tout ils adorassent les images de Maxime, de Balbin et de Gordien, assurant tous que les deux premiers Gordiens étoient déjà au nombre des Dieux. Ensuite on envoya d'Aquilée au camp, où la disette étoit extrême, une abondante provision de vivres : vû la fatigue des soldats, on ne les assembla que le lendemain; ils prêtèrent tous serment à Maxime et à Balbin, et donnèrent aux anciens Gordiens le titre de Dieux. On ne sauroit dire à quel point on se rejouit en voyant porter en Italie et de là à Rome la tête de Maximin : de tous côtés on accourut pour prendre part à la joie publique. Maxime, que plusieurs croyent être Pupien, aidé des Germains auxiliaires, se préparoit à la guerre près de Ravenne : lorsqu'il apprit que l'armée consentoit à son élec-

tion ainsi qu'à celle de ses collégues, et que les deux Maximins étoient morts, il congédia ses Germains et écrivit à Rome; ses lettres ornées de lauriers excitèrent une si grande joie dans la ville, que tous les habitans se répandirent autour des autels dans les temples, dans les chapelles et dans tous les lieux sacrés, pour rendre graces aux Dieux. Balbin, naturellement plus timide, et qui trembloit au seul nom de Maximin, offrit un hécatombe, et ordonna qu'on en fit autant dans toutes les villes. Maxime vint ensuite à Rome, entra dans le Sénat, rendit graces, harangua, et s'en retourna triomphant au palais avec Balbin et Gordien.

Il importe de savoir quel fut à cette occasion le décret du Sénat, et quel jour la mort de Maximin fut annoncée dans la capitale. Le courrier qu'on expédia d'Aquilée, fit tant de diligence, en changeant de chevaux, qu'il arriva à Rome le quatrième jour, ayant laissé Maxime à Ravenne : on célébroit alors des jeux, et le messager parut sur le théâtre où Balbin et Gordien étoient assis. Le peu-

ple, sans attendre que cet homme rendit compte de sa commission, s'écria, *Maximin est mort*, de sorte que le courrier fut prévenu, et que les Empereurs confirmèrent par leur air et par leurs gestes la joie publique. Les jeux finirent; chacun fut remercier les Dieux; les Sénateurs se rendirent auprès du Prince, et le peuple à la Tribune aux harangues. Balbin Auguste ayant fait la lecture des lettres; le Sénat fit le décret suivant et s'écria : « Les Dieux poursuivent les en-» nemis du peuple romain. Très-grand » Jupiter, nous vous rendons graces. » Auguste Maxime, Auguste Balbin, » Auguste Gordien, nous vous remer-» cions. Nous accordons des temples aux » divins Gordiens. Que le nom de Maxi-» min, déjà effacé des monumens pu-» blics, le soit encore de notre souvenir. » Que la tête de cet ennemi public soit » jetée dans le fleuve : que personne » n'ensevelisse son corps. On a massacré, » comme il le méritoit, celui qui mena-» çoit le Sénat et des fers et de la mort : » nous vous remercions, très-sages Em-

» pereurs, Maxime, Balbin, Gordien ; » veuillent les Dieux vous conserver. » Nous souhaitons tous que vous triom- » phiez des ennemis ; nous souhaitons » tous la présence de Maxime. Balbin » Auguste, daignent les Dieux vous con- » server. Comme Consuls, vous ferez » l'ornement de cette année ; et nous » subrogeons Gordien à la place de » Maximin ». Cupidius Celerinus dont on demanda l'avis, dit : « P. C., après » avoir effacé les noms des Maximins et » nommé divins les Gordiens, nous dé- » cernons aux Empereurs Maxime, Bal- « bin et Gordien, à cause de la vic- « toire qu'ils viennent de remporter, » des statues avec des éléphans ; nous » leur décernons des chars de triom- » phe ; nous leur décernons des statues » équestres ; nous leur décernons des » trophées ». Le Sénat se sépara ensuite et l'on fit des vœux pour toute la ville ; les Princes victorieux rentrèrent dans le palais. Nous donnerons l'histoire de leur vie dans le livre suivant.

# VIE DE L'EMPEREUR
# MAXIMIN LE JEUNE,
## PAR JULES CAPITOLIN.
### A CONSTANTIN AUGUSTE.

MAXIMIN le Jeune, de la famille duquel nous avons déjà parlé plus haut, étoit d'une si grande beauté qu'il fut passionnément aimé des femmes les plus galantes. Quelques-unes même souhaitèrent d'avoir de lui des enfans. A sa taille on jugeoit qu'il seroit un jour aussi grand que son père, car il périt à la fleur de son âge, n'ayant que vingt-un an, et selon d'autres dix-huit. Il étoit très-instruit dans les lettres grecques et latines, ayant eu pour le grec, Fabilius dont on a beaucoup d'épigrammes grecques, surtout sous plusieurs portraits du jeune Maximin. C'est le même qui, voulant peindre en grec l'enfance de ce Prince, traduisit ces vers de Virgile (1):

(1) *Æneïd*, *L.* 8, *v.* 589.

Telle on voit au matin, le front encore humide,
Et quittant de Thétis la demeure liquide,
L'étoile que chérit la Mère de l'Amour,
S'élever dans les Cieux et faire place au jour.

Maximin eut pour le latin Philemon, le Jurisconsulte Modestinus, l'Orateur Tatien, fils de ce Tatien l'ancien qui a fait un très-bel ouvrage sur les provinces. On l'appeloit le singe de son siècle, parce qu'il imitoit tous les genres. Maximin prit aussi des leçons d'Eugamius, Rhéteur grec qui jouissoit d'une belle réputation. Sa promise étoit Junia Fadilla, arrière petite-fille d'Antonin. Elle épousa ensuite Toxotius, Sénateur de la même famille, qui périt après sa Préture, et dont on a des pièces de vers. Cette Princesse, ainsi que le rapporte Cordus, d'après ceux qui s'occupent de pareils objets, conserva pourtant des arrhes royaux tels qu'un collier de neuf perles, un rézeau de onze émeraudes, un brasselet et une ceinture avec quatre hiacinthes, outre des robes en broderies d'or, toutes telles qu'il les faut à une Princesse, et les autres ornemens qui conviennent à une fiancée.

Le jeune Maximin étoit si insolemment orgueilleux qu'il restoit assis lors même que son père, tout cruel qu'il étoit, se levoit pour la plupart des personnes de distinction. Il aimoit le plaisir, prenoit peu de vin, mangeoit beaucoup, surtout de la venaison, de sorte qu'il ne se nourrissoit que de sanglier, de canards, de grues et autre gibier. Les amis de Maxime, de Balbin et de Gordien, et principalement les Sénateurs, ne pouvant se persuader qu'une beauté pareille, fût-elle descendue du ciel, pût conserver son innocence, répandoient des discours infamans contre ce Prince. Enfin lorsqu'il faisoit, avec son père, le tour des murailles d'Aquilée pour engager les habitans à se rendre, on ne lui reprocha que des impudicités, dont sa vie étoit pourtant exempte. Aucune femme ne l'emportoit sur lui pour le soin de sa parure. Il n'est pas croyable combien il eut de complaisance pour les amis de son père, mais seulement lorsqu'il s'agissoit de leur accorder quelque largesse ; car d'ailleurs, il recevoit leurs homma-

ges avec orgueil et permettoit qu'on lui baisât la main, les genoux, quelquefois même les pieds, ce que ne souffrit jamais Maximin, qui disoit : *A Dieu ne plaise qu'il soit dit qu'un homme libre m'a baisé les pieds;* et, puisque nous sommes revenus à ce Prince, n'omettons pas un trait agréable de sa vie. Comme il avoit, ainsi que nous l'avons dit, presque huit pieds et demi de haut, quelqu'un mit dans un bois, entre Aquilée et Arzie, son soulier royal qui excédoit d'un pied la mesure ordinaire; ce qui dans la suite, lorsqu'on parloit d'hommes sots et de haute taille, donna lieu à ce mot : *Chaussure de Maximin.* Je ne fais mention de ceci, que pour n'être pas accusé par ceux qui liront Cordus, d'avoir omis quelque chose ; mais revenons au fils.

Alexandre Aurèle, qui souhaitoit de lui donner en mariage sa sœur Théoclie, écrivit ainsi sur son sujet à sa mère Mammée. « Ma chère mère, si notre excellent » Général Maximin le père n'avoit pas » quelque chose d'agreste, j'aurois donné » votre chère Théoclie à son fils : mais je

» crains que ma sœur, accoutumée aux » mœurs délicates des Grecs, ne s'ac- » commode pas d'un beau-père barbare, » quoique son fils soit beau, bien instruit » et très-au fait des manières polies des » Grecs. Voilà ce que je pense; mais con- » sultez-vous, et voyez si vous voulez pour » gendre Maximin le fils, ou Messala, » issu de bonne maison, habile Orateur, » fort savant, et qui, je n'en doute pas, » excelleroit dans le métier des armes, » s'il s'y appliquoit ». C'est ainsi qu'Alexandre s'exprima sur le compte des Maximins, dont il ne nous reste plus rien à dire. De crainte cependant qu'on ne m'accuse d'avoir passé quelque chose sous silence, je rapporte une lettre dans laquelle Maximin le père, lorsqu'il fut parvenu au trône, dit qu'il avoit donné à son fils le nom d'Empereur, pour voir, soit en idée, soit dans la réalité, ce que seroit ce jeune Prince dans la pourpre : voici ses termes : « J'ai permis qu'on » donnât le nom d'Empereur à mon fils, » d'un côté par un sentiment d'affection » naturelle à un père, de l'autre afin que

» le peuple romain et son respectable » Sénat puissent dire, avec vérité, que ja- » mais il n'a eu de plus bel Empereur ».

Le jeune Maximin, à l'exemple des Ptolomées, se servoit d'une cuirasse d'or; il en avoit aussi une d'argent, un bouclier doré et garni de pierres précieuses, ainsi qu'une lance dorée. Il fit faire encore des épées d'argent et d'or, et ne négligea rien de ce qui pouvoit relever sa beauté. Il eut des casques garnis de pierres fines ainsi que leurs *visières* (1). Voilà ce que la décence permet de savoir et de dire au sujet de ce jeune Prince. Ceux qui voudront des détails sur les amours et les plaisirs que Cordus lui attribue, peuvent lire cet Ecrivain. Nous n'en dirons pas davantage, pour nous hâter de passer aux objets d'un intérêt plus général que nous avons ordre d'exposer.

Les présages qu'il eut de son élévation, furent qu'un serpent ceignit sa tête pendant qu'il dormoit. Une vigne

(1) *Buccula*. Montfaucon le rend par *visière*. *T. 4. p. 40.*

qu'il planta, donna, dans l'intervalle d'un an, des raisins pourpres d'une grosseur étonnante, et prit un accroissement prodigieux. Son bouclier devint ardent au soleil. Sa petite lance fut tellement fondue par la foudre, qu'elle se sépara, même par le fer, en deux parties; d'où les Aruspices prirent occasion de prédire qu'il y auroit deux Empereurs de même nom et de la même famille qui ne règneroient pas long-temps. La cuirasse de son père, au lieu de la couleur ordinaire de fer rouillé qu'elle devoit avoir, parut toute de pourpre aux yeux de plusieurs personnes. Les présages du fils furent que, lorsqu'on le remit entre les mains d'un Grammairien, une de ses parentes lui fit présent des ouvrages d'Homère écrits sur pourpre en lettres d'or. Par considération pour son père, il fut invité, quoiqu'enfant, à la table d'Alexandre; et, comme il n'avoit point de robe de repas, on lui en donna une du Prince. Ce fut dans cet âge encore qu'ayant rencontré dans la rue le char vuide d'Antonin Caracallus, il s'y plaça

et que ceux qui le conduisoient eurent beaucoup de peine à l'en faire descendre. Bien des gens conseillèrent à Caracallus de se défier de cet enfant ; à quoi l'Empereur répondit : *Il se passera bien du temps encore jusqu'à ce qu'il me succède.* Car il étoit alors bien petit et compté parmi les sujets obscurs. Voici quels furent les signes avant-coureurs de sa mort.

Maximin marchant avec son fils contre Maxime et Balbin, une femme, les cheveux épars et en habit de deuil, vint au-devant des deux Empereurs et s'écria : *Maximins ! Maximins ! Maximins !* elle n'en dit pas davantage et mourut : il sembloit qu'elle eût voulu ajouter, *secourez-nous.* Sur la fin de la seconde journée, douze chiens hurlèrent autour de sa tente, et expirèrent comme en gémissant ; au point du jour on les trouva morts. Cinq cents loups entrèrent en même-temps dans la ville qu'occupa Maximin ; plusieurs disent que c'étoit Hémone, d'autres Achimée, il est sûr du moins, que celle qu'il trouva sur sa route,

avoit été abandonnée de ses habitans. Il seroit trop long de tout dire ; je renvoie, comme je l'ai déjà fait plus d'une fois, ceux qui souhaitent d'en savoir d'avantage, à Cordus qui a recueilli jusqu'aux traits les plus minutieux. On ne trouva nulle part les tombeaux de ces deux Princes ; leurs corps furent jetés à l'eau, et leurs têtes brûlées dans le Champ-de Mars au milieu des insultes du peuple.

Ælius Sabinus observe (ce qu'il ne faut pas passer sous silence), que Maximin le fils étoit si beau de visage, qu'après sa mort même, sa tête, toute noire, sale, meurtrie et dégoutante de sang qu'elle étoit, offroit encore les traits d'une grande beauté. Si la tête du père, qu'on promenoit sur la pointe d'une lance, causa une joie extrême, on témoigna une vive douleur à la vue de celle du fils qui l'accompagnoit. Dexippe ajoute que Maximin le père étoit si détesté, qu'à la mort des Gordiens, le Sénat nomma vingt sujets pour les lui opposer : de ce nombre étoit Balbin et Maxime que ce corps créa Empereurs.

Le même Ecrivain dit qu'Anolinus, Préfet du Prétoire, et son fils furent mis à mort sous les yeux de Maximin que ses troupes avoient abandonné. Quelques Historiens rapportent encore que Maximin, voyant ses soldats déserter, et son fils massacré sous ses yeux, se tua de sa propre main pour éviter un traitement indigne de son courage.

N'oublions pas que les habitans d'Aquilée témoignèrent tant d'attachement au Sénat contre Maximin, que, manquant de cordes pour faire partir leurs flèches, les femmes en firent de leurs cheveux : on dit que Rome avoit autrefois donné cet exemple, ce qui porta le Sénat, pour honorer la mémoire de ces femmes, à bâtir un Temple à Venus la Chauve. N'oublions pas non plus ce que Dexippe, Arrien et plusieurs autres Historiens grecs racontent; c'est que Maxime et Balbin furent créés Empereurs contre Maximin : que Maxime fut envoyé avec une armée, et se disposa près de Ravenne à la guerre ; mais qu'il n'entra dans Aquilée qu'en vainqueur. Les Ecri-

vains latins disent, au contraire, que ce fut, non Maxime, mais Pupien qui combattit et vainquit Maximin près d'Aquilée. Je ne saurois découvrir l'origine de cette erreur, à moins que de supposer que Maxime est le même que Pupien. Je fais cette remarque pour qu'on ne pense pas que j'aye ignoré cette diversité d'opinions, qui réellement étonne et paroît presque inconcevable.

# VIE DES TROIS EMPEREURS GORDIENS,

## PAR JULES CAPITOLIN.

J'AVOIS résolu, Prince Auguste, de vous présenter, à l'exemple de plusieurs Ecrivains, la Vie de chaque Empereur dans un livre séparé; ce que l'expérience et mes lectures m'avoient appris que beaucoup d'autres ont fait : mais il m'a paru peu convenable d'abuser du loisir de Votre Majesté par tant d'ouvrages, qui en même-temps seroient pour moi un travail pénible. J'ai donc rassemblé en un corps l'Histoire des trois Gordiens, tant dans la vue de diminuer mon travail, que de vous épargner la peine de feuilleter plusieurs volumes, pour ne lire au fond qu'une seule Vie : et, de peur qu'on ne m'accuse de donner dans une prolixité à laquelle je témoigne vouloir me soustraire, j'entre en matière.

Des Ecrivains mal instruits disent qu'il

y eut deux Gordiens ; mais on apprend d'Adrien, qui a fait une Histoire grecque, et de Dexippe, Ecrivain grec, qu'il y en eut trois. Ces Auteurs, quoique concis, ont cependant tout écrit avec exactitude. L'aîné des Gordiens, c'est-à-dire, le premier, avoit pour père Metius Marullus, et pour mère Ulpia Gordiana : sa famille, du côté de son père, tenoit aux Gracques, et du côté de sa mère, à Trajan ; son père, son aïeul, son bisaïeul avoient été Consuls ; son beau-père, ainsi que deux de ses arrières beaux-pères et les beaux-pères de ceux-ci, avoient été Consuls, et lui-même joignit à cette qualité celle d'être très-puissant et très-riche. Il possédoit à Rome le palais des Pompées, et avoit en provinces plus de terres qu'aucun particulier. Au sortir du Consulat, qu'il avoit exercé avec Alexandre, il fut nommé, par un Sénatus-Consulte, Proconsul d'Afrique.

Disons un mot de ses mœurs, avant que de parler de son élévation à l'Empire. Ce Gordien composa, dans sa jeunesse, plusieurs morceaux de poésie que

nous avons encore, et tout ce que Cicéron a tiré de Démétrius (1) et d'Aratus, les Alcyons, l'Uxorius, le Nil; ce qu'il entreprit par la raison que ces poëmes de Cicéron sentent un peu trop l'antiquité. Ainsi que Virgile a fait l'Énéïde, Stace, l'Achilléïde, et plusieurs autres l'Illiade, Gordien composa en vers très-éloquens et en trente livres l'Antoniade; c'est-à-dire, l'Histoire des guerres et de la Vie, tant publique que privée, d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle. Voilà ce qu'il fit dans sa première jeunesse. Dans un âge plus avancé, il s'exerça à déclamer des causes dans l'Athénée en présence de ses Empereurs. Il exerça la Questure avec magnificence; et pendant son Edilité, il donna de ses propres deniers douze spectacles au peuple romain, c'est-à-dire, un chaque mois, de sorte qu'il fit paroître quelquefois cinq cents paires de gladiateurs, jamais moins de cent cinquante; il lâcha dans un jour

(1) Saumaise et Casaubon veulent qu'on lise, au lieu de Démétrius, *Marius;* et ils se fondent sur quelques passages de Cicéron.

cent bêtes féroces de la Lybie ; un autre jour mille ours. Il existe encore dans la maison rostrale (1) de Pompée, qui lui a appartenu, ainsi qu'à son père et à son aïeul, mais que le fisc s'est appropriée du temps de Philippe, un tableau d'une chasse mémorable où l'on voit deux cents cerfs à larges bois mêlés de Bretons, trente chevaux sauvages, cent brebis sauvages, dix élans, cent taureaux de Chypre, trois cents autruches de Mauritanie peintes en vermillon, trente onagres, cent cinquante sangliers, deux cents chèvres sauvages, deux cents daims. Il livra tous ces animaux au pillage du peuple le jour où il donna ce spectacle pour la sixième fois.

Il remplit noblement sa Préture, après laquelle il entra dans son premier Consulat avec Antonin Caracallus, et dans son second avec Alexandre. Il eut deux fils, l'un Consulaire, qui fut nommé Auguste avec lui, et qui mourut près de Carthage dans la guerre d'Afrique, et

(1) V. *Suét. Tib. C.* 15. *n.* 1. *Virg. Æneïd. L.* 8. *v.* 361.

une fille, Metia Faustina, mariée à Junius Balbus, homme consulaire. Pendant ses Consulats, il brilla si fort parmi les Consuls de son temps, qu'Antonin lui envioit plus qu'il ne convenoit à un Empereur, tantôt ses Prétextes, tantôt ses Laticlaves, tantôt ses jeux du cirque. Il fut le premier particulier Romain qui eût une tunique brodée de palmes et une toge peinte ; les Empereurs même ne les recevoient auparavant que du Capitole ou du palais. Il partagea cent chevaux de Sicile et cent de Capadoce, avec l'agrément des Empereurs, entre les factions du Cirque, ce qui lui gagna l'affection du peuple toujours sensible à ces sortes de choses. Cordus dit qu'il donna, pendant quatre jours, à ses dépens, des jeux scéniques et des fêtes en l'honneur de la jeunesse (1) dans toutes les villes

(1) Dion Cassius dit, en parlant de Néron : « Il » institua la Fête de la jeunesse qui se célèbre en fa» veur de ceux qu'on rase pour la première fois, et » dont la barbe qu'on met dans une sphère d'or, est » consacrée à Jupiter Capitolin ». V. le portrait intéressant et nerveux que fait de cette Fête, *Tacite*, *Annal. XIV. C.* 15. *XV. C.* 33.

de la Campanie, de l'Étrurie, de l'Ombrie, de la Flaminie, du Picentin. Il fit en prose les panégyriques de tous les Antonins qui l'avoient précédé. Il aima tellement ces Princes, qu'il prit, selon quelques Ecrivains, le nom d'Antonin, et, selon d'autres, celui d'Antoine. On sait au reste qu'il honora son fils du nom et d'une statue d'Antonin, lorsque, selon l'usage de Rome, il fit inscrire le nom de ce fils dans les actes de la République.

Après son Consulat il fut créé Proconsul d'Afrique à la grande satisfaction de tous ceux qui souhaitoient que le règne d'Alexandre devint célèbre dans ce pays par le mérite de son Proconsul. On a une lettre de ce Prince, dans laquelle il remercie le Sénat d'avoir conféré cette dignité à Gordien; la voici : » Vous ne pouviez, P. C., me causer » plus de joie et de satisfaction qu'en » nommant Antonin Gordien au Procon- » sulat de l'Afrique : c'est un personnage » illustre, plein de courage, éloquent, » juste, modéré, humain, etc. ». Par

où l'on voit combien Gordien étoit dès-lors estimé. Jamais Proconsul ne fut autant aimé des Africains; les uns le nommèrent Scipion, d'autres Caton, plusieurs Mutius, Rutilius, Lælius. Junius a rapporté les acclamations de ces peuples; car Gordien lisant un jour un Edit du Prince, et ayant commencé par nommer les Proconsuls Scipion, on s'écria: *Au nouveau Scipion, au vrai Scipion, au Proconsul Gordien.* Il entendit souvent ces applaudissemens et d'autres pareils.

Il étoit de la taille ordinaire chez les Romains, avoit de beaux cheveux blancs et la physionomie majestueuse; à un visage plein et presque vermeil, il joignoit des yeux et des traits qui en imposoient. Il avoit un peu d'embonpoint. Il fut si réglé dans ses mœurs, qu'on peut dire qu'il ne fit jamais rien qui sentît la passion, l'indécence ou l'emportement. Il n'aima que son épouse, il chérit son fils et son petit-fils au-delà de ce qu'on peut dire, sa fille et sa petite-fille avec un attachement scrupuleux. Il témoigna tant de déférence à son beau-père Annius Sé-

vère, qu'il sembloit en avoir été adopté : jamais il ne se baigna avec lui ; jamais, avant sa Préture ; il ne s'assit devant lui ; et, lorsqu'il fut Consul, ou il logea chez lui, ou, s'il habita la maison de Pompée, il lui fit régulièrement visite le soir ou le matin.

Gordien buvoit peu de vin, mangeoit très-peu, faisoit cas de la propreté dans ses vêtemens, aimoit si fort le bain, qu'en été il le prenoit trois et même quatre fois par jour, en hiver deux. Il lui falloit beaucoup de sommeil, ensorte que, s'il mangeoit par hasard chez ses amis, il ne se faisoit point honte de s'endormir à table ; ce que la nature exigeoit et non l'ivresse ou la volupté : mais ces bonnes qualités ne lui servirent de rien. Ce Prince respectable, qui s'occupoit toujours de Platon, d'Aristote, de Cicéron, de Virgile et d'autres Auteurs anciens, eut une fin qu'il ne méritoit pas ; car étant Proconsul en Afrique du temps du cruel et sanguinaire Maximin, il entreprit, de concert avec son fils, qui lui avoit été donné comme

Lieutenant par le Sénat, de réprimer un certain Receveur des domaines qui outre-passoit de beaucoup les droits de sa charge, et traitoit les Africains avec une dureté que Maximin même n'auroit pas soufferte ; il proscrivoit les uns et mettoit les autres à mort : ce Receveur s'étant avisé de menacer les gens de condition aussi bien que les Consulaires, les habitans, poussés par l'insolence des procédés de cet homme, et aidés par la plupart des soldats, le massacrèrent. Après cette action, comme l'Empire entier détestoit Maximin, ils pensèrent aux moyens d'arrêter les suites que pouvoient avoir cette haine des Africains contre les Maximins. Un certain Mauritius, alors Décurion, et qui avoit beaucoup de crédit auprès des Africains, s'adressant près de Tysdre au peuple de son canton, lui fit une espèce de harangue en ces termes :

« Citoyens, je rends graces aux im-
» mortels de ce qu'ils nous fournissent
» une occasion indispensable de nous
» précautionner contre les entreprises
» du cruel Maximin. Après avoir tué son

» Ageut, qui lui ressembloit si fort par ses
» mœurs et par sa conduite, nous ne pou-
» vons espérer de sûreté qu'en nommant
» un Empereur. C'est pourquoi je pro-
» pose, sous votre bon plaisir, de dé-
» pouiller les enseignes de la pourpre,
» et sans aller bien loin, de décorer des
» ornemens de l'Empire, et de nommer
» Empereurs notre Proconsul et son fils,
» que le monstre que nous venons de
» faire périr, menaçoit de la mort ».
Alors on s'écria : « Cela est équitable ;
» cela est juste. Gordien Auguste, les
» Dieux vous conservent. Nous vous nom-
» mons Empereur : régnez avec votre
» fils ». Aussitôt on se rendit à la ville de Tysdre : on y trouva ce vieillard vénérable qui, après avoir rempli les fonctions de Juge, se reposoit sur un lit. Lorsqu'il se vit couvert de la pourpre, il se jeta par terre, et ce ne fut qu'avec peine qu'on parvint à le relever ; cependant, comme sa résistance étoit inutile, il accepta le rang suprême pour se soustraire aux fureurs qu'il avoit à craindre de Maximin.

Gordien étoit alors octogénaire, et avoit, comme nous l'avons déjà dit, gouverné plusieurs provinces : ses actions lui avoient tellement acquis l'estime du peuple romain qu'on le jugea parfaitement digne de l'Empire. D'autres disent qu'il ignora d'abord que le jeune Gordien avoit été tué, mais que, l'ayant appris, plein d'appréhension sur le sort du fils qui lui restoit, et se voyant par son âge si près du tombeau, il aima mieux périr dans ce poste que de se mettre dans les fers de Maximin. Dès que Gordien eut été salué Empereur, la jeunesse, qui avoit donné lieu à cette révolution, renversa les statues de Maximin, brisa ses images, effaça son nom des monumens publics. Elle donna aussi à Gordien le surnom d'Africain. Quelques personnes prétendent qu'il fut ainsi appelé, non parce qu'il avoit commencé à régner en Afrique, mais parce qu'il descendoit de la famille des Scipions. Je trouve, dans divers Auteurs, que ce Gordien et son fils furent salués Empereurs en même-temps et reçurent le surnom d'Antonin, et se-

lon d'autres, celui d'Antoine. Après cela ils se rendirent à Carthage avec une pompe royale, précédé de faisceaux ornés de lauriers ; Gordien le fils, qui étoit Lieutenant de son père, à l'exemple des Scipions (ainsi que le rapporte l'Historien grec Dexippe), fut revêtu du pouvoir du glaive. On envoya ensuite à Rome une députation avec des lettres des Gordiens qui rendoient compte de tout ce qui s'étoit passé. Valérien, qui dans la suite fut Empereur, et qui alors étoit Prince du Sénat (1), reçut avec joie ces Députés. On écrivit aussi à des amis puissans pour qu'ils approuvassent ce qui avoient été fait et rendissent plus forte encore leur union.

Le Sénat reçut avec tant de joie les nouveaux Empereurs crées contre Maximin, que non seulement il souscrivit à

(1) La qualité de Prince du Sénat ne donnoit pas plus d'autorité; c'étoit un titre d'honneur qui consistoit à être inscrit et nommé le premier dans le rôle des Sénateurs. On n'accordoit cette distinction qu'à des hommes qui avoient beaucoup mérité de la République. V. *Tite-Live*, *L.* 22. *ch.* 11.

tout, mais qu'il choisit encore vingt sujets, parmi lesquels étoient Maxime ou Pupien, et Claude Balbin qui régnèrent tous deux dans la suite, lorsqu'on eut massacré les Gordiens en Afrique. Le but de cette nouvelle création étoit de charger ces vingt hommes de défendre, en faveur des Gordiens, les différentes provinces de l'Italie, contre les entreprises de Maximin.

Alors arrivèrent à Rome des émissaires de celui-ci qui promirent l'oubli du passé: mais les Députés des Gordiens offrirent de si grands avantages qu'ils acquirent la confiance. On promit des sommes considérables aux soldats; des terres et des congiaires au peuple. On se fioit si fort aux Gordiens et si peu à Maximin, qu'un certain Vitalien, qui commandoit la garde, fut mis à mort, sur l'ordre du Sénat, par l'intrépidité d'un Questeur et de quelques soldats déterminés, parce qu'il avoit auparavant commis des actes d'inhumanité, et qu'on craignoit d'autant plus son penchant à la cruauté, qu'il étoit dans le goût et dans

les mœurs de Maximin. Voici ce qu'on rapporte de la mort de cet homme. On imagina des lettres de la part de Maximin et comme cachetées de son anneau. On chargea un Questeur et quelques soldats de les porter et d'ajouter qu'ils avoient, outre cela, quelque chose de secret à communiquer. Arrivés sous un long portique, Vitalien voulut savoir ce qu'ils avoient à lui confier ; mais ceux-ci le prièrent de vérifier avant tout le cachet du Prince, et profitant du moment où il l'examina, ils le massacrèrent. On persuada ensuite aux troupes que c'étoit par l'ordre de Maximin que cet Officier venoit d'être mis à mort ; cela fait, on produisit les lettres et les images des Gordiens.

Il importoit de transmettre à la postérité le décret du Sénat qui déclara les Gordiens Empereurs et Maximin ennemi. Ce ne fut point dans un jour marqué par les lois, que le Consul, chez lequel s'étoient déjà assemblés les Préteurs, les Ediles et les Tribuns du peuple, se rendit avec eux au Sénat. Le Préfet de la

ville, qui se doutoit de quelque chose, et qui n'avoit point encore reçu d'ordre, s'absenta de l'assemblée, ce qui fut même avantageux, car le Consul avant qu'on fit les vœux d'usage en faveur de Maximin, dit : « P. C., les deux Gor-
» diens père et fils, tous deux Consulai-
» res, le premier votre Proconsul, le se-
» cond votre Lieutenant, viennent d'être
» salués Empereurs d'après une délibé-
» ration unanime des Africains. Bénis-
» sons la jeunesse de Tysdre; bénissons
» le peuple de Carthage qui se montre
» toujours zélé, de nous avoir délivrés
» d'une bête cruelle et féroce. Quoi ?
» vous m'écoutez en tremblant ? vous re-
» gardez de tous côtés ? vous hésitez ? et
» n'est-ce pas ce que vous avez constam-
» ment desiré ? Maximin est notre en-
» nemi : fassent les Dieux qu'il périsse et
» que satisfaits, nous jouissions de la for-
» tune et de l'expérience du vieux Gor-
» dien, ainsi que de la bravoure et de
» la sagesse de son fils ». Le Consul fit ensuite lecture des lettres qu'il avoit reçues des Gordiens et pour lui et pour le

Sénat. Alors cette assemblée s'écria : « Dieux immortels, nous vous rendons » graces : nous sommes délivrés de nos » ennemis si nous le sommes de Maximin. » Nous le déclarons ennemi ; nous le » dévouons lui et son fils aux Dieux in- » fernaux. Nous nommons Augustes les » Gordiens : veuillent les Dieux con- » server ces Empereurs tirés de l'ordre » du Sénat. Puissions-nous voir triom- » phans ces dignes Empereurs, puisse » Rome voir nos Empereurs. Quiconque » tuera nos ennemis publics séra récom- » pensé ».

Junius Cordus dit que ce Sénatus-Consulte fut secret : j'expliquerai en peu de mots ce qu'est un Sénatus-Consulte secret, et pourquoi il a reçu ce nom. Il n'existe absolument aujourd'hui d'autre exemple d'un Sénatus-Consulte secret, que lorsque Votre Majesté convoque les Grands dans l'intérieur de son palais, et y prend des résolutions qui ne doivent pas être connues de tout le monde, et qu'elle exige même l'assurance solemnelle que personne n'en saura ni n'en

entendra rien avant l'exécution. Nos ancêtres, dans les nécessités publiques, par exemple, lorsqu'un ennemi les menaçoit et les forçoit à des démarches humiliantes, ou à prendre une résolution qu'il importoit de ne pas publier avant le temps, ou à dérober à la connoissance des alliés ce qu'on vouloit faire ; nos ancêtres, dis-je, avoient la coutume de faire un Sénatus-Consulte secret, de manière qu'aucun Secrétaire, ni Officier public, ni Greffier, n'y assistassent : les Sénateurs eux-mêmes remplissoient ces divers offices, afin que rien ne transpirât. On fit donc un pareil Sénatus-Consulte pour en dérober la connaissance à Maximin.

Mais celui-ci (car tel est le caractère de la plupart des hommes, qu'ils se font gloire de publier tout ce qu'ils savent, et trouvent une sorte de honte à ne pas divulguer ce qui leur a été confié) apprit tout, et reçut même copie de ce Sénatus-Consulte secret, ce qui étoit sans exemple jusques-là. On conserve encore la lettre que ce Prince écrivit au Préfet de la ville. « J'ai lu le Sénatus-

» Consulte secret fait par vos principaux, » et que vous ignorez peut-être, quoi- » que Préfet de la ville ; car vous n'y avez » pas assisté : je vous en envoie copie, » afin que vous voyiez comment vous gou- » vernez la ville ». On ne sauroit dépeindre l'émotion de Maximin, lorsqu'il apprit que l'Afrique s'étoit soulevée contre lui ; car à l'ouïe de l'arrêté que venoit de prononcer le Sénat, il se heurtoit contre les murs, déchiroit ses vêtemens, se saisissoit de son épée, comme s'il eût pu mettre tout à mort, enfin il parut complètement furieux. Le Préfet, ayant reçu du Prince des lettres pleines d'aigreur, s'adressa au peuple et à l'armée, et leur dit que Maximin n'existoit plus. Cette nouvelle augmenta la joie publique ; aussitôt on abattit les statues et les tableaux de celui qu'on avoit déjà déclaré ennemi. Le Sénat usa, comme il le devoit, de son autorité pendant ces troubles : il ordonna de mettre à mort les délateurs, les calomniateurs, les intendans, et tous ceux qui avoient servi d'instrumens à la tyrannie de Maximin.

Le peuple ne s'en tint pas à ce que le Sénat avoit statué ; il traîna et jeta ces cadavres dans un cloaque : alors Sabinus, Préfet de la ville, homme consulaire, fut bâtonné, mis à mort et abandonné au milieu de la place publique.

Dès que Maximin eut reçu ces nouvelles, il s'adressa aux troupes et leur parla ainsi : « Fidèles compagnons d'ar-
» mes, mes chers camarades, vous dont
» la plupart ont vaillamment combattu
» avec moi ; pendant que nous défen-
» dons dans la Germanie la majesté ro-
» maine, pendant que nous délivrons
» l'Illyrie des Barbares, les Africains
» viennent de faire un acte de fidélité
» digne d'eux ; car ils ont nommé Em-
» pereurs les deux Gordiens, dont l'un
» est si cassé de vieillesse qu'il ne sauroit
» se tenir debout, et l'autre si énervé de
» débauche, que sa débilité lui tient lieu
» de vieillesse. Comme si c'étoit encore
» trop peu, l'illustre Sénat approuve
» cette conduite des Africains, et ces
» mêmes hommes pour les enfans des-
» quels nous combattons, ont nommé

» contre nous vingt Chefs, et rendu des ar-
» rêts qui nous traitent en ennemis. Con-
» duisez-vous donc comme il convient à
» des gens de cœur. Hâtons-nous de mar-
» cher contre Rome; car on a choisi contre
» nous vingt Consulaires auxquels nous
» devons tenir tête en nous conduisant
» en gens de cœur et en combattant heu-
» reusement ». Maximin s'aperçut que sa harangue inspiroit peu d'ardeur aux troupes. Il écrivit aussitôt à son fils, qui étoit encore loin derrière lui, pour qu'il hâtât sa marche, afin que les soldats ne formassent pas quelqu'entreprise pendant son absence. Junius Cordus dit que sa lettre étoit telle : « Mon garde Tycan-
» nius vous instruira des nouvelles que
» j'ai reçues de ce qui se passe en Afri-
» que et à Rome; il vous dira quelles
» sont les dispositions des troupes. Hâ-
» tez-vous, je vous prie, de venir promp-
» tement, de peur que les soldats, se-
» lon leur coutume, ne se portent à quel-
» qu'entreprise. Celui que je vous en-
» voie, vous mettra au fait de tout ce
» que je crains ».

Sur ces entrefaites, un certain Capelien, qui haïssoit Gordien quand il n'étoit encore que simple particulier, et auquel celui-ci avoit donné un successeur et ôté le commandement des Maures que Maximin lui avoit confié, se souleva contre les deux Gordiens, ramassa tumultueusement une troupe de Maures, marcha vers Carthage, que l'inconstance naturelle à ses habitans fit aisément déclarer en sa faveur. Gordien, résolu à tenter le sort des combats, détacha contre Capelien et les Maximins, son fils âgé de quarante-six ans, qui alors étoit, comme nous l'avons dit, son Lieutenant. Nous parlerons en son lieu de ses mœurs. Capelien, plus au fait de la guerre et plus hardi que le jeune Gordien, qui manquoit d'une expérience que les plaisirs de son rang l'avoient empêché d'acquérir, le vainquit et lui fit perdre la vie dans un combat.

L'on dit qu'il périt tant de soldats de Gordien, qu'on chercha pendant longtemps inutilement le corps de son fils. On ajoute qu'un violent orage, ce qui

est rare en Afrique, avoit tellement maltraité l'armée de Gordien avant l'action, qu'elle se trouva moins disposée à combattre, ce qui facilita la victoire de Capelien. A cette nouvelle le vieux Gordien, pensant au peu de troupes qui lui restoient, aux forces considérables de Maximin, à Capelien qui s'approchoit, et à l'inconstance des Carthaginois, plein de douleur, prit le parti, pour éviter les fers de l'ennemi, de s'étrangler et de quitter la vie avec le trône. Telle fut la fin des deux Gordiens; le Sénat les nomma tous deux Augustes et les plaça dans la suite entre les Dieux. Ils régnèrent un an et six mois.

## VIE DE L'EMPEREUR

# GORDIEN LE JEUNE,

### PAR JULES CAPITOLIN.

Ce Gordien étoit fils du vieux Gordien, Proconsul de l'Afrique. Le Sénat et les habitans du pays le nommèrent Auguste avec son père : il se distingua par ses connoissances et par ses mœurs, indépendamment du lustre qu'il tiroit de sa maison, puisque quelques Ecrivains le font descendre des Antonins, et la plupart des Antoines. Les uns, en preuve de la noblesse de son extraction, disent que le vieux Gordien fut appelé l'Africain, du surnom des Scipions ; qu'il habita à Rome le palais des Pompées ; qu'il eut toujours le nom d'Antonin, et qu'il voulut que le Sénat le donnât à son fils, ce qui forme autant d'indices de sa famille. Mais je suis Junius Cordus qui dit que la noblesse des Gordiens tenoit à ces différentes maisons. Il fut le premier enfant qui naquit à son père de

Fabia Orestilla, arrière petite-fille d'Antonin, ce qui l'allia encore à la famille des Césars. Dès les premiers jours de sa naissance il reçut le nom d'Antonin; peu après on le lui donna dans le Sénat; mais dans la suite on le nomma simplement Gordien.

Il étudia de manière à donner de grandes espérances. Sa figure étoit belle; sa mémoire excellente : à cela il joignoit tant d'humanité, qu'étant à l'école, il ne pouvoit retenir ses larmes lorsqu'on châtioit quelque enfant. Il fut tellement aimé et chéri de son Précepteur Serenus Sammonicus, qui en même-temps étoit un des amis de son père, que ce savant lui légua, lorsqu'il mourut, tous les livres qu'il avoit hérités de Serenus Sammonicus son père, et qui étoient au nombre de soixante-deux mille; ce qui éleva, pour ainsi dire, le jeune Gordien jusqu'au ciel, puisque l'héritage d'une bibliothèque si belle et si nombreuse, lui donna la réputation de Savant (1).

(1) V. la note insérée dans la Vie d'Antonin Geta, *p.* 52 *de ce volume.*

Héliogabale lui conféra la Questure sur l'éloge qu'on lui fit du goût de ce jeune homme pour le plaisir, goût qui cependant ne tenoit ni de la débauche ni de l'infamie. Il fut, sous Alexandre, Préteur de la ville, et s'acquitta si bien de cet emploi qu'il obtint aussitôt le Consulat auquel son père n'étoit parvenu que tard. Sous Maximin, ou sous Alexandre même, il fut envoyé pour remplir la place de Lieutenant de son père qui étoit Proconsul; et c'est dans ce poste que lui arriva ce que nous avons déjà dit.

Il aima le vin, mais toujours le vin assaisonné de rose, de mastic, d'absinthe, en un mot de tout ce qui pouvoit flatter agréablement le palais. Il mangeoit si peu, qu'il expédioit en un instant son dîner ou son souper. Il aimoit les femmes à la passion, et l'on dit qu'il entretenoit pour son usage vingt-deux concubines, desquelles il ne laissa que trois ou quatre fils. On l'appeloit le Priam de son temps, et comme son penchant le portoit fortement à l'amour, souvent on badinoit et on lui donnoit le

nom de Priape au lieu de celui de Priam. Il passa sa vie dans les délices, dans les jardins, dans les bains et dans des bosquets très-agréables. Son père ne condamna pas ces goûts, et dit très-souvent qu'il mourroit jeune dans un rang illustre. La vie molle que menoit ce jeune Prince ne lui fit pas négliger pourtant les vertus des gens de bien; il fut toujours mis au nombre des plus grands personnages, et il ne manqua jamais ni aux citoyens ni à la République. Enfin le Sénat le nomma de très-bon cœur Auguste, et fonda sur lui l'espérance publique. Il étoit très-propre dans ses vêtemens; ses esclaves et tous ceux qui l'approchoient l'aimoient. Cordus dit qu'il ne voulut jamais se marier; Dexippe pense, au contraire, que Gordien troisième, qui après lui obtint, quoiqu'enfant, l'Empire avec Balbin, Pupien ou Maxime, étoit son fils.

On répondit un jour à son père, qui avoit consulté un Astrologue sur sa nativité, que cet enfant seroit fils d'Empereur, et Empereur lui-même. Le vieux

Gordien ayant ri de cette prédiction, l'Astrologue montra la constellation et prouva, par des autorités tirées d'anciens livres, que ce qu'il disoit étoit vrai ; il prédit encore, avec beaucoup d'assurance au père et au fils, et le jour et l'heure et le lieu de leur mort. On dit que le vieux Gordien, étant Empereur en Afrique et croyant n'avoir plus rien à craindre, raconta ces détails, qu'il parla même du genre de mort par lequel ils termineroient tous deux leurs jours. Souvent ce vieillard, lorsqu'il voyoit son fils, récitoit ces vers :

Pour l'en priver bientôt, les Destins en colère,
O mon fils, ne feront que l'offrir à la terre :
Justes Dieux, s'ils pouvoient jouir de vos présens,
Les Romains à vos yeux paroîtroient trop puissans.

On a de lui des pièces en prose et en vers que l'on récite encore aujourd'hui dans sa famille ; quoique médiocres, elles décèlent cependant un homme d'esprit, mais qui sortoit de son naturel pour sacrifier trop à l'imagination.

Il n'usoit que sobrement de tous les alimens, excepté des légumes et des fruits qu'il aimoit si passionnément qu'il dévo-

roit toujours quelque fruit nouveau. Il recherchoit les mets froids. Il ne prenoit guère en été que des boissons froides et en quantité, et cela principalement parce qu'il avoit beaucoup d'embonpoint. Voilà ce que nous avons appris du jeune Gordien, et qui nous a paru digne d'être rapporté : notre intention n'a pas été de recueillir, avec autant d'ineptie et de ridicule que l'a fait Junius Cordus, les amusemens et autres misères de la Vie privée de ce Prince : quiconque en est curieux n'a qu'à prendre cet Auteur, qui vous dit combien chaque Prince avoit d'esclaves; quels étoient ses favoris; à quoi se montoit le nombre de ses manteaux et de ses casaques, détails qui ne servent à rien; tandis que l'Histoire ne doit offrir que des objets dignes d'être suivis ou évités. Je rapporterai encore, comme une chose remarquable, ce que dit Vulcatius Terentianus, Historien de ces temps. C'est que le vieux Gordien ressembloit si fort à Auguste, qu'il en avoit la voix, le maintien et la taille; que le fils avoit

beaucoup de rapport avec Pompée, qui pourtant, comme on sait, n'avoit pas d'embonpoint; enfin que le petit-fils, dont nous avons encore des portraits, avoit les traits de Scipion l'asiatique; ce que je n'ai pas voulu passer sous silence, parce que la chose est étonnante.

# VIE DE L'EMPEREUR

# GORDIEN TROISIÈME,

## PAR JULES CAPITOLIN.

Après la mort des Gordiens, le Sénat tremblant et plein de l'effroi que lui inspiroit Maximin, tira des vingt Commissaires qu'il avoit élus pour défendre la République, Pupien ou Maxime et Clodius Balbin, pour les nommer Augustes : tous deux avoient été Consuls. Le peuple et les soldats demandèrent aussi que le jeune Gordien, qui avoit alors, selon les uns, onze, selon d'autres, treize, et, selon Junius Cordus, seize ans (car cet Ecrivain assure qu'il périt à vingt-deux), fût nommé César : entraîné donc au Sénat et delà à l'assemsemblée du peuple et couvert de la robe impériale, il fut salué en cette qualité. Il naquit, selon plusieurs Ecrivains, de la fille de Gordien ; un ou deux autres Historiens (car je n'en ai pas découvert

davantage), pensent que le fils de Gordien, qui périt en Afrique, étoit son père, et Dexippe (1) dit positivement que Gordien troisième étoit fils de ce Gordien.

Ce jeune Prince, créé César, fut élevé chez sa mère. Les Maximins étant morts, et Maxime et Balbin, qui n'avoient régné que deux ans, ayant péri dans une émeute militaire, l'affection et le singulier attachement qu'avoient pour le jeune Gordien le peuple, le Sénat, l'armée et toutes les nations, l'élevèrent au rang d'Auguste. On l'aimoit à cause de son aïeul, et de son oncle ou père, qui tous deux ayant pris les armes contre Maximin pour la défense du peuple et de la République, moururent, l'un en combattant, et l'autre victime des circonstances. Après cela les vétérans se rendirent au Sénat pour s'instruire de ce qui s'étoit fait. Deux d'entr'eux, qui montèrent au Capitole pendant qu'on y étoit encore assemblé, furent massacrés devant l'autel

(1) Je rapproche avec Casaubon cette phrase qui appartient visiblement ici, et que l'inattention de quelques copistes a déplacée en la mettant plus bas.

même par Gallicanus, qui avoit été Consul, et par Mæcenas, qui avoit servi dans les troupes; il naquit de-là un combat intestin, les Sénateurs aussi étant armés, parce que les vétérans ignoroient que le jeune Gordien fut seul Empereur. Mais la paix se rétablit entr'eux et le peuple, dès qu'ils furent instruits, et le Consulat déféré au jeune Gordien mit fin à ces débats. Ce qui annonça cependant que le règne de Gordien seroit court, c'est qu'il y eut une éclipse de soleil qui couvrit tout de ténèbres si épaisses qu'on ne pouvoit rien faire qu'à la lumière des flambeaux. Le peuple romain se livra ensuite aux plaisirs et aux amusemens, pour adoucir le souvenir des atrocités passées. Sous le Consulat de Venustus et de Sabinus, il s'éleva en Afrique, contre Gordien troisième, une sédition dont Sabinien étoit chef; mais Gordien fit serrer sivivement ce rebelle par le Gouverneur de la Mauritanie, que les conjurés avoient assiégé, qu'ils vinrent tous à Carthage pour livrer Sabinien, avouer leur crime et demander grace. Ces troubles de l'A-

frique ainsi terminés, la guerre contre les Perses éclata sous le second Consulat de Gordien qui avoit Papinien pour collègue. Le jeune Prince, avant de partir pour cette expédition, épousa la fille de Misithée. L'Empereur ne trouva pas que cet homme, très-docte et très-éloquent, fut indigne de son alliance; il le créa aussitôt Préfet du Prétoire. Après cette démarche, son gouvernement n'eut plus rien de puéril, ni qui l'exposât au mépris, puisqu'il étoit aidé des conseils de son beau-père, et que lui-même, malgré sa jeunesse (1), avoit assez de prudence pour se tenir en garde contre les ruses et les surprises, et ne se laisser, ni tromper ni gouverner par les eunuques et les courtisans de sa mère.

On a une lettre de son beau-père avec la réponse de Gordien. Ces deux pièces suffisent pour comprendre avec quel soin et quelle exactitude, aidé des conseils de Misithée, il gouverna la République.

*Misithée, beau-père et Préfet, à Au-*

(1) Saumaise lit, et il me semble avec beaucoup de raison, *pro ætate* au lieu de *pro pietate*.

*guste, son fils et Seigneur.* « Je me ré-
» jouis sincèrement de ce que vous vous
» êtes arraché à la honte de ces temps
» où les eunuques, aussi bien que ceux
» que vous regardiez comme vos amis
» (et qui au fond étoient vos plus grands
» ennemis), mettoient tout à l'enchère;
» je m'en réjouis d'autant plus, que vous-
» même paroissez vous féliciter de ce
» changement; ce qui prouve que ces
» abus n'étoient pas votre ouvrage, mon
» digne et cher fils; car il étoit insou-
» tenable de voir donner des emplois
» militaires, sur la recommandation d'eu-
» nuques; refuser la récompense des tra-
» vaux; au gré du caprice et de l'inté-
» rêt mettre à mort des sujets qui mé-
» ritoient d'être conservés, ou en ab-
» soudre qui étoient dignes de châtiment;
» vider le trésor par ceux qui tous les
» jours formoient des cabales pour vous
» surprendre insidieusement, et conve-
» noient entr'eux des impressions qu'ils
» tâchoient de vous donner contre des
» hommes de bien, pour écarter les hon-
» nêtes gens, avancer des sujets abomi-

» nables, et enfin trafiquer de tous vos » propos. Remercions donc les Dieux de » ce que vous avez été disposé à remé- » dier à ces abus. Il est bien doux d'être » beau-père d'un bon Prince qui veut » tout savoir, tout connoître, et qui » éloigne de lui des hommes qui sem- » bloient auparavant l'avoir mis à l'en- » chère ».

Voici la réponse de Gordien :

*Gordien à Misithée, son père et son Préfet.* « Si les Dieux immortels n'avoient » pas protégé l'Empire romain, nous se- » rions encore exposés à l'encan par des » eunuques qui eux-mêmes avoient été » achetés. Enfin je comprends à l'heure » qu'il est, que ce n'étoit pas un Félix » qu'il falloit mettre à la tête des Pré- » toriens, ni un Serapamon qu'il fal- » loit nommer chef de la quatrième lé- » gion, et pour ne pas tout détailler, » que je ne devois pas faire bien des cho- » ses que j'ai faites : mais graces aux » Dieux, de ce que par vos conseils, vous » qui ne trafiquez de quoi que ce soit, » m'avez instruit de choses que je ne

» pouvois apprendre, puisque j'étois ob-
» sédé ; car que pouvois-je faire, tan-
» dis que Maurus me trahissoit, et que,
» d'accord avec Gaudianus, Reverendus
» et Montanus, il louoit ceux-ci et blâ-
» moit ceux-là, et que sur leur consen-
» tement comme d'après autant de té-
» moins, j'approuvois ce qu'il m'avoit
» dit ? Croyez-moi, mon cher père,
» un Prince est bien malheureux lors-
» qu'on lui cache la vérité : comme il
» ne peut entendre la voix du public, il
» est forcé d'écouter et de confirmer ce
» que plusieurs rapportent ». Ces lettres font voir que le jeune Gordien changea de conduite par les avis de son beau-père. Quelques Ecrivains pensent que la lettre de Misithée étoit écrite en grec, mais telle, pour le fond, que je viens de la rapporter. Le mérite et la sagesse de cet homme furent tels qu'il anima Gordien, qui d'abord n'avoit rien de recommandable que sa naissance, à se distinguer par de belles actions.

Il y eut sous ce Prince un si violent tremblement de terre que des villes en-

tières furent englouties avec leurs habitans ; ce qui donna lieu à des sacrifices dans Rome et partout l'Empire. Cordus dit que ce mal s'appaisa après qu'on eut consulté les ouvrages des Sibylles et pratiqué les céremonies qu'ils prescrivoient. Ce fléau étant dissipé, Gordien, sous le Consulat de Pretextatus et d'Atticus, ouvrit le Temple de Janus (ce qui indiquoit une guerre déclarée), et marcha contre les Perses avec une grande armée, et tant d'or, qu'à l'aide des auxiliaires et de ses propres troupes, il pouvoit aisément triompher de cette nation. Il passa par la Mœsie, et tout en marchant il détruisit, mit en fuite, chassa et dissipa tout ce qu'il y avoit d'ennemis dans les Thraces. De là, traversant la Syrie, il s'approcha d'Antioche qui étoit déjà au pouvoir des Perses. Là, il livra plusieurs combats dans lesquels il fut toujours vainqueur, et força Sapor, Roi des Perses, à se retirer. Après s'être emparé d'Artaxate (1), il reprit Antio-

(1) Saumaise lit, et avec beaucoup de raison, *Artaxate* au lieu d'*Artaxerxès*. *Artaxate* étoit une

che, Carras et Nisibe qui étoient sous la domination des Perses.

Le Roi de ces peuples craignoit si fort Gordien, que nonobstant qu'il eût une très-grande armée (1), il tira volontairement ses garnisons de nos villes, sans porter la moindre atteinte aux fortunes de leurs habitans. Mais c'est pourtant à la sagesse de Misithée, beau-père et Préfet de l'Empereur, qu'il faut attribuer ces succès. Enfin les Perses, qu'on croyoit déjà voir en Italie, rentrèrent, après les combats que leur livra Gordien, dans leur pays, et la République conserva tout l'Orient. On a un discours de Gordien au Sénat, dans lequel, en parlant de ce qui s'étoit passé, il rend graces à son beau-père et Préfet Misithée : j'en extrairai une partie pour prou-

---

ville de la Perse située sur l'Euphrate. V. *Strabon*, *L.* 11. Dire qu'Artaxerxès s'étoit emparé d'Antioche, ce seroit dire que cette ville étoit depuis longtemps au pouvoir des Perses, ce que ne dit ni Zosime, ni aucun autre Ecrivain. Ce ne fut que quelques années après que Sapor s'en empara.

(1) Casaubon lit *instructus esset suis copiis, et nostris civitatibus*, etc.

ver ce que j'ai dit : « Après toutes les » rencontres que nous avons eues durant » notre marche, et dont chacune mériteroit un triomphe, je vous dirai, en » peu de mots, que nous avons délivré » Antioche du joug, des lois et de la domination des Perses. Nous avons reconquis pour la République, Carras et » les autres villes; nous nous sommes » avancés jusqu'à Nisibe; et si les Dieux » nous favorisent, nous parviendrons jusqu'à Ctésiphonte. Veuille le ciel conserver Misithée, notre Préfet et notre » père : c'est à ses conseils et à ses sages » dispositions, que nous devons ces succès, et ceux que nous aurons encore. » Il ne vous reste qu'à ordonner des prières, qu'à nous recommander aux Dieux » et à rendre graces à Misithée ». Ces lettres ayant été lues dans le Sénat, on décerna à Gordien, des quadriges d'éléphans pour son tromphe sur les Perses, comme au vainqueur de cette nation, et à Misithée un quadrige de chevaux et un char triomphal avec cette inscription : » Le Sénat et le peuple romain rendent

» graces à l'excellent Misithée, allié de » nos Princes, au Préfet du Prétoire et » de la ville entière, et protecteur de la » République ».

Cette félicité ne se soutint pas long-temps ; car Misithée périt, à ce qu'assurent plusieurs personnes, par l'artifice de Philippe qui après lui fut Préfet du Prétoire ; selon d'autres, il mourut de maladie, instituant la République son héritière ; de manière que tout ce qui lui avoit appartenu, entra dans le revenu annuel de la ville. La conduite de cet homme fut si excellente, que sous lui, toutes les principales villes frontières furent en état de fournir à l'entretien de l'armée et du Prince, et avoient en réserve la provision d'une année en vinaigre, en froment, en lard, en orge et en paille ; les moindres villes étoient pourvues pour trente ou quarante jours ; quelques-unes pour deux mois, et les plus petites pour quinze jours. Etant Préfet, il faisoit constamment la revue des armes. Il ne permettoit à aucun vieillard de se servir, ni à un enfant de rece-

voir des pains. Il faisoit toujours environner le camp d'un fossé, et visitoit souvent la nuit les corps-de-garde : tout le monde le chérissoit à cause de son attachement pour le Prince et pour la République. Les Tribuns et les Généraux l'aimoient et le craignoient en même-temps, au point qu'ils n'avoient pas même l'idée de manquer à leur devoir; aussi n'y manquoient-ils pas. Philippe, par toutes ces raisons le craignoit, à ce qu'on dit, extrêmement; ce qui le porta à attenter à sa vie à l'aide des Médecins, et cela de la manière suivante : Misithée étant incommodé d'un dévoyement, reçut des Médecins une potion destinée à l'arrêter; mais au lieu des drogues propres à cet effet, on lui en fit avaler qui augmentèrent le mal, et emportèrent le malade.

Il mourut donc sous les Consuls Aprianus et Papus, et à sa place on créa Préfet du Prétoire Philippe. C'étoit un Arabe de basse extraction, mais vain. Il s'oublia si fort dans ce changement énorme de fortune, qu'il se servit des troupes

mêmes pour faire périr Gordien qui l'avoit élevé à la place de son beau-père. Voici comment il s'y prit. Misithée, comme nous l'avons dit, avoit toujours des magasins suffisans pour que l'armée ne fût pas en souffrance. Philippe, par ses artifices, fit d'abord que les navires chargés des bleds manquèrent ; ensuite, que les soldats furent conduits dans des lieux où il n'y avoit point de provision de bouche ; ce qui indisposa contre Gordien les troupes qui ignoroient que ce jeune Prince étoit trompé par les manœuvres de Philippe. Celui-ci eut encore soin de faire répandre dans l'armée que Gordien étoit un jeune homme incapable de régner ; qu'il valoit bien mieux placer sur le trône quelqu'un qui sût gouverner l'armée et la République. Il gagna outre cela si bien les principaux Officiers, qu'on demanda ouvertement qu'il fût Empereur. Les partisans de Gordien résistèrent d'abord avec vigueur. Mais les soldats se voyant pressés par la disette, déférèrent l'Empire à Philippe, et ordonnèrent qu'il gouvernât conjointe-

ment avec Gordien comme son tuteur.

Philippe, parvenu au trône, se conduisit avec insolence envers Gordien : celui-ci Empereur, fils d'Empereur et issu d'un sang illustre, se sentoit trop pour pouvoir supporter la méchanceté d'un homme aussi vil; il se flatta de lui ôter l'Empire s'il montoit sur son Tribunal pour parler aux Officiers et aux soldats en présence du Préfet Métius Gordien son allié. Mais ce fut en vain qu'il accusa Philippe d'ingratitude et de mauvais procédés; ce fut en vain qu'il s'adressa aux soldats et tâcha de gagner leurs Chefs, la faction de son ennemi prévalut. Gordien voyant qu'il avoit le dessous, demanda qu'au moins l'autorité fût également partagée, ce qu'on lui refusa : il souhaita alors qu'on lui laissât la qualité de César, et ne l'obtint pas : il sollicita ensuite le caractère de Préfet de Philippe, cela encore lui fut refusé. Sa dernière prière fut enfin que Philippe l'employât comme l'un de ses Capitaines et le laissât vivre, à quoi celui-ci fut prêt à consentir, mais sans parler, et ne don-

nant à connoître ses intentions que par les signes qu'il faisoit à ses créatures. Considérant ensuite que le Sénat, le peuple, l'Afrique entière, la Syrie et tout l'Empire avoient beaucoup d'attachement pour Gordien, tant à cause de la noblesse de son origine et de sa qualité de fils et de petit-fils d'Empereur, que parce qu'il avoit délivré la République de guerres considérables; que par conséquent il se pourroit qu'un jour les troupes, dont le mécontentement n'étoit excité que par la disette, rendissent l'Empire à ce Prince; il fit, malgré les cris de Gordien, mener ce Prince en sa présence, voulut qu'on le dépouillât et qu'on le mit à mort, ce qui d'abord fut différé, mais peu après exécuté selon ses ordres.

Philippe obtint donc très-injustement l'Empire. Gordien avoit régné six ans. Sur ces entrefaites Argunthis, Roi des Scythes, surtout lorsqu'il eut appris que Misithée, par les avis duquel la République avoit été gouvernée, n'étoit plus, commença à dévaster les frontières. Phi-

lippe en attendant, pour ne pas paroître avoir acquis l'Empire par un assassinat, écrivit au Sénat que Gordien étoit mort de maladie, et que l'armée entière l'avoit élu. Cette assemblée, qui ignoroit ce qui s'étoit passé, fut donc trompée : elle reconnut Empereur Philippe, le salua Auguste, et plaça le jeune Gordien au rang des Dieux. Ce Prince gracieux, beau, aimable, plaisoit à tout le monde ; il joignoit à cela de belles connoissances, et il ne lui manquoit, pour être digne de l'Empire, que d'être plus âgé. Aucun Prince ne fut plus chéri du Sénat, du peuple et de l'armée, avant que Philippe se fût révolté. Cordus dit que les troupes et le Sénat l'appeloient leur fils, et le peuple, ses délices. Après même que Philippe lui eut ôté la vie, il laissa subsister ses portraits, ses statues, son nom, et l'appela toujours Divin devant les soldats mêmes qui avoient été du complot, et par une politique étrangère à nos mœurs, il parut le vénérer sérieusement.

Gordien orna magnifiquement le palais de ses ancêtres qui existe encore au-

jourd'hui, ainsi que leur maison de campagne qui est sur le chemin de Préneste : on y voit un tétrastyle ou grand quarré formé par deux cents colonnes, dont cinquante étoient Carystiennes (1), cinquante Claudiennes (2), cinquante de Synnade (3), cinquante de Numidie, et toutes d'égale hauteur. Il y avoit encore trois Basiliques de cent pieds de long, et des Thermes tels qu'on n'en trouvoit nulle part qu'à Rome de semblables. Le Sénat décréta, en faveur de la famille des Gordiens, qu'il dépendroit toujours d'elle de se dispenser de tutèles, de légations et des charges publiques. Il n'existe à Rome de Gordien que quelques Nym-

(1) *Carystus*, aujourd'hui *Caristo*, une des Cyclades à la pointe méridionale de l'Eubée, étoit fameuse par le beau marbre qu'on en tiroit. V. *Sénec. in Troad. Act.* 3. *v.* 336. *Ovid. Fast. L.* 3. *v.* 282.

(2) Il paroît qu'on donnoit aux différens marbres étrangers, les noms de ceux qui en faisoient un cas particulier. Ainsi l'on disoit, marbre de Lucullus, marbre de Claudius, etc. V. *Pline*, *L.* 36. *ch.* 2. 6. 7.

(3) Dans la Natolie à vingt-cinq lieues d'Apamis, du côté du nord.

phées (1), et quelques bains. Mais ces bains il les destina à des particuliers, et les orna pour leur usage. Il vouloit construire dans le Champ-de-Mars, au bas de la colline, un portique de mille pieds en long, et vouloit en faire un pareil de l'autre côté, de manière qu'il y eût entre deux une espace de cinq cents pieds où il y auroit eu de côté et d'autre des arbres fruitiers, des lauriers, des myrthes, du bouïs : le milieu devoit être pavé de marbre pour servir de promenoir, et bordé d'un côté dans une longueur de mille pieds, de petites colonnes et de statues, de manière qu'une Basilique de cinq cents pieds eut été à une des extrémités. Il avoit encore projeté avec Misithée de placer derrière la Basilique des bains d'été qui auroient porté son nom, et à l'autre extrémité des bains d'hiver, afin que le portique et le verger ne

(1) Les Nymphées étoient vraisemblablement de grands édifices, à l'usage des citoyens qui n'étoient pas assez bien logés pour donner des festins, ou pour célébrer des noces dans leurs maisons. Outre les commodités nécessaires que renfermoient ces édifices, il y avoit aussi des bains. V. *Pitisc.*

fussent pas inutiles. Tout cet emplacement est occupé maintenant par des édifices et des jardins de particuliers.

Pendant le règne de Gordien on vit, à Rome, trente-deux éléphans dont lui-même en avoit envoyé douze et Alexandre dix; dix alcès (1), dix tigres, soixante lions et trente léopards apprivoisés, dix belbes ou hyènes, mille couples de gladiateurs entretenus par le Fisc, un hippopotame et un rhinocœros, dix archolcontes (2), dix camelopards, dix magres, vingt tigres, quarante chevaux sauvages et nombre d'autres animaux pareils. Philippe les livra tous ou les fit tuer dans les jeux séculaires. Gordien réservoit ces animaux, tant sauvages que privés, pour son triomphe des Perses;

(1) Ou *Elans*. V. *Pline*, *L*. 8. *ch*. 15. Jules César, dans la guerre des Gaules, *L*. 6, dit que cet animal a la figure d'une chèvre dont la peau est mouchetée, mais qu'il est plus grand; qu'il n'a point de cornes, et qu'il manque de jointures aux jambes.

(1) Saumaise veut qu'on lise *Argolcontes*, des lions blancs ou d'une couleur beaucoup plus claire que ne l'est ordinairement celle des lions. Il se fonde sur une lettre d'Alexandre le Grand à Aristote.

mais les vœux du public furent trompés. Car Philippe donna tous ces animaux pour les jeux séculaires, pour ceux du cirque et pour les autres spectacles qu'il y eut sous son consulat et sous celui de son fils, à l'occasion de la millième année de la fondation de Rome. Cordus rapporte qu'il arriva, au sujet de Gordien, ce qu'on dit être arrivé au sujet de César. C'est que tous ceux qui attentèrent à sa vie, et ils étoient au nombre de neuf, après que les Philippes eurent péri, se tuèrent eux-mêmes avec les mêmes épées dont ils avoient percé Gordien.

Tel est l'Histoire des trois Gordiens, qui tous trois furent Augustes; deux terminèrent leurs jours en Afrique, et le troisième sur les frontières de la Perse, où les soldats lui élevèrent un tombeau près du fort de Circeje (1) avec une inscription en lettres grecques, latines, perses, judaïques, égyptiennes, pour qu'elle

(1) C'est aujourd'hui Karkisia dans le gouvernement d'Urfa dans la Turquie Asiatique. *Eutrope*, *L.* 9. *ch.* 2, le nomme *Circessum*, et *Ammien Marcellin*, *L.* 23. *ch.* 5, *Cercusium*.

pût être lue de chacun. *Au divin Gordien, qui a vaincu les Perses, les Goths, les Sarmates, écarté les séditions, triomphé des Germains, mais non des Philippes.* Ces derniers mots furent ajoutés parce qu'il avoit été obligé d'abandonder les champs de Philippe, où il fut défait par les Alains qui l'y attaquèrent tumultuairement; mais on pouvoit aussi entendre par-là qu'il périt de la main des Philippes. On dit que Licinius, qui vouloit passer pour descendant des Philippes, fit détruire cette épitaphe lorsqu'il parvint à l'Empire.

Je ne suis entré dans ces détails, Grand Constantin, que pour ne vous laisser rien ignorer de ce qui mérite d'être su.

*Fin du Tome second.*

# TABLE

Du Tome second.


*Vie de l'Empereur Clode Albin ; par Jules Capitolin.* pag. 1

*Vie de l'Empereur Antonin Caracallus, par Ælius Spartien.* 25

*Vie de l'Empereur Antonin Geta, par Ælius Spartien.* 46

*Vie de l'Empereur Opilius Macrin, par Jules Capitolin.* 57

*Vie de l'Empereur Diadumène, par Ælius Lampridius.* 80

*Vie d'Antonin Héliogabale, par Ælius Lampridius.* 96

*Vie de l'Empereur Alexandre Sévère, par Ælius Lampridius.* 150

*Vie des deux Empereurs Maximins, par Jules Capitolin.* 240

*Vie de l'Empereur Maximin le jeune, par Jules Capitolin.* 286

*Vie des trois Empereurs Gordiens, par Jules Capitolin.* 297

*Vie de l'Empereur Gordien le jeune, par Jules Capitolin.* 319

*Vie de l'Empereur Gordien troisième, par Jules Capitolin.* 326

Fin de la Table du tome second.

548914

SBN